N° 58-59. JUILLET-AOUT 1924

LA VIE SPIRITUELLE

REVUE MENSUELLE

LES PRINCIPES ET LA PRATIQUE

La liturgie de la Messe

I

L'introït

Le Fils de Dieu s'est fait homme pour se donner à nous de deux manières : en sa divine parole et en sa chair adorable. Il nous a d'abord transmis la doctrine qu'il tient de son Père, puis il s'est immolé pour notre salut. Cependant les deux parties de l'œuvre réalisée ici-bas par le Christ Jésus sont étroitement unies entre elles, car la prédication évangélique n'a conquis sa souveraine efficacité et son invincible puissance qu'en s'achevant sur la croix. Or, la sainte messe, qui est, pour ainsi dire, l'abrégé de la mission du Sauveur, se divise elle-même en deux parties distinctes, représentant la double phase dont nous venons de parler : l'enseignement et l'immolation. Dans la première partie, qui s'étend jusqu'à l'évangile inclusivement, et que nous appelons *messe des catéchumènes*, ou mieux, *avant-messe*, l'Église distribue aux âmes, sous forme de lectures et

de chants, le pain de la parole divine. Dans la seconde partie, le sacrifice proprement dit, c'est le corps sacré du Christ qui devient la nourriture des fidèles. Mais aujourd'hui ces deux parties de la messe ne se peuvent plus séparer, car l'une est devenue la préparation de l'autre. Recevoir avec une docilité attentive les enseignements du Verbe, c'est se disposer par là même à manger avec amour la chair délicieuse de l'Agneau.

Pourtant l'Église, toujours soucieuse du bien de ses enfants, ne veut rien épargner pour les mettre en état de participer dignement au mystère de l'autel. Aucune précaution ne lui paraît superflue. Et quoique l'avant-messe ne soit elle-même qu'une préparation au sacrifice eucharistique, l'Église juge bon de nous y introduire au moyen de ce court prélude que l'on appelle *introït*. Sans doute, cette antienne, qui se chante aujourd'hui pendant que le prêtre récite au bas de l'autel les prières de la confession, se trouve par le fait définitivement incorporée à la messe. Mais il n'en a pas été toujours ainsi ; et si nous voulons bien comprendre le caractère propre de l'introït, il n'est pas inutile de nous rappeler quelle était sa destination primitive. Reportons-nous donc à ce qui fut l'âge d'or de la liturgie romaine, l'époque du saint pontife Grégoire le Grand.

Les *Ordines romani* nous décrivent dans le détail la majestueuse entrée du pontife, lorsque celui-ci se rendait au sanctuaire entouré de son cortège pour y célébrer le sacrifice (1). Après s'être revêtu des ornements sacrés dans le *secretarium* situé à l'entrée de la basilique, le pontife s'acheminait vers l'autel, soutenu par l'archidiacre et le

(1) Sur le rite de la procession, nous renvoyons le lecteur à un bon petit article de Dom Germain Morin : *L'entrée de l'officiant à la messe solennelle* (Revue Bénédictine, 1889, p. 408).

second diacre, précédé des sous-diacres, dont l'un balançait un encensoir fumant, et des sept acolytes régionnaires qui marchaient en tête du cortège portant les sept chandeliers allumés. Or, c'était pour accompagner la marche du cortège que le chœur exécutait le chant de l'entrée, ou introït (*antiphona ad introitum*), lequel se composait d'un psaume entier et d'une antienne qui était reprise après chaque verset ou couple de versets (1).

Si le symbolisme n'a pas suggéré un rite que l'accomplissement de la fonction liturgique rendait presque nécessaire, il en a du moins inspiré plusieurs particularités. L'apparition de l'évêque au sortir du *secretarium* répond d'assez près à la grandiose vision du Fils de l'homme que saint Jean nous apporte au début de son Apocalypse, et où il nous représente le Christ se manifestant à lui revêtu

(1) Les liturgistes font communément remonter au pape saint Célestin († 432) l'introduction du chant de l'introït dans la liturgie romaine. Encore que la notice du *Liber Pontificalis*, sur laquelle s'appuie cette attribution, ne soit pas extrêmement claire, il n'y a pas de motif pour en contester l'exactitude. De toute manière il faut admettre que l'introït existait dès avant saint Grégoire. Comme nous le disons, il se composait alors d'un psaume entier et d'une antienne ou refrain que l'on reprenait après un ou plusieurs versets. Dans sa forme primitive l'introït devait ressembler à notre invitatoire actuel de matines, que saint Benoît appelle également un psaume avec antienne (*psalmus cum antiphona*). Si l'introït existait déjà avant saint Grégoire, c'est néanmoins à ce pontife que revient l'honneur d'avoir, sinon entièrement composé, du moins choisi, adapté et revêtu de leurs incomparables mélodies les antiennes de notre propre du temps. Les autres liturgies occidentales présentaient aussi une pièce de chant correspondant à l'introït romain ; à Milan on l'appelait *Ingressa*, à Tolède, *Officium*. — Pour plus de détails sur l'histoire de l'introït, nous renvoyons le lecteur au bon article *Introitus*, de Dom Bäumer, dans le *Kirchenlexicon*, et à la notice de Dom Cabrol sur saint Célestin I, dans le *Dictionnaire d'archéologie*. Car il est bien entendu que, dans les études que nous publions ici et où nous nous plaçons au point de vue spirituel, nous n'abordons le côté historique et archéologique de la question que dans la stricte mesure où il intéresse notre sujet.

d'une longue robe sacerdotale et s'avançant avec majesté au milieu des sept chandeliers d'or (1). On ne saurait donc considérer comme purement fictive et dénuée de tout fondement la belle explication des liturgistes du Moyen Age. Ceux-ci voyaient, dans le pontife enveloppé de ses vêtements sacrés et se dirigeant vers l'autel pour y offrir le sacrifice, l'image du Christ qui se rend au lieu de son immolation, après avoir quitté le ciel et retiré du sein caché de la Vierge sa chair très pure (2). Si, de plus, nous supposons que, pendant cette entrée triomphale du pontife, le chœur entonnait une acclamation dans le genre de celle que nous chantons le jour de l'Épiphanie : *Voici le Souverain Seigneur qui s'avance, tenant dans sa main le règne, la puissance et l'empire*, nous apercevons sans peine le lien étroit qui existait jadis entre le chant de l'introït et l'arrivée du célébrant. On ne trouve pas moins d'à-propos dans une antienne comme celle de la messe de minuit, qui est l'expression des sentiment du Verbe fait chair, à l'instant même où celui-ci sort comme un rayon de lumière du sein virginal de Notre-Dame : *Le Seigneur m'a dit : Tu es mon Fils, c'est aujourd'hui que je t'ai engendré.*

Depuis une époque déjà lointaine, l'introït ne se compose plus que de l'antienne et d'un seul verset de psaume (3).

(1) Apoc., I, 13 ; II, 1.

(2) « Pendant qu'on chante l'introït, le pontife, paré et orné des vêtements sacrés, sort de la sacristie et s'avance vers l'autel, pour marquer que le Christ, attente des nations, ayant tiré sa chair très sainte de la chair très pure d'une vierge, sortit, pour venir dans le monde, de l'impénétrable demeure du ciel, ou de cette retraite cachée qu'est le sein original, *comme un époux sort de sa couche nuptiale.* » Durand de Mende, *Rational*, l. IV, c. 6. On retrouve la même idée dans Innocent III, *De sacro altaris mysterio*, l. II, c. 5.

(3) Il semble bien que, même dans l'antiquité, le psaume d'introït n'était pas toujours chanté intégralement, puisque, d'après le premier *Ordo* romain, le pontife faisait signe de chanter le *Gloria Patri* quand il le jugeait convenable. Dans la liturgie des Chartreux, des Norber-

En vertu d'une modification beaucoup plus récente, il se chante non pas comme autrefois pendant l'entrée du célébrant et de ses ministres, mais lorsque la messe commence. Malgré ce glissement regrettable, l'introït n'a rien perdu de son intérêt véritable et il conserve son utilité propre. Il reste toujours ce prélude par lequel l'Église, avec une souveraine habileté, s'efforce de nous faire pénétrer aussi profondément que possible dans le mystère du jour, de nous donner le goût des réalités divines qu'il renferme, d'exciter dans les âmes des sentiments conformes à la liturgie du temps. L'introït est à la messe ce que l'invitatoire est à l'office de la nuit. L'un et l'autre, malgré les différences que nous signalerons plus loin, ont pour but d'inviter l'assistance à prendre une part active à la prière liturgique, et de disposer les esprits à la louange. « Le bienheureux pape Grégoire — dit saint Odon — a fait de l'introït comme la voix du héraut qui appelle à l'office divin (1). » Il peut arriver, du reste, que l'introït reproduise, en le développant plus ou moins, le texte même de l'invitatoire. Tel est le cas de l'introït de la vigile de Noël : *Hodie scietis*, et de celui de la Pentecôte : *Spiritus Domini* (2).

Étant donné que l'introït comprenait primitivement un psaume entier, il était tout naturel de tirer l'antienne du psaume lui-même. De là vient que la plupart de nos introïts sont empruntés au livre des Psaumes (3). En ce

tins et des Cisterciens, on répète le texte de l'introït, du moins aux jours de fête, une seconde fois après le verset, et une troisième fois après le *Gloria Patri*. C'est là évidemment un reste de l'antique usage qui consistait à répéter l'antienne après chaque verset du psaume.

(1) *De musica*, P. L. CXXXIII, 785.

(2) Un introït qui offre une grande ressemblance avec l'invitatoire est celui du samedi des Quatre-Temps de Septembre : *Venite, adoremus Deum, et procidamus ante Dominum, ploremus ante eum, qui fecit nos : quia ipse est Dominus Deus noster.*

(3) Le verset de l'introït est toujours tiré d'un psaume. Il n'y a

qui concerne le propre du temps, la règle est pour ainsi dire générale, et les introïts du Carême, de la Passion, des dimanches après l'Épiphanie ou après la Pentecôte sont, presque tous, ce que les liturgistes du Moyen-âge appelaient des introïts *réguliers*. Ceci n'empêche pas que quelques-uns de nos plus beaux introïts soient empruntés non pas au Psautier, mais à d'autres livres de la sainte Écriture. Car il nous faut bien compter parmi les pièces les plus remarquables du Missel, tant au point de vue du texte que de la mélodie, les introïts de nos grandes fêtes : Noël (messes du jour et de l'aurore), l'Épiphanie, l'Ascension, la Pentecôte. Pour composer les antiennes de cette seconde catégorie, l'Église a mis à contribution, indistinctement, les deux parties de la Bible. Dans l'Ancien Testament, elle a eu recours de préférence soit à Isaïe, surtout pendant l'Avent et le jour de Noël, soit aux livres sapientiaux : la Sagesse et l'Ecclésiastique. Mais elle s'est inspirée aussi de l'Évangile, du livre des Actes, des Épîtres et de l'Apocalypse. En telle ou telle occasion elle s'est autorisée de son pouvoir souverain pour faire choix, parmi les écrits extra-canoniques, comme le IV^e^ livre d'Esdras, des passages qui lui convenaient (1). Enfin, quand il lui a plu de le faire, elle a composé elle-même, par la plume d'un de ses poètes, le texte de certains introïts qui, comme le *Gaudeamus* (2) ou le *Salve Sancta*

d'exception que pour la messe de Notre-Dame des Sept-Douleurs, où le verset est tiré de l'Évangile. La composition liturgique de ce dernier office laisse à désirer sous plus d'un rapport.

(1) C'est le cas de l'introït du mardi de la Pentecôte : *Accipite jucunditatem* (IV Esdr., II, 36-37), peut-être aussi des introïts : *In excelso throno* (dimanche dans l'octave de l'Épiphanie) et *Salus populi* (XIX^e^ dimanche après la Pentecôte). D'après Dom de Bruyne, ces textes liturgiques, comme beaucoup d'autres du bréviaire, proviennent vraisemblablement d'une apocalypse perdue. Cf. *Revue Bénédictine*, 1921, p. 106.

(2) Messe de sainte Agathe (5 février).

Parens (1), sont tout remplis de sa jubilation ou de sa tendresse. Ajoutons encore que, même quand l'Église se sert de la sainte Écriture, elle le fait toujours avec la pleine liberté de l'Épouse, et en dispose à son gré, comme de son propre héritage. Ce serait le lieu de réitérer la remarque que nous avons faite jadis, ici même, au sujet des offertoires (2). Dans un seul et même endroit de l'Écriture, l'Église choisit les passages qui lui conviennent, elle les coupe où bon lui semble, les intervertit souvent et les combine. Parfois elle ajoute des mots, parfois elle en retranche. Elle n'hésite pas à modifier les termes, pour les faire correspondre davantage à sa propre pensée. Comme exemple de cette sainte liberté avec laquelle l'Épouse du Christ fait usage du texte sacré, nous citerons l'introït du deuxième dimanche de l'Avent. Non seulement l'antienne n'est pas entièrement tirée du chapitre xxx d'Isaïe, mais les expressions qui sont détachées de ce passage du prophète — et que nous mettons en italiques — se trouvent coordonnées entre elles de la manière la plus libre : *Populus Sion* (v. 19), ecce Dominus veniet ad salvandas gentes : *et auditam faciet Dominus gloriam vocis suae* (v. 30) *in lætitia cordis vestri* (v. 29). L'introït des messes de la Croix, dont nous avons parlé dans un précédent article sur la fête de l'Exaltation (3), présente lui aussi une heureuse transposition d'un passage de saint Paul dans un texte qui le met habilement en valeur.

*
* *

Ce qui fait l'intérêt propre de l'introït, on ne saurait trop

(1) Messes de la sainte Vierge.
(2) *Vie Spirituelle* (mars 1923).
(3) *Vie Spirituelle* (septembre 1923).

le redire, c'est qu'il nous propose l'objet du mystère célébré par la liturgie, non pas selon la rigueur et dans le style lapidaire d'une formule dogmatique ne s'adressant qu'à l'intelligence, mais avec cette exquise suavité, et cette onction toute divine, qui est seule capable de captiver notre âme. Souvent, dans une courte phrase bien construite et habilement agencée, au moyen de quelques expressions finement nuancées et choisies avec soin, l'Église, en même temps qu'elle fait pénétrer notre esprit aussi loin que possible dans le fond du mystère, y introduit du même coup notre cœur. Sous ce rapport, l'introït ne ressemble pas totalement à l'invitatoire. Le refrain de l'invitatoire, conçu sur un type pour ainsi dire invariable, énonce toujours de la manière la plus concise et la plus nette l'objet de la fête : *Christus natus est nobis, Christus apparuit nobis, Surrexit Dominus vere* (1). Il se termine ordinairement par cette même formule qui nous invite à l'adoration : *Venite, adoremus*. La forme très simple de l'invitatoire répond tout à fait à la place qu'il occupe dans l'office divin et au but qui lui est assigné (2). Au commencement de matines, il s'agit d'exciter l'esprit dont l'attention est

(1) Invitatoires de Noël, de l'Épiphanie, de Pâques.

(2) L'usage de commencer l'office de nuit par la récitation du psaume XCIV, que nous appelons l'invitatoire, a été probablement emprunté à la Règle de saint Benoît. Telle est du moins l'opinion exprimée par Dom Bäumer, soit dans son *Histoire du bréviaire*, soit dans le *Kirchenlexicon* (art. *Invitatorium*). Notre bienheureux Père savait par expérience qu'il est utile, pour secouer le sommeil des moines, de les exciter à la louange. C'est pourquoi il leur recommandait de s'exhorter les uns les autres dès le réveil : « surgentes vero ad opus Dei, invicem se moderate *cohortentur*, propter somnolentorum excusationes » (Règle, c. XXII). On s'exhortait sans doute au moyen de courtes formules de ce genre : *Venite exsultemus Domino, venite adoremus Deum*. La formule du réveil, qui est encore aujourd'hui en usage dans presque toutes les communautés religieuses : *Benedicamus Domino*, n'est elle-même qu'une *invitation* à la louange divine.

encore quelque peu engourdie par le sommeil de la nuit, et de le mettre aussi rapidement que possible en contact avec la réalité surnaturelle. Rien de plus efficace à ce moment qu'une invitation brève, claire, rendue plus pressante encore par le mouvement vif et entraînant de la mélodie. Dans l'introït, l'Église en use avec plus de souplesse et de variété (1). A l'heure où se célèbre la sainte messe, la lumière du jour s'est répandue sur toute la terre, et l'esprit de l'homme a récupéré avec son habituelle vigueur une parfaite lucidité. Il n'y a pas de moment plus propice pour offrir le sacrifice du matin. Sans doute il peut arriver, et le cas est fréquent, que l'introït revête la forme d'une exhortation à la louange, mais c'est plutôt dans le but de donner libre cours à un enthousiasme qui déborde, ou à une joyeuse ivresse qui ressemble à celle dont furent envahis les disciples, lorsque l'Esprit-Saint descendit sur eux. C'est justement ce qui se vérifie dans beaucoup d'introïts du temps pascal. L'Église, qui vient de revivre le grand mystère rédempteur, et qui a vu s'accroître en la nuit solennelle de Pâques le nombre de ses enfants, se sent incapable d'exprimer à Dieu toute la reconnaissance que mérite un si grand bienfait. Alors elle lance jusqu'aux extrémités du monde des appels à la louange et à l'*action de grâces*, qu'elle entrecoupe de multiples exclamations d'allégresse : « Chantez à Dieu un chant de jubilation, vous tous habitants de la terre, alleluia ; entonnez un psaume à la gloire de son nom, alleluia ; rendez-lui honneur et louange, alleluia, alleluia, alle-

(1) Le chant de l'introït a conservé un mouvement en rapport avec son affectation primitive. Nous lui retrouvons, non pas toujours mais le plus souvent, le caractère contenu, grave et majestueux, qui convient à une marche solennelle. Ainsi, par exemple, les introïts *In medio* et *Os justi*. Ajoutons encore qu'au point de vue musical les autres pièces de chant doivent être interprétées d'après le caractère de l'introït. Tant il est vrai que l'introït est le prélude de la messe.

luia (1). » — « Chantez au Seigneur un cantique nouveau, alleluia; car le Seigneur a opéré des merveilles, alleluia (2)... » — « Faites retentir un cri de joie, et qu'il soit entendu, alleluia; proclamez-le jusqu'à l'extrémité de la terre : le Seigneur a délivré son peuple, alleluia, alleluia (3). »

Dans les introïts des dimanches après l'Épiphanie, l'Église emploie cette même forme d'invitation à la louange, mais elle le fait d'une autre manière, avec quelque chose de plus contenu et de plus majestueux dans l'expression de ses sentiments. Elle n'incite pas à l'action de grâces, mais à l'*adoration*, parce que cette attitude est plus en rapport avec le mystère de l'Épiphanie. Elle exhorte le ciel et la terre à suivre l'exemple des Mages (4), en adorant l'Emmanuel : « Que toute la terre vous *adore* et vous chante, ô mon Dieu (5). » — « Vous tous, anges de Dieu, *adorez*-le (6). » — « Sur un trône élevé j'ai vu siéger un homme que la multitude des anges *adore* (7). » Il convient en effet de rendre l'hommage de notre adoration à celui qui s'est fait reconnaître par la manifestation de sa puissance divine comme le Roi du ciel et de la terre.

Si parfois l'invitation revêt une allure impérative, si elle devient un avertissement, une injonction dans le genre de l'introït des messes de la Croix, c'est parce que l'Église, consciente de son autorité maternelle, veut, à la suite de

(1) III[e] dimanche après Pâques.
(2) IV[e] dimanche.
(3) V[e] dimanche. La traduction française ne peut rendre le caractère bref et pressant de ces appels à la louange.
(4) « Et intrantes domum, invenerunt puerum cum Maria matre ejus, et *procidentes adoraverunt eum* » (Évangile de l'Épiphanie). Toute la liturgie de ce jour nous invite à l'adoration.
(5) II[e] dimanche après l'Épiphanie.
(6) III[e] dimanche.
(7) Dimanche dans l'octave de l'Épiphanie.

l'apôtre saint Paul, nous rappeler la condition nécessaire de notre salut : *Nos autem gloriari* OPORTET *in Cruce Domini nostri Jesu Christi, in quo est salus, vita et resurrectio nostra.*

Mais l'Église ne croit pas indispensable de recourir toujours à cette forme exhortative. Quand elle veut inspirer à ses enfants des sentiments de confiance profonde en Dieu, ou leur faire implorer avec instance le secours divin, elle emploie un moyen plus sûr et plus efficace en prenant elle-même l'initiative de la prière. Alors, elle s'adresse directement au Seigneur, afin d'entraîner les âmes et de les faire entrer dans le courant de sa propre supplication. Voilà pourquoi, pendant le Carême, période de prière soutenue et confiante, elle s'efforce de toucher le cœur de son divin Époux, en lui exprimant dans de suppliantes antiennes ses désirs, ses besoins, et surtout sa tendresse : « Seigneur, souviens-toi de tes miséricordieuses bontés qui sont éternelles (1)... » — « Ne m'abandonne pas, Seigneur, mon Dieu, ne t'éloigne pas de moi, accours à mon aide (2). » — « Seigneur, prête l'oreille à mes paroles, écoute mon cri, sois attentif à la voix de ma prière, mon Dieu et mon Roi (3). » — « J'apparaîtrai, moi, revêtue de la justice en ta présence, et je me rassasierai de la manifestation de ta gloire (4). » — « Pour moi, j'espérerai dans le Seigneur, j'exulterai et je me réjouirai dans ta miséricorde, car tu as regardé ma bassesse (5). » — « La pensée de mon cœur est toujours auprès de toi (6). »

Au temps de la Passion, l'Église, qui revit tous les états

(1) Mercredi des Quatre-Temps de Carême.
(2) Mercredi de la 2e semaine.
(3) Samedi de la 3e semaine.
(4) Vendredi de la 2e semaine.
(5) Mercredi de la 3e semaine.
(6) Vendredi de la 4e semaine.

de son Époux, transforme cette prière sereine et confiante en un véritable cri d'angoisse et de détresse, parce qu'elle-même se sent poursuivie par la haine féroce des ennemis du Christ : « Prends pitié de moi, mon Dieu, car on s'acharne contre moi, tout le jour je suis attaquée et persécutée (1). » — « Prends pitié de moi, Seigneur, car je suis dans la tribulation, délivre-moi, arrache-moi de la main de mes ennemis et de mes persécuteurs (2). » — « Délivre-moi de la gueule du lion et de la corne des bêtes féroces (3). »

Pendant l'Avent, l'Église nous fait partager son impatience de voir paraître l'Époux, et elle nous fait soupirer avec elle : « Cieux, versez d'en haut votre rosée, et faites pleuvoir sur nous le Juste (4). » — « Seigneur, tu es proche (5). » — « Viens, Seigneur, et montre-nous ta face... alors nous serons sauvés (6). » — Lorsque, après avoir accompli sa course sur la terre, Jésus remonte dans sa gloire céleste et nous dérobe sa présence visible, l'Église recherche encore, quoique d'une autre manière, le visage de son Bien-Aimé : « Mon cœur te l'a dit, Seigneur : j'ai cherché ta face, je la chercherai toujours, ne me cache pas ton visage : *Quaesivi vultum tuum,* VULTUM TUUM, *Domine,* REQUIRAM, *ne avertas faciem tuam a me* (7). »

Les introïts de nos grandes solennités du cycle liturgique sont particulièrement précieux, puisqu'ils ont pour but, comme nous l'avons déjà observé, de nous introduire dans le mystère du jour. Il suffit bien souvent d'un mot ou deux, choisis et placés avec art, pour nous éclairer sur la signi-

(1) Lundi de la Passion.
(2) Vendredi de la Passion.
(3) Dimanche des Rameaux.
(4) Mercredi des Quatre-Temps de l'Avent.
(5) Vendredi de la même semaine.
(6) Samedi de la même semaine.
(7) Dimanche dans l'octave de l'Ascension.

fication véritable et profonde de la fête célébrée. Tantôt, l'Église met l'antienne de l'introït sur les lèvres de son divin Époux et redit avec lui les paroles qui sortent de sa bouche : c'est ce qu'elle fait aux messes de Noël et de Pâques; tantôt, elle-même énonce discrètement l'objet du mystère et le livre à notre méditation : tel est le cas des introïts de l'Épiphanie et de la Pentecôte.

Nous ne reviendrons pas sur l'introït de la messe de minuit, puisque nous avons déjà essayé, ici même, d'y retrouver dans sa substance tout le mystère de Noël (1). Mais l'introït de la messe de Pâques n'offre pas un moindre intérêt. Il n'était guère possible, croyons-nous, de rendre avec plus de perfection et plus de suavité, par la parole et par la mélodie, le ravissement ineffable de l'humanité, qui, ensevelie jusqu'à ce jour dans les ténèbres de la mort, se retrouve dans la société de Dieu par la résurrection de son Chef : « Je suis ressuscité et me voici encore avec toi : *Resurrexi et* ADHUC *tecum sum* (2). » La régénération de la nature humaine qui, au jour de Pâques, se réalise en la personne du nouvel Adam, met à découvert les plus secrets desseins de la Sagesse éternelle. Celle-ci n'avait, depuis toujours, prévu et permis l'*heureuse faute* de l'homme que pour ménager à la puissance divine la gloire d'une merveilleuse réparation : « En étendant sur moi ta main (pour me ressusciter), ta sagesse est devenue admirable : *Posuisti super me manum tuam, mirabilis facta est scientia tua* (3). »

(1) Cf. *Vie Spirituelle* (décembre 1922).

(2) « Humanum genus quod in Adam cecidit, per Christum resurgens dicit : *Resurrexi et adhuc tecum sum.* » Honorius d'Autun, *Gemma animae*, l. IV, c. 17. Nous retrouvons la même idée dans la collecte : « Deus, qui hodierna die *per Unigenitum tuum, aeternitatis nobis aditum devicta morte reserasti...* »

(3) La multiplicité des références scripturaires données par le missel romain ne doit pas nous donner le change sur le caractère de ces textes liturgiques et nous en faire méconnaître la parfaite unité de composition.

La résurrection du Christ Jésus constitue en effet pour Dieu la plus belle victoire de sa toute-puissance et de sa sagesse.

L'introït de l'Épiphanie, qui s'inspire très librement de plusieurs passages de l'Écriture, ramasse en une phrase très courte, mais bien construite, tout l'objet de cette riche solennité (1). Qu'est-ce donc que le mystère de l'Épiphanie, sinon le mystère du Christ Jésus apparaissant au monde dans l'éclat de sa gloire divine et notifiant à toutes les créatures du ciel et de la terre, par le déploiement de sa puissance, l'avènement de leur souverain Seigneur et Roi? Or, l'introït nous fait entendre la voix du héraut qui annonce aux nations l'apparition du majestueux Dominateur venant prendre possession de son royaume : *Ecce advenit Dominator Dominus, et regnum in manu ejus, et potestas et imperium.* — Dans l'introït de l'Ascension, l'Église se sert de l'avertissement donné par les anges aux témoins de ce glorieux épisode, pour nous jeter du premier coup en présence de l'*admirable* mystère, et pour maintenir les yeux de notre âme fixés sur le ciel jusqu'au jour où notre divin Chef en sortira de nouveau afin de réunir à lui les membres de son corps mystique : *Viri Galilaei, quid* ADMIRAMINI *aspicientes in cœlum? Quemadmodum vidistis eum*

(1) Il est tout à fait regrettable que la fête de l'Épiphanie, dont l'importance est de premier ordre dans l'économie de l'année liturgique, tienne actuellement si peu de place dans la pensée des fidèles. Ceci tient pour une bonne part à ce que, par un irréparable malheur, elle ne figure plus, en France et ailleurs, au nombre des fêtes de précepte. Il n'est guère de solennité dont la signification soit plus riche et l'objet plus étendu. On y honore le Christ Jésus sous tous ses aspects : Fils de Dieu et Sauveur du monde (*Le baptême et les noces de Cana*), Verbe du Père et Docteur (*La manifestation au Temple.* Dim. dans l'octave). Surtout nous le glorifions dans sa royauté universelle (*adoration des Mages*), c'est-à-dire comme le Chef et l'Époux de l'Église. Ne serait-il pas opportun, à l'heure où beaucoup se préoccupent de promouvoir le règne social de Jésus-Christ, de restituer à cette fête tout le relief qu'elle mérite ?

ascendentem in cœlum, ita veniet (1). Encore un exemple très suggestif de la manière dont l'Église adapte à sa propre pensée les textes de la sainte Écriture, puisque, pour exhorter ses enfants à ne pas quitter du regard le ciel où Jésus a pénétré, elle se sert des mêmes paroles au moyen desquelles les anges ont congédié les témoins de l'Ascension du Sauveur (2).

Nous terminons le cycle du temps en célébrant, avec le mystère de la Pentecôte, la pleine et opulente réalisation de l'œuvre de notre salut qui s'achève par l'effusion surabondante de la vie divine sur toute la surface de la terre. L'Esprit du Christ Jésus nous met en possession de toutes les richesses de grâce qui nous ont été acquises par le sacrifice de la Croix. Ce qui permet de dire que tous, alors, nous recevons proprement de la plénitude du Verbe fait chair : *Et de* PLENITUDINE *ejus nos* OMNES *accepimus* (3). Or, il suffit à la liturgie d'un mot pour nous définir dans toute son ampleur l'objet de la fête : *Spiritus Domini* REPLEVIT *orbem terrarum*. L'Esprit du Seigneur a rempli l'univers. Puis, nous faisant pénétrer plus avant dans le mystère, la fin de l'introït nous rappelle que la grande promesse de Jésus à ses disciples est réalisée par la venue de ce Maître intérieur qui sait nous communiquer les enseignements divins au moyen d'un céleste et admirable langage : *Et hoc quod continet omnia*, SCIENTIAM *habet* VOCIS (4). Celui

(1) A remarquer le changement significatif : « Quid *admiramini* aspicientes », au lieu de : « quid *statis* aspicientes ». L'Ascension est qualifiée par l'Église de mystère *admirable*, et c'est pourquoi l'accent de la mélodie est sur *admiramini*.

(2) L'interprétation que nous suggérons ici n'a rien d'arbitraire, elle s'appuie sur toute la liturgie de la fête. Qu'on en juge par la collecte : «... ipsi quoque *mente in cœlestibus habitemus.* »

(3) Joan., I, 16.

(4) Ce qui fait allusion, non pas tant à la communication du don des langues, qu'à cette promesse du Seigneur : « Paraclitus autem

qui renferme et contient tout possède aussi le secret de nous instruire. L'avènement de l'Esprit de Dieu a pour effet d'inonder le monde de lumière et de vie.

*
* *

De même que l'introït est le texte liturgique qui nous introduit le plus sûrement dans l'esprit des grandes solennités du cycle chrétien, il est aussi celui qui nous met le plus directement en contact avec les saints dont l'Église célèbre l'office et la messe. C'est dans l'introït que, de préférence, l'Église nous livre sa pensée sur le bienheureux qu'elle propose à notre dévotion, qu'elle nous le présente sous ses traits les plus distinctifs, ou bien qu'elle met en relief le caractère essentiel de sa mission et le motif spécial qui lui vaut nos hommages. Donnons encore quelques exemples. Personne ne contestera, je suppose, que, de tous les écrivains inspirés, aucun n'est allé plus loin dans la connaissance de la vie intime de Dieu que l'apôtre saint Jean. Or, dans l'introït de sa fête, l'Église se plaît à faire ressortir l'incomparable plénitude de sagesse et d'intelligence de ce disciple privilégié, en qui elle honore le dépositaire choisi des secrets du Verbe fait chair, et le plus sublime interprète de ses divins enseignements : « Au milieu de l'Église, le Seigneur lui ouvrit la bouche, il le remplit de l'Esprit de sagesse et d'intelligence, et il le recouvrit d'un vêtement de gloire : *In medio Ecclesiae aperuit os ejus : et* IMPLEVIT *eum Dominus Spiritu sapientiae et intellectus : stolam gloriae induit eum* (1). » Mais, proclamer l'incom-

Spiritus Sanctus, quem mittet Pater in nomine meo, ille vos *docebit omnia, et suggeret vobis omnia*, quaecumque dixero vobis » (Joan., XIV, 26).

(1) Il est vrai que cet introït n'est plus particulier à la messe de

parable sagesse de Jean, n'est-ce pas, du même coup, reconnaître la plénitude de sa charité? *Qui autem adhaeret Domino, unus spiritus est* (1), nous dit saint Paul.

Tous les saints sont devenus, par l'intensité de leur amour, les amis privilégiés de Dieu, et c'est à ce titre que nous devons les vénérer. Leur gloire dans le ciel est d'autant plus grande que leur charité a été plus parfaite ici-bas. Ceci n'empêche pas l'amour divin de s'imprégner dans le cœur des vierges d'un parfum tout particulier de tendresse. L'exquise fraîcheur de la dilection virginale, sa pureté délicate, lui confèrent un prix inestimable aux yeux de l'Époux. On peut dire à l'honneur des vierges que toute leur œuvre sur la terre consiste uniquement à aimer le Christ et à lui plaire. Une Gertrude, une Catherine de Sienne, une Thérèse de Jésus, n'ont pas connu d'autre occupation ici-bas, que se livrer à l'amour et entraîner les âmes à leur suite dans les voies de la divine charité. Mais cet amour virginal du souverain Bien, qui a la pureté translucide du diamant, en possède aussi la résistante fermeté. Entre les épouses de Jésus et l'ennemi de Dieu il y a quelque chose de cette irréductible et vigoureuse hostilité, qui existe depuis toujours entre la Vierge des vierges et le Serpent. L'introït du Commun des Vierges dégage justement, avec brièveté et précision, ce double élément d'amour et de haine, qui vaut à la sainteté virginale le privilège d'une participation singulière à l'onction du Christ Jésus : « Tu as aimé la justice et haï l'iniquité, c'est pourquoi le Seigneur ton Dieu t'a élevée au-dessus de tes compagnes en te conférant l'onction de l'huile d'allégresse :

saint Jean, depuis qu'il est entré dans le Commun des Docteurs. Mais nul ne regrettera de le voir appliqué au Docteur Angélique ou à saint François de Sales.

(1) I Cor. VI, 17.

DILEXISTI *justitiam et* ODISTI *iniquitatem* : PROPTEREA *unxit te Deus, Deus tuus, oleo laetitiae prae consortibus tuis.* »

Ajoutons une remarque importante, qui concerne non seulement l'introït, mais, d'une manière générale, tous les textes insérés dans le Missel ou dans le Bréviaire. Pour obtenir le sens *liturgique* de tel ou tel passage de l'Écriture, il ne suffit pas de recourir à une traduction littérale d'après l'hébreu ou la Vulgate (1), mais il faut interpréter le texte en question d'après la signification souvent très particulière qui lui est assignée par l'Église elle-même. Et le plus sûr moyen d'y parvenir, c'est ordinairement de se reporter aux explications qui en ont été fournies par les Pères dans leurs savoureux et riches commentaires. Prenons, par exemple, l'introït de la messe de sainte Agnès (21 janvier), qui se retrouve aujourd'hui dans le Commun des Vierges martyres. Voici d'abord le texte liturgique : *Me exspectaverunt peccatores, ut perderent me : testimonia tua, Domine, intellexi; omnis consummationis vidi finem, latum mandatum tuum nimis.* En traduisant d'après l'hébreu, nous obtiendrons le sens suivant : « Tandis que les méchants me cherchent pour me perdre, j'étudie tes lois : j'ai aperçu des bornes dans ce qu'il y avait de plus achevé, seule ta loi est une immensité sans limites ! (2) » Il est bien évident qu'une telle traduction n'est pas faite pour nous donner l'intelligence et le goût de la prière liturgique. Mais, en nous aidant des interprétations d'un saint Ambroise ou d'un saint Augustin, nous n'aurons pas de peine à découvrir que le sens de ce passage est tout autre, et qu'il faut le traduire à peu près de la sorte : « Des hommes pervers ont sollicité la perte de mon âme, et moi,

(1) Le plus grave inconvénient d'un tel système serait, fort souvent, de faire signifier au texte liturgique juste le contraire de ce qu'il veut dire.

(2) Traduction Pannier.

Seigneur, ayant pénétré jusqu'au fond de ta Loi, j'ai vu dans l'excès de la charité (1) — c'est-à-dire dans le don de soi jusqu'à la mort — le terme dernier de toute perfection. » En vérité, la petite vierge romaine ne pouvait nous dire avec plus de simplicité et de fraîcheur que l'infâme tentative de ses persécuteurs avait été pour elle l'occasion de donner au Christ la plus grande preuve d'amour : MAJOREM CARITATEM *nemo habet, ut animam suam ponat quis pro amicis suis.*

A propos de la vie mystique de sainte Gertrude et de sainte Mechtilde on a écrit ceci : « Les textes de la liturgie font presque tous les frais de leurs entretiens intérieurs. C'est généralement d'un mot, d'une expression, d'un verset, d'une strophe, d'une pensée, d'une nuance, d'un geste, d'une circonstance de la liturgie, que naît pour elles le rayon qui vient illuminer leur intelligence, échauffer leur cœur, fournir un point de départ à leurs visions ou à leurs extases. Pour ces moniales, la liturgie est tellement devenue une seconde nature, qu'elles en *épousent* totalement les sentiments et se les font totalement leurs (2). » Ne craignons pas de suivre l'exemple des deux vierges d'Helfta, de Gertrude surtout. Qui donc a jamais su mieux qu'elle faire usage des textes liturgiques, se les assimiler, y trouver l'aliment de sa contemplation? C'est très certainement par ce contact assidu avec la liturgie que Gertrude s'est imprégnée de la bonne odeur du Christ, et qu'elle a acquis cette sainteté si aimable, si captivante, dont la fraîcheur exquise transpire dans ses écrits. Sainte Gertrude a reçu du Seigneur lui-même mille preuves attestant combien sa

(1) S. Augustin : « Quod autem addidit : *Latum mandatum tuum valde*, non intelligo nisi caritatem. » Enarratio in Ps. CXVIII. On retrouve le même sens dans S. Ambroise, Cassiodore, etc.

(2) Dom M. Festugière, *La liturgie catholique*, p. 86.

méthode lui était agréable, car c'est justement pendant qu'elle s'appropriait les paroles de la liturgie que son divin Époux la comblait de ses grâces. Voici, pour terminer, un trait que nous citons, parce qu'il se rapporte bien au sujet effleuré dans ces pages, et qu'il nous en fournira très opportunément la conclusion. Un certain dimanche de la Quinquagésime, pendant que la Sainte adressait au Seigneur les paroles de l'introït : *Esto mihi in Deum* PROTECTOREM, *et in* LOCUM REFUGII..., Jésus lui retourna sa propre demande : « Sois, lui dit-il, ma protectrice ô toi ma bien-aimée, en te proposant de me défendre contre les insultes dont on m'accable particulièrement en ces jours; car maintenant repoussé de tous et désirant me reposer, je viens me réfugier près de toi. » Alors, dans un élan d'amour, Gertrude serra Jésus fortement dans ses bras et chercha à l'introduire au plus intime de son être. Mais soudain elle se trouva ravie et unie si intimement à Dieu, qu'il lui fut impossible de se conformer aux mouvements du chœur (1). Ce n'est qu'un exemple entre bien d'autres. Et surtout, ne l'oublions pas, c'est pendant que Gertrude prenait part, avec une plus grande dévotion que de coutume, à la prière liturgique, que lui furent dévoilés, en la fête de l'apôtre saint Jean, les secrets ineffables du Cœur de Jésus.

fr. EMMANUEL FLICOTEAUX, O.S.B.
Oosterhout.

(1) *Le Héraut de l'amour divin*, l. IV, c. 15.

LA TENTATION

(*suite*) (1)

II. — *L'œuvre du tentateur*

Cette multitude, cette moisson d'âmes, le démon la cueille par la tentation.

C'est si bien là son œuvre sur terre que l'Évangile l'appelle « le tentateur ». Saint Paul nous prévient et nous met en garde : « Revêtez-vous de toutes les armes de Dieu afin de tenir contre les ruses du diable, car nous n'avons pas à lutter contre la chair et le sang, mais contre les dominations, contre les autorités, contre les princes de ce monde de ténèbres, contre les esprits méchants dans les lieux célestes (2). » Saint Pierre nous recommande aussi de veiller : « Frères, soyez sobres et veillez ; voici que le diable votre ennemi rôde comme un lion rugissant en quête de sa proie ; résistez-lui forts dans la foi (3). » Et saint Jacques dit : « Soumettez-vous à Dieu ; résistez au diable et il fuira loin de vous (4). »

Après les conseils et les avertissements, les exemples.

(1) Cf. *La Vie Spirituelle*, novembre et décembre 1923, janvier, février et juin 1924.

(2) Ephes., VI, 12. — Ce texte, remarque le R. P. Pègues (Comm. S. Theol., I P., q. 114, a. 1, arg. *Sed contra*), n'est que le résumé de ce qui est proclamé à chaque page de l'Écriture, depuis le début de la Genèse où nous voyons la tentation démoniaque par l'entremise du serpent, jusqu'à l'Apocalypse qui n'est autre chose que le récit prophétique des luttes de l'Église, assistée par les bons anges, contre les assauts de l'éternel révolté, Satan.

(3) I Petr., V, 8 et sq.

(4) Jac., IV, 7.

La sainte Écriture nous montre Satan à l'œuvre. Il tente dès l'origine du monde : Gen., III, 1 et sq.; Apoc., XII, 9. « Voyant que Dieu, par sa providence, avait rangé toutes les créatures sous l'obéissance de l'homme, il l'attaque au milieu de ce jardin de délices où il vivait si heureusement dans son innocence; il tâche de lui inspirer ce même orgueil dont il était possédé, et à notre malheur, il réussit. Ainsi, selon la maxime de l'Évangile, l'homme étant dompté par le diable devient incontinent son esclave : *a quo enim quis superatus est, hujus et servus est* (1). » Les Évangélistes nous ont laissé le récit de la tentation que Jésus a voulu lui-même subir : Matth., IV, 1-11; Marc, I, 13; Luc, IV, 1-14. C'est aussi au diable que saint Jean attribue la trahison de Judas : Joa., XII, 2, 27; et saint Pierre affirme que Saphire et Ananie ont été tentés par lui : Act., V, 3. Le Sauveur, du reste, enseigne lui-même que c'est le démon qui sème l'ivraie dans le champ du père de famille : Matth., XIII, 39; qui enlève la parole du cœur des hommes : Luc, VIII, 12; et qui a demandé à cribler les apôtres comme on crible le blé : Luc, XXII, 31.

Les Pères et les écrivains ecclésiastiques de tous les siècles font écho à la sainte Écriture (2). Mais ce sont des

(1) Bossuet : I^er^ Sermon pour le I^er^ dimanche de Carême, 2^e^ point.

(2) *La liturgie* est très expressive sur ce point, et son témoignage n'est pas à négliger : *lex orandi, lex credendi.* Dans la bénédiction de l'eau, l'Église demande que cette eau soit efficace pour faire fuir les démons et détruire leurs embûches. Même demande dans les formules d'autres bénédictions, cierges et huile, par exemple.

Voici maintenant quelques formules de nos prières liturgiques : « Dentes retundat invidi » (hymne Laudes, 2^e^ férie) ; « Fuga catervas daemonum » (hymne des Matines, 3^e^ férie). — L'office des Complies est riche en enseignements : la leçon brève du début est un avertissement solennel; il faut se tenir sur ses gardes : « Frères, soyez sobres et veillez, car le diable votre ennemi rôde comme un lion rugissant... » A l'hymne on implore le secours de Dieu contre l'adversaire : « Hostemque nostrum comprime, Ne polluantur corpora. »

D'autres invocations pressantes ne s'expliquent que par la crainte

pages entières qu'il faudrait transcrire ici pour donner une idée à peu près exacte du témoignage patristique. Le cadre de ce travail ne le permet pas (1). Nous trouverons

d'un danger menaçant : « Custodi nos, Domine, ut pupillam oculi; — Sub umbra alarum tuarum protege nos; — Salva nos, Domine, vigilantes, custodi nos dormientes... » Enfin l'oraison « Visita quaesumus » n'est qu'un long cri d'appel vers Dieu, pour le supplier de nous envoyer ses anges : « Seigneur, daignez visiter cette maison et en écarter toutes les embûches de l'ennemi; que vos anges saints y habitent, et qu'ils nous gardent dans la paix... »

Nous trouvons aussi dans la liturgie dominicaine du Carême plusieurs formules tout aussi impressionnantes. Nous chantons, par exemple, à l'hymne des Complies :

« Precamur, sancte Domine,
Defende nos in hac nocte...
Ne gravis somnus irruat,
Nec hostis nos subripiat,
Nec caro illi consentiens
Nos tibi reos statuat.
Defensor noster, aspice,
Insidiantes reprime... »

et à l'antienne du « Nunc Dimittis » (jusqu'au III[e] dimanche de Carême) : « Evigila super nos, aeterne Salvator, ne nos apprehendat callidus tentator : quia tu factus es nobis sempiternus adjutor. »

(1) On peut citer *Tertullien* : « Operatio daemonum est hominis aversio » (Apol., c. 22). — Saint *Athanase* nous a laissé, dans sa « Vie de saint Antoine », le récit des tentations dont fut affligé le Patriarche de la vie érémitique. — Saint *Basile* enseigne fréquemment, dans sa Règle et ailleurs, à se livrer à d'instantes prières pour échapper au démon et le vaincre. Saint *Pierre Chrysologue* dit (Serm. XI) : « Diabolus mali auctor, nequitiae origo, rerum hostis, secundi hominis semper inimicus; ille laqueos tendit, foveas fodit, aptat ruinas, stimulat corpora, pungit animas, immittit iras, errores serit, discordias parit, pacem turbat... » — Saint *Grégoire le Grand* (Moral., lib. XV, c. 15, n. 19) compare les tentations du démon aux morsures de l'aspic et de la vipère. Enfin, il faut noter ces paroles de saint *Bernard* : « Diabolo nullum aliud est desiderium, nullum negotium, nullum studium, nisi animas perdere... malum machinatur, argute loquitur, artificiose suggerit, callide decipit, illicitos motus insufflat, venenatas cogitationes inflammat, movet bella, nutrit odia, incitat gulam, movet libidinem, desideria carnis instigat, peccati occasionem parat, mille nocendi artibus corda hominum pulsare non cessat. » (Lib. Meditat., c. 15.)

un écho de ces voix de l'antiquité dans deux écrivains beaucoup plus rapprochés de nous : « Le démon ne se plaît, dit Bossuet, que dans le misérable emploi de tenter les hommes (1). » « Remarquez, je vous prie, ajoute Louis de Grenade, de quel nom le saint Évangile appelle le démon. Il l'appelle le « tentateur », comme nous disons le peintre, l'écrivain... D'où vous pouvez conclure que, de même que ces artistes ou artisans sont constamment à leurs travaux, puisqu'ils en vivent, de même notre ennemi, cet artisan des tentations, n'a pas d'autre occupation, ne poursuit pas d'autre lucre, pas d'autre soin, ni d'autre affaire, mais est tout entier sans relâche, et jour et nuit, à ce seul ouvrage. Il ne perd aucun temps, aucune occasion de tenter; il ne connaît ni fêtes, ni dimanches; au contraire, il s'en sert surtout pour nous perdre. Lui qui n'a pas de corps ne se préoccupe ni du manger, ni du sommeil ; pendant que vous dormez, il vous présente d'obscènes images, qui vous enflamment les sens et la chair, et, quand il vous voit, exalté par la passion, soudain il vous réveille, en disant : « Samson, voilà les Philistins ! »

« Que n'osera pas celui qui a osé tenter jusqu'au Roi des Anges? Avec quelle confiance ne s'attaquera-t-il pas à nous, petits vermisseaux, pauvres insectes, lui qui a osé s'attaquer à Dieu ? (2) »

Notre propre expérience va fournir la réponse. Après avoir entendu tant de fois la voix du démon murmurer à nos oreilles, et senti son action sur nous et en nous, il nous arrive aussi de demander, tout angoissés, comme autrefois l'abbé Germain et l'abbé Serenus, le pourquoi de « ces rapports si intimes des démons avec l'âme, qu'ils semblent, non seulement en approcher, mais s'unir à elle

(1) Bossuet, Lettre CXLIX, à Mme Cornuau.
(2) Louis de Grenade, Sermon I, pour le I[er] dimanche de Carême.

pour lui parler, sans qu'elle s'en aperçoive, la pénétrer, lui inspirer ce qu'ils veulent, et connaître parfaitement tous ses mouvements et toutes ses pensées. Comment se fait-il que cette union soit si intime que, sans la grâce de Dieu, nous pouvons à peine distinguer ce qui vient de leur malice ou de notre volonté ? (1) »

Nous le dirons tout à l'heure. Établissons auparavant l'étendue du champ d'action des démons. Les Protestants nient l'existence de toute tentation démoniaque, parce que, disent-ils, on ne peut expliquer comment le démon agit sur l'âme humaine pour l'induire au mal, et que la tentation répugne aux attributs divins. — Tout ce qui va suivre leur sera une réponse.

A l'opposé, une autre opinion attribue tout péché, sans exception, à l'influence diabolique. Saint Thomas a pris nettement position, et nous n'avons qu'à le suivre. Voici son enseignement. D'une façon occasionnelle et indirecte, le démon est cause de tous nos péchés, en ce sens qu'il a brisé la parfaite harmonie de notre nature en faisant tomber le premier homme. Mais, de façon directe, il n'est nullement cause de tous les péchés des hommes, au point qu'ils soient tous et chacun dus à sa persuasion. « Origène prouve, remarque saint Thomas, que l'homme est, à lui tout seul, sa propre cause suffisante de péché. A supposer même que le démon n'existât pas, les hommes auraient le désir de la nourriture, de l'union des sexes et d'autres choses semblables, désir qui peut être désordonné, à moins que la raison ne l'ordonne ; ce qui dépend du libre arbitre (2). » La nature humaine, composée de la partie sensible, qui peut ne pas rester soumise à la partie rationnelle, suffirait donc, dans l'ordre naturel, à rendre le

(1) Cassien, Confér. VII, n. 9.
(2) I^a II^ae, q. 80, art. 4.

péché possible pour l'homme, sans qu'il soit besoin de chercher et de voir partout l'intervention diabolique.

Telle qu'elle est, cette intervention n'en demeure pas moins redoutable, et il nous reste à dire comment elle peut se produire.

C'est que les démons, esprits purs par leur origine, le sont demeurés après leur chute : ils n'ont rien perdu de leurs facultés de nature (1). Bossuet va nous l'expliquer. « Les puissances qui s'opposent à nous, dit-il, sont des esprits purs et incorporels; tout y est actif, tout y est nerveux ; et si Dieu ne retenait leur fureur, nous les verrions agiter ce monde avec la même facilité que nous tournons une petite boule. Ce sont, en effet, les princes du monde, dit le saint apôtre ; ce sont des malices spirituelles, « *spiritualia nequitiae* » ; où il suppose manifestement que leurs forces naturelles n'ont pas été altérées... Ne vous persuadez pas, en effet, que, pour être tombés de si haut, ils aient été blessés dans leur disposition naturelle. Tout est entier en eux, excepté leur justice et leur sainteté, et conséquemment leur béatitude. Du reste, cette action vive et vigoureuse, cette ferme constitution, cet esprit délicat et puissant et ces vastes connaissances leur sont demeurés (2).

« En voici la raison solide, tirée des principes de saint Augustin : c'est que la félicité des esprits ne se trouve ni dans une nature excellente, ni dans un sublime raisonnement, ni dans la force, ni dans la vigueur; mais elle con-

(1) « L'ange, selon sa nature, est intelligence et esprit. Or, en raison de la simplicité de sa substance, il est impossible que rien soit soustrait à sa nature par mode de peine : il n'en est pas de lui comme de l'homme qu'on peut punir en lui enlevant une main, ou un pied, ou toute autre partie du corps. C'est pourquoi saint Denys déclare que les dons naturels demeurent intacts dans les démons. » (S. Theol., I^a P., qu. 64, a. 1, in co.)

(2) Bossuet, I^er Sermon pour le I^er dimanche de Carême.

siste seulement à s'unir à Dieu par un amour chaste et persévérant. Quand donc ils se séparent de lui, ne croyez pas qu'il soit nécessaire que Dieu change rien en leur nature pour punir leur égarement : il suffit, dit saint Augustin, pour se venger d'eux, qu'il les abandonne à eux-mêmes. De cette sorte ils ne perdront pas pour cela leurs dons naturels. Non, ils leur seront conservés ; mais il y aura cette différence que, par une rage désespérée, ils les ont tous convertis en malice.

« Par conséquent, il ne faut pas croire que leurs forces soient épuisées par leur chute. Toute l'Écriture les appelle forts. « Les forts, dit David (ps. LVIII, 4), se sont jetés sur moi » ; par où saint Augustin entend les démons. Jésus-Christ appelle Satan le « fort armé » (Luc, XI, 21). Non seulement il a sa force, c'est-à-dire sa nature et ses facultés, mais encore ses armes lui sont conservées, c'est-à-dire ses inventions et ses connaissances (1). »

Pour mener à bien sa lutte contre l'humanité, Satan va grouper toutes ses forces et organiser tous ses moyens.

Nous avons déjà signalé qu'au royaume des enfers règnent, dans la haine commune, une certaine hiérarchie et comme une sorte de concorde. Pour Cassien, cette hiérarchie démoniaque est imposée par les nécessités mêmes de la guerre. « Les méchants, fait-il dire à l'abbé Serenus, ne peuvent s'entendre en toutes choses, et la bonne harmonie n'existe pas ordinairement entre ceux qui ont les mêmes vices ; cela est certain, il n'y a pas d'ordre dans le désordre. Quelquefois cependant, lorsqu'ils ont un même but, un même intérêt, ils sont obligés de s'entendre pour un temps. C'est ce que nous voyons dans les combats que nous livrent les démons ; non seulement ils agissent chacun à son tour, mais encore ils choi-

(1) Bossuet, I^er^ Sermon pour le I^er^ dimanche de Carême.

sissent un lieu, un poste avantageux pour leurs attaques. Ils doivent varier leurs tentations, selon les vices et les moments (1). »

Mais, au demeurant, ce n'est là qu'un motif secondaire. Saint Thomas trouve la raison fondamentale de la principauté de Satan et de la sujétion de ses complices dans la nature même des mauvais anges qui les a constitués en hiérarchie. Or, leur chute, nous venons de le voir, n'a pas détruit leur nature.

Voici le raisonnement du saint Docteur : « Si l'on considère les ordres angéliques par rapport à ce qui est de la nature, les démons, aujourd'hui encore, sont compris dans ces ordres, parce que, enseigne saint Denys, ils n'ont rien perdu de leurs dons naturels (2). » Il en est de même de leurs actes. « En effet, d'après le texte précédent, il est manifeste que, parmi les démons, les uns sont placés au-dessus des autres. Il suit donc que les actions de ceux qui sont au-dessous sont soumises aux actions de ceux qui sont placés au-dessus d'eux. Ce qui, précisément, constitue une prééminence ou une prélature. Par où l'on voit que la disposition ou la distribution même des natures chez les démons requiert qu'il y ait parmi eux hiérarchie et subordination (3). »

Il y a plus. La déviation définitive de ces esprits les a associés dans la cause du mal; le plus mauvais devient le premier et le représentant de tous. Le diable est ainsi,

(1) Cassien, VII[e] Conférence, n[os] 18 et 19.

(2) I[a] P., q. 109, a. 1.

(3) I[a] P., q. 109, a. 2 in co. — Même doctrine dans la réponse ad 2 : « Les démons, au contraire des hommes, ne sont pas égaux en nature. C'est ce qui fait qu'il y a naturellement entre eux prééminence. » — Mais, remarque le saint Docteur après saint Augustin, ce n'est pas là un avantage pour ceux qui sont chefs, c'est plutôt pour leur malheur ; car si faire le mal est la plus grande des misères, le commander aux autres sera la misère suprême. »

en ce sens encore, le prince du mal et des mauvais, comme Jésus-Christ est, dans l'Église, le chef des bons. C'est l'enseignement de saint Augustin (1) et de saint Grégoire (2), que reprend saint Thomas (3).

Satan règne donc en maître, à de multiples titres, sur les puissances du mal, et il peut, à son gré, organiser ses forces pour le combat qu'il nous livre. Nous avons déjà fait allusion à la description célèbre qu'a faite saint Ignace de Loyola de l'armée du diable. On la trouve aux *Exercices spirituels*, dans la méditation dite « des deux Étendards » (2e Semaine, 4e jour) :

« Le premier prélude, explique le Saint, rappelle le fait historique de la méditation. Ici, c'est, d'un côté, Jésus-Christ... ; de l'autre, c'est Lucifer qui appelle ses troupes sous son étendard. Au second prélude, on se représentera une vaste plaine près de Jérusalem, au milieu de laquelle se trouve Jésus-Christ, chef souverain de tous les hommes vertueux, et une autre plaine près de Babylone, où est Lucifer, chef des ennemis.

« Dans le premier point, je me représenterai le chef du parti ennemi, dans cette vaste campagne de Babylone, assis dans une chaire élevée, toute de feu et de fumée, sous des traits horribles et d'un aspect épouvantable.

(1) S. August., Enarr. in Ps. CXXXIX, c. 7 : « Sicut enim bonorum caput Christus est, sic illorum caput diabolus. »

(2) S. Gregor. Magn., Homilia XVI, in Matth. : « Certe iniquorum omnium caput diabolus est, et hujus capitis membra sunt omnes iniqui. » — De toute évidence les premiers parmi les méchants dont Satan est le chef, sont ses compagnons de révolte, à ce titre ses sujets, aujourd'hui, au royaume des enfers.

(3) IIIe P., q. 8, a. 7. — On peut encore citer ce texte : Ie P., q. 109, a. 2, ad 2 : « Concordia daemonum, qua quidem aliis obediunt, non est ex amicitia, quam inter se habent, sed ex communi nequitia, qua homines odiunt et Dei justitiae repugnant. Est enim proprium hominum impiorum, ut eis se adjungant et subjiciant ad propriam nequitiam exequendam, quos potentiores viribus vident. »

« Dans le second point, je considérerai comment il appelle autour de lui ses démons innombrables ; comme il les répand les uns dans une ville, les autres dans une autre, et ainsi dans tout l'univers, n'oubliant aucune province, aucun lieu, aucune condition, aucune personne en particulier.

« Dans le troisième point, j'écouterai les discours qu'il leur adresse, comme il leur ordonne avec menaces de jeter des filets et des chaînes. Ils doivent tenter les hommes en leur inspirant d'abord le désir des richesses, comme il fait le plus souvent lui-même, afin de conduire plus facilement à l'amour du vain honneur du monde, et de là à un orgueil sans bornes. De sorte que le premier degré de la tentation ce sont les richesses ; le second, les honneurs ; le troisième, l'orgueil ; et de ces trois degrés il porte les hommes à tous les autres vices. »

Ainsi à ses ordres Satan voit son armée accourir, puis se répandre sur la terre entière. Démons de tous rangs, ils habitent l'air que nous respirons, puisque saint Paul nous parle du « prince de ce monde et des esprits méchants répandus dans l'air (1) ». De là ils attendent le moment d'intervenir et épient l'occasion favorable pour tenter et perdre les âmes. La sainte Écriture nous montre le diable errant de toutes parts sur notre globe : « D'où viens-tu? demande Dieu à Satan. — J'ai, dit-il, fait le tour de la terre, et je l'ai parcourue (2). » « Malheur à la terre ! s'écrie, dans l'Apocalypse, la voix forte qui retentit dans le ciel ; malheur à la terre et à la mer ! car le diable est descendu vers vous, animé d'une grande colère (3). » « Quand les mille ans seront accomplis, Satan sera relâché de sa prison. Et il sortira pour séduire les nations qui sont aux

(1) Ephes., VI, 12.
(2) Job, I, 7.
(3) Apoc., XII, 12.

quatre coins de la terre, afin de les rassembler pour la guerre ; leur nombre est comme le sable de la mer. Et ils montèrent à la surface de la terre, et ils investirent le camp des saints de la ville bien-aimée (1). » Nous connaissons aussi la comparaison célèbre du lion rugissant en quête d'une proie à dévorer (2).

On peut se demander maintenant quelle tactique adopte Satan pour nous faire la guerre. Dans quel ordre distribue-t-il ses troupes ?

Les Pères nous fournissent une double réponse. Pour les uns, les démons destinés à tenter les hommes seraient désignés dès l'origine et répartis selon la variété des vices. Il en est qui cultivent l'orgueil, d'autres l'avarice, d'autres encore la luxure... Non qu'un seul démon soit chargé de tenter tous les hommes sur un vice déterminé, ce qui serait impossible ; mais, sous un chef spécial, une ou plusieurs légions assument cette tâche. Au chef de légion de distribuer ses soldats par nations et par peuples.

Cette opinion a pour elle Origène. L'abbé Serenus, que nous connaissons, l'enseigne aussi à ses deux visiteurs, Cassien et l'abbé Germain : « Nous devons savoir, dit-il, que tous les démons n'inspirent pas aux hommes les mêmes passions ; chaque démon a un vice spécial qu'il cultive. Les uns se plaisent dans les impuretés de la chair (3), les autres dans les blasphèmes, d'autres dans les

(1) Apoc., xx, 7-10.

(2) I Petr., v, 8.

(3) Ce qui doit s'entendre dans le sens indiqué par saint Thomas : Iª P., q. 63, a. 2, in co., et ad 1 : « Les démons ne se délectent pas dans les obscénités des péchés charnels, comme si ces choses leur procuraient à eux-mêmes le plaisir de la chair ; mais tout cela procède, en eux, de l'envie, qui leur fait prendre plaisir à quelque péché que ce soit, commis par les hommes, en tant que cela constitue un obstacle au bien de l'homme. »

C'est en ce sens aussi que l'on peut dire que les démons commettent tous les péchés : « à titre de culpabilité tous les péchés se trouvent

excès de la colère; les uns se nourrissent de tristesse, les autres se repaissent d'orgueil et de vaine gloire, et tous s'appliquent à mettre dans le cœur des hommes le vice qui leur est le plus agréable. Ils se gardent bien d'agir tous ensemble ; mais ils choisissent, chacun à son tour, le temps, le lieu et l'occasion qui leur semblent le plus favorables (1). » Saint Jérôme ne se montre pas opposé à cette organisation des troupes infernales : « La tête et le prince des démons, dit-il, c'est Béelzébub ; mais chaque troupe a, de plus, sa tête et son prince. Par exemple : les esprits de luxure ont leur chef; de même les esprits d'avarice, de vaine gloire, de mensonge, d'infidélité, etc..., et c'est là ce que l'on signifie en disant que « certains esprits mauvais président à tel ou tel vice ».

D'autres Pères, après avoir noté que Satan est le grand « singe de Dieu », ont pensé que, de même que Dieu a pourvu chaque homme d'un ange gardien, de même le diable attache un démon à chacun de nous. Les Scolastiques, à la suite du Maître des Sentences, exposent volontiers cette opinion. Saint Thomas y fait allusion au livre II des Sentences (q. 11, a. 5) (2) et l'insinue dans la première partie de la Somme théologique (q. 114, a. 1), où il établit une sorte de similitude entre le mode d'agir des bons anges et celui des démons « qui, par envie, s'efforcent d'empêcher les progrès des hommes, et, par orgueil, usurpent un semblant de puissance divine, se choissant des ministres déterminés pour attaquer les hommes, comme les anges prêtent à Dieu leur ministère dans les divers offices qui ont pour objet le salut des hommes ».

dans les démons; car, en poussant les hommes à tous les péchés qu'ils commettent, ils encourent la responsabilité de toutes ces fautes. »

(1) Cassien, Confér. VII, n° 17.

(2) « Sicut enim *cuique* homini datur ad exercitium unus bonus et *alter malus*, ita singulis gentibus duo spiritus proponuntur... »

Le meilleur, semble-t-il, est d'admettre un mode moyen. Chaque homme aurait son tentateur attitré, comme il a son ange fidèle, sans exclure pour cela la possibilité de renfort, en cas d'attaques plus vives. C'est ce qui paraît résulter de Matth. XII, 43 et suiv., où Notre-Seigneur nous parle du démon chassé, qui revient à l'attaque aidé de sept autres démons plus méchants que lui (1).

Au reste, c'est là question de minime importance. Quelle que soit l'organisation de l'attaque, il est certain qu'elle est puissante, car le diable met en action contre nous la triple supériorité que lui donne sa nature : la pénétration de son intelligence, la force de sa volonté et son empire sur la matière.

Il veut notre perte d'une volonté inflexible et impitoyable. « Tous les esprits angéliques, comme le remarque très bien le grand saint Thomas, sont très arrêtés dans leur entreprise... leur résolution est fixe et déterminée ; mais particulièrement celle de Satan est puissamment appliquée à notre ruine. Son esprit entreprenant et audacieux, fortifié par tant de succès, et envenimé par une haine mortelle et invétérée, l'incite jour et nuit contre nous. C'est pourquoi les Écritures nous le dépeignent comme un

(1) Mgr Gay (*op. cit.*) adopte cette opinion : « Il y en a un que celui qui s'est fait leur maître député à chacun de nous, et qui le suit d'office en toutes ses voies, depuis la naissance jusqu'à la mort... Satan agit ainsi pour singer Dieu, et contredire, en la parodiant, l'action de notre bon ange.

« Mais il n'en faudrait pas conclure qu'il n'y en a jamais qu'un qui nous tente. Et combien souvent arrive-t-il que, vaincu par notre résistance, notre démon va quérir sept esprits, plus méchants que lui, et revient en cette compagnie faire le siège de notre âme ! Jésus n'en chassa pas moins de sept du cœur de Madeleine (Marc, XVI, 9) ; et quand, abordant le possédé de Gerasa, il dit : « Quel est ton nom, esprit immonde ? — Je m'appelle légion, répondirent-ils, car nous sommes un grand nombre ici » (Marc, V, 9).

Suarez traite tout au long cette question, De Angelis, lib. VIII : c. 21, n. 30 et sq.

ennemi toujours vigilant, qui rôde sans cesse aux environs pour tâcher de nous dévorer... S'il y a dans les démons quelque pensée forte, et où leur intelligence soit tout appliquée, c'est sans doute celle de nous perdre. « C'est un ennemi qui ne dort jamais, dit Tertullien ; jamais il ne laisse sa malice oisive; quand même vous le surmontez, vous ne domptez pas son audace, mais vous enflammez son indignation. Quand son feu semble tout à fait éteint, c'est alors qu'il se rallume avec plus de force » (De pœnit. n. 7). Ce superbe, ayant entrepris de traiter d'égal à égal avec Dieu, pourra-t-il jamais croire qu'une créature soit capable de lui résister? Et si, renversé comme il est dans les cachots éternels, il ne cesse pas néanmoins de traverser autant qu'il peut les desseins de Dieu ; s'il se raidit contre lui avec une telle opiniâtreté, bien qu'il sache que tous ses efforts seront inutiles ; que n'osera-t-il pas contre nous, dont il a si souvent expérimenté? (1) »

Il osera beaucoup. Il est aisé de le constater en étudiant l'action qu'il exerce sur l'homme pour l'induire au péché (2). Car c'est là le but de toute tentation : mouvoir, d'une façon ou d'une autre, notre volonté, afin de l'amener au mal. Mais pour ébranler la volonté humaine il faut l'atteindre jusqu'aux profondeurs où elle se dérobe, comme en un sanctuaire, ou mieux, comme en une forteresse. Or, là elle est imprenable : la violence ne peut avoir prise sur la volition qui est son acte propre (3). Que faire donc pour parvenir jusqu'à elle?

(1) Bossuet : I^er^ et II^e^ Sermons pour le I^er^ dimanche de Carême.

(2) Il n'est pas rigoureusement nécessaire de montrer comment le démon meut l'homme au péché, pour admettre son action. Il y a tant de choses dans la nature dont nous ne pouvons douter, bien que nous ignorions comment elles arrivent! Or, la Révélation atteste le fait de la tentation diabolique. Si la raison n'y trouve rien qui lui répugne, cela suffit. — Effectivement la raison ne trouve rien dans la tentation diabolique qui soit absurde.

(3) Saint Thomas distingue un double acte de volonté : l'un qui

La route directe étant barrée, il reste à prendre les chemins détournés.

Il est certain, en effet, que la volonté peut être mue ; c'est même là pour elle une nécessité. Par nature elle n'est pas déterminée à une seule chose, « ad unum » ; son objet c'est le bien universel qui embrasse, dans son immense étreinte, l'infinie variété des biens particuliers, vis-à-vis desquels elle reste, de soi, indéterminée. Il faut donc que, sous peine de ne jamais sortir de son indétermination, elle reçoive une motion étrangère, d'abord pour agir, puis pour accomplir telle action plutôt que telle autre; en d'autres termes, et pour parler comme la théologie, pour l'exercice ou pour l'application à l'acte, et pour la détermination, ou la spécification de l'acte (1).

L'application à l'acte suppose toujours un agent qui la cause. Mais comme, de ce côté, c'est la volonté qui meut à leurs actes respectifs toutes les autres puissances de l'âme, sans qu'aucune puisse la mouvoir elle-même, seul, évidemment, l'agent qui peut travailler à l'intérieur de la volonté peut lui faire produire son acte (2).

lui appartient en propre, comme émanant d'elle immédiatement, c'est l'acte même du vouloir ; l'autre est commandé par elle, mais réalisé par le moyen d'une autre puissance. Ainsi, parler, marcher, sont deux actes que la volonté commande, mais qu'elle exécute par l'intermédiaire d'une puissance motrice.

Si, de toute évidence, une cause extérieure peut s'opposer à l'exercice de ces actes et faire ainsi violence, en quelque manière, à la volonté, il est absolument impossible que la violence remonte jusqu'à l'acte propre de la volonté à qui il répugne, par nature, d'être contraint et violenté. C'est si vrai que la puissance divine elle-même s'arrête là. (Cf. Iª IIæ, q. 6, a. 4 ; a. 1. — Qu. disp. De Veritate, q. 22, a. 8.)

Ainsi la volonté de l'homme, essentiellement inviolable, demeure à l'abri des assauts du démon. Quelle que soit leur violence, ils ne pourront jamais atteindre aux derniers retranchements où se réfugie l'âme aux abois, à cette fine pointe qu'elle seule peut livrer à l'ennemi.

(1) Iª IIæ, q. 9, a. 1.

(2) C'est exclure, par là même, tous les êtres corporels. La volonté étant une puissance complètement immatérielle et incorporelle, il

Cet agent ne sera pas l'ange (1), qui n'est, d'aucune façon, cause de sa nature. La nature se définit : le principe du mouvement dans l'être qui est mû. Il n'y a donc à pouvoir donner le mouvement naturel que ce qui cause la nature, principe de ce mouvement; c'est-à-dire, en définitive, pour le cas qui nous occupe, Dieu seul (2), comme cause première et, au-dessous de lui, la volonté comme cause seconde. L'acte volontaire procède directement, et à la fois, de la volonté et de Dieu qui est cause de la volonté et qui seul opère en elle, parce que seul il peut, sans lui faire violence, l'incliner au gré de son propre vouloir.

De ce côté, par conséquent, la volonté est invulnérable : aussi longtemps qu'elle le voudra, elle restera une citadelle inexpugnable, triomphante de tous les assauts de Satan et de ses légions.

Mais il est une autre motion, due à l'action de l'objet qui meut à la façon d'un principe déterminant. Ici la volonté peut subir des influences variées (3), bien que, à la vérité, même de cette façon, l'action de Dieu soit seule pleinement suffisante et efficace. Tous les autres biens qui ne sont pas Dieu inclineront simplement la volonté, comme le peuvent faire des objets dignes d'être aimés, et agiront par persuasion. Ici l'intelligence intervient. Il est impossible, en effet, que la volonté fasse acte de vouloir sans que ce vouloir porte sur quelque chose; et c'est l'intelligence qui présente à la volonté le quelque chose sur lequel son acte va porter (4). De plus, nous savons que la

est impossible qu'un agent physique quelconque, pour subtil et puissant qu'on le suppose, agisse directement sur elle. (Cf. I^a II^ae, q. 9, a. 5.)

(1) Il ne suffit pas, en effet, d'être une nature spirituelle pure. — Cf. I^a P., q. III, a. 2.

(2) Cf. I^a II^ae, q. 9, a. 3 et 4.

(3) A titre d'objet n'importe quel bien peut mouvoir la volonté.

(4) Cf. I^a II^ae, q. 9, a. 2.

manière dont elle le présentera peut dépendre des dispositions où l'homme se trouve, par suite des passions de l'appétit sensitif, qui, par là même, peut mouvoir objectivement la volonté. Il suit donc que tout ce qui peut atteindre l'intelligence soit directement, soit en agissant sur l'appétit sensitif, pourra atteindre par là la volonté et la mouvoir.

Ces principes devaient être rappelés; ils vont nous permettre d'étudier l'action directe des anges sur le vouloir humain.

Cette action « ne se produit que d'une seule façon, à savoir par le bien que l'intelligence perçoit » et qu'elle présente à la volonté (1) : c'est la motion que nous avons appelée par mode de persuasion (2). Or, Dieu seul, bien universel, avons-nous dit, pouvait, de la sorte, mouvoir la volonté d'une manière absolue ou suffisante ; l'ange ne le peut pas, ni à titre d'objet, ni comme faisant voir l'objet. Son rôle se borne à l'incliner, soit à l'amour de la créature qu'il présente comme digne d'être aimée ou qu'il fait connaître comme ordonnée à la bonté divine, soit à l'amour de Dieu lui-même. Ce qui est bien le mode de persuasion (3).

En d'autres termes, l'action directe de l'ange sur la volonté n'est jamais déterminante, car la volonté n'est jamais déterminée : objectivement et nécessairement que par un objet infini que Dieu seul peut lui montrer, ou effectivement et nécessairement que par elle-même ou par Dieu.

Mais nous avons ajouté que la volonté pouvait être mue

(1) Il suit de là que, dans la mesure où quelqu'un est cause qu'un objet soit saisi comme bien à vouloir, dans cette mesure-là il meut la volonté.

(2) Cf. I[a] P., q. 111, a. 2.

(3) Cf. I[a] P., q. 106, a. 2.

par la passion qui existe dans l'appétit sensible. Les anges pourront donc aussi la mouvoir dans la mesure où ils pourront exciter ces passions (1). C'est là un genre de motion qui se rattache à la motion par mode d'objet; puisque, quand telle ou telle passion est excitée dans l'homme, il en résulte que la raison pratique est diversement inclinée à présenter à la volonté, sous la raison de bien ou sous la raison de mal, l'objet que cette dernière peut être appelée à rejeter ou à vouloir. Cependant, remarque saint Thomas, si la volonté peut être influencée dans ce cas, elle ne peut jamais être nécessitée ; car, tant qu'il s'agit d'un bien fini, elle demeure libre de le vouloir ou de ne le vouloir pas (2). Ce n'est donc jamais nécessairement que les anges la meuvent; elle garde toujours la liberté de consentir ou de résister à la passion.

(*A suivre.*)

E. Masson, O. P.

(1) Cf. I[a] P., q. III, a. 2.
(2) I[a] P., q. III, a. 2. — Cf. q. 81, a. 3; q. 82, a. 1 et 2; q. 83, a. 1.

LES MAITRES ET LES MODÈLES

Une mystique inconnue du XVII^e siècle : La Mère de Riants de Villerey, religieuse visitandine [1]

Inconnue, la Mère de Riants l'a été longtemps et l'est encore. M. l'abbé Bremond lui-même semble l'ignorer : du moins, s'il l'a rencontrée au cours de ses recherches, n'en parle-t-il pas, et c'est grand dommage. Car cette « Fille de Sainte-Marie », comme eût parlé Monsieur saint François, est bien une mystique, une vraie, de la lignée des plus authentiques mystiques : sans crainte on peut la placer aux côtés de sainte Catherine de Sienne et de sainte Thérèse, pour ne citer qu'elles. Mgr Claude de Saint-Georges, le pieux archevêque de Lyon, n'appelait-il pas la Mère de Riants, de son vivant même, en 1693, « la Thérèse de notre siècle » ? Il ne trouvait pas de meilleure expression pour louer et caractériser à la fois la supérieure de l'Antiquaille et « sa dévotion solide, exempte d'illusion ».

(1) *La Mère Suzanne-Marie de Riants de Villerey, Supérieure du Monastère de la Visitation de Lyon dit l'Antiquaille (1639-1724).* T. I : Sa vie d'après ses écrits. — Lyon, Monastère de la Visitation, 10, Montée du Télégraphe. — 1 vol. in-8 raisin de plus de 500 p. avec hors-texte. Prix : 14 fr. ; par la poste, 15 fr.

De plus, comme bien de ses devancières, sur l'ordre de Notre-Seigneur et de ses directeurs, la Mère de Riants a beaucoup écrit : une sorte d'autobiographie très étendue, de nombreuses lettres ou « Épîtres spirituelles », enfin un « Traité des ineffables grandeurs de Dieu en lui-même et dans ses saints ». Ces trésors sont restés longtemps ignorés, malgré la réputation de sainteté dont la Mère de Riants jouissait de son vivant même. Très vite sa mémoire tomba dans l'oubli, sauf parmi les Filles de l'Antiquaille et dans les autres monastères de la Visitation. Où trouver l'explication de cet oubli injustifié?

D'abord, sans doute, dans l'esprit de ce XVIII[e] siècle jouisseur, sceptique et voltairien; dans cet événement qui tua tant de souvenirs, la Révolution. Mais aussi, pour une bonne part, semble-t-il, dans la façon même dont le P. Micaud, Provincial des Récollets et premier biographe de la Mère de Riants, comprit sa mission et s'acquitta de la tâche à lui confiée par les religieuses de l'Antiquaille. Que le P. Micaud gardât l'anonymat, peu importait en somme. Mais, par une prudence et une réserve excessives et peut-être timorées, ne passa-t-il pas sous silence ce qu'il aurait précisément dû publier et mettre en lumière? Sa biographie donnait-elle une idée complète et exacte de la Mère de Riants? Il est permis de se le demander et même d'émettre quelques doutes. En ordonnant à Mère Suzanne-Marie de relater par écrit les faveurs et communications exceptionnelles dont elle était l'objet de la part de Dieu en l'intime de son âme, Jésus, son divin directeur, cherchait à atteindre d'autres âmes; il voulait que l'on connût « les faveurs qu'il départit aux âmes qui le servent, procurer sa gloire, en excitant les autres à s'abandonner à son amoureuse conduite », à louer « la magnificence de sa bonté, les émanations de son amour ». L'enseignement contenu dans ces communications ou ressortant des circonstances

qui les entouraient devait, en outre, s'opposer, on le verra plus loin, aux erreurs jansénistes, et à l'hérésie protestante. Or c'est tout cela que tut (1) le P. Micaud, de son propre aveu : « Je tairai des mystères que je ne puis expliquer, et, quand il me serait possible de le faire, la discrétion me retiendrait dans le silence. Notre siècle est trop enseveli dans la chair et le sang pour y goûter les opérations divines. Les révélations, les extases, les visions, les communications du Créateur à la créature, qui furent familières à cette vénérable Mère ne passent dans le monde que pour du fanatisme. » Sans toutefois trop charger la mémoire de ce bon Père, grand admirateur de Mère Suzanne-Marie, qui agissait comme la plupart des auteurs de son temps, il sied de louer l'initiative des Religieuses de la Visitation qui, en accomplissant une œuvre de piété filiale envers la Mère de Riants, remettent en lumière une des belles figures de la pléiade mystique du grand siècle. Et sans doute les lecteurs de *La Vie Spirituelle* aimeront qu'on les entretienne quelque temps de cette mystique inconnue.

I. — Le milieu familial et religieux. — Premières années.

Les de Riants de Villerey étaient originaires du Perche, et de noblesse de robe. Dans la famille maternelle de Mère Suzanne une branche, les Noblet des Prez, étaient d'origine beaujolaise; l'autre, les Rebé, d'origine lyonnaise : leurs membres servaient le roi dans l'armée et Dieu

(1) Cependant « le P. Micaud, qui ne craignait pas de dire à son (de la Mère de Riants) sujet : « Dieu la destine à être une éclatante lumière de l'Église », recommanda aux Sœurs de l'Antiquaille de ne rien changer à ses écrits, si elles avaient un jour la permission de les imprimer » (p. xii).

dans le clergé séculier ou sous l'habit religieux. Quand Suzanne de Riants vint au monde, deux de ses tantes maternelles étaient visitandines au monastère de l'Antiquaille, et son oncle, Claude de Rebé, occupait le siège archiépiscopal de Narbonne. Dès sa naissance, Mlle de Riants recevait donc avec un nom et la fortune un lourd héritage moral, traditions d'honneur, de loyauté, de dévouement, grandeur d'âme, noblesse de caractère, piété solide. L'enfant annonça bientôt, nous dit-on, « un esprit vif et pénétrant, un jugement solide, une mémoire des plus heureuses, une noble modestie, un air majestueux et tant de grâces qu'il était difficile de la voir sans l'aimer et la respecter » (p. 3) (1). Tout n'était pas vertu cependant chez cette enfant au regard limpide et fier : fille de race, elle en avait l'orgueil volontaire et aimait qu'on manifestât des égards et des prévenances à son endroit, les recevant comme chose due. « Se trouvant un jour à l'église avec Mme de Riants, elle vit avec déplaisir qu'après avoir prodigué à sa mère les marques d'honneur et de respect dont on entourait alors les personnes de son rang, les serviteurs ne s'empressaient pas autour d'elle : « Si l'on donne « un coussin à ma mère parce qu'elle est noble, se disait-« elle, je ne le suis pas moins ; si c'est à cause de sa délica-« tesse, celle de mon âge mériterait bien qu'on y prît « garde », et, pour donner satisfaction à sa puérile vanité, elle feignit un évanouissement. Mme de Riants ne se méprit point sur la nature du malaise de sa fille et sut lui donner le remède efficace : une sévère correction qui porta les meilleurs fruits » (p. 3). — Un jour, sous l'influence de la grâce, Suzanne-Marie abattra son orgueil et, au prix de bien des luttes, le remplacera par « une noble,

(1) A moins d'indication contraire, ces références renvoient à l'ouvrage cité en note au début de cet article.

généreuse et franche humilité ». Cette influence de la grâce, l'éducation chrétienne et forte de ses parents préparèrent l'âme de Suzanne à la recevoir. Non contents de lui prêcher les vertus chrétiennes par leurs exemples et leurs paroles, ils lui donnèrent les Saints pour modèles : la Vie des Saints fut son premier livre. — On la prépara avec un soin particulier à sa première confession. De cette première rencontre avec Dieu qui marquait le début de sa vie religieuse personnelle, Mlle de Riants retira un grand profit : non la sainteté à coup sûr, mais l'intelligence de la gravité du péché, le sentiment profond de l'offense faite à Dieu. Pour la première fois et discrètement, l'Époux céleste frappait à la porte de son cœur. Un second et définitif appel ne tarderait pas à retentir, mais à Lyon cette fois, au monastère même de l'Antiquaille.

Ce monastère, comme la plupart des couvents au XVII[e] siècle, recevait les enfants et les jeunes filles des familles nobles et bourgeoises et les élevait. A l'Antiquaille ces enfants formaient deux groupes, dont l'un, celui des « *Sœurs du Petit Habit* », était constitué par les jeunes postulantes à la vie religieuse. — A l'âge de huit ans, sur les instances de ses tantes des Prez, et malgré le chagrin de ses parents, qui ne se décidèrent qu'après de longues luttes, Mlle de Riants fut reçue au monastère : elle en franchissait le seuil le 25 octobre 1646. En entrant, dans un mouvement de révolte, elle s'écria : « Je comprends que j'aurai beaucoup de peine à faire mon salut dans cette maison », espérant que pour ne pas compromettre son salut ses parents la rappelleraient bientôt auprès d'eux. Mais Dieu avait ses desseins : quelques années plus tard Suzanne de Riants allait refuser de quitter le monastère.

Celle qui l'y accueillait n'était autre que la fondatrice, la Mère de Quérard, héritière de l'esprit de son Père saint François de Sales qui la voila lui-même. « Outre les dons

surnaturels, la Mère de Quérard avait un esprit solide, pénétrant, conciliant. D'un excellent conseil, elle était consultée même du dehors. D'une bonté maternelle pour ses filles, elle avait aussi grand soin de relever leurs vertus, surtout auprès de leurs familles, de sorte qu'on l'aimait autant qu'on l'estimait » (p. 18). — Autour d'elle se groupaient plus de soixante religieuses, dont plusieurs avaient connu le Saint Fondateur. D'elles sainte Jeanne de Chantal disait : « Elles ne sont que feu et flammes », et en 1632, après avoir visité l'Antiquaille, elle écrivait : « Il faut que je me donne le contentement de vous dire de ma main cette vérité que vous m'êtes demeurées fort engravées dans le cœur..., car la candeur, simplicité et zèle d'observance que je remarquai en vous... me contenta si fort, que je demeure entièrement vôtre..., suppliant la divine Bonté de vous continuer son assistance, afin que vous avanciez en la pureté de son amour... avec cet esprit de joie et de ferveur qu'il a répandu parmi vous » (p. 9). — Dans ce milieu grandit Suzanne de Riants.

Les débuts furent pénibles. Habituée à la délicatesse, au luxe, au faste, accoutumée à commander et à être servie, Mlle de Riants souffrait sans cesse dans ce cloître austère et pauvre : le corps souffrait, l'âme plus encore dans son amour-propre blessé, sa vanité déçue, sa fierté froissée. L'influence bienfaisante du milieu, l'affection de ses tantes adoucirent ces heurts : bientôt le charme de la sainteté agit sur son cœur jeune et encore malléable qui s'ouvrit sans réserve à la grâce et se laissa façonner par elle. L'Époux divin dut faire entendre son second appel, car Suzanne demanda son admission parmi les *Sœurs du Petit Habit*. On refusa, M. et Mme de Riants ayant déclaré qu'ils ne destinaient pas leur fille au cloître. Mais celle-ci savait vouloir et énergiquement : elle se confectionna en secret un costume, s'en revêtit et se présenta à la communauté.

Au conseil d'attendre la permission de ses parents : « Non, répondit-elle, je ne quitterai ce voile que pour prendre celui des novices. » Jésus avait conquis sa fiancée.

Dès lors, elle mit tant d'ardeur à répondre à l'action du Saint-Esprit qu'on crut devoir lui accorder l'insigne faveur de communier à neuf ans. « Il me sembla, dit-elle plus tard, que je voyais le ciel ouvert et Jésus-Christ me communiant lui-même... Dieu excita dans mon âme des désirs très ardents de l'aimer et de le connaître. Par des effets bien particuliers de sa présence, il changea en peu de temps ces désirs en volonté sincère de purifier mon cœur et d'en éloigner tout ce qui pourrait s'opposer à son amour; en sorte que j'étais souvent excitée à produire des actes aussi fervents que ceux d'une âme bien avancée. J'avais un si violent désir du Souverain Bien que je consentais volontiers à quitter toutes les habitudes les plus douces à la nature » (p. 26). — Sous le baiser divin de cette première communion, la petite Sœur supplia « le Seigneur de la dépouiller de toutes les satisfactions et inclinations naturelles, même les plus légitimes ». L'engagement de perfection, gage des divines fiançailles, était pris : la souffrance, réponse du Maître, le scella; Suzanne-Marie de Riants commençait son ascension mystique.

II. — L'ascension mystique

En 1652, Suzanne-Marie, âgée de douze ans, perdit son oncle, le baron des Prez, assassiné par trahison à Lyon et mort sur le coup. La douleur de la novice fut causée moins par la mort elle-même que par les craintes que la vie du baron inspirait pour son salut. Cette douleur, très vive encore après trente-six ans, fut la réponse du Maître dont on parlait à l'instant. D'autres attendaient la jeune religieuse. Ses parents refusèrent en effet de consentir à sa

prise d'habit. Lorsque, après deux ans de lutte, de reproches, de menaces, de promesses puis de silence, ils reconnurent l'inanité de leurs efforts, ils accordèrent à contre-cœur la permission, et le 26 juillet 1655 Suzanne-Marie reçut l'habit des Filles de la Visitation.

Devant ces souffrances qui la détachaient d'elle-même et trempaient son âme, la Mère de Riants, résolue de n'être qu'à Dieu, ne recula pas. Jésus ne demeura pas en reste avec elle et récompensa sa constance.

« L'adorable Jésus, voyant que j'avais écouté sa voix et que j'étais résolue de renoncer à la tendresse de mes parents pour ne suivre que lui, commença, pendant mon noviciat, à me favoriser de quelques paroles intérieures. Durant une année presque entière j'entendais, à toutes mes communions, ces mots dans l'intime de l'âme : « Je suis un Dieu jaloux, je veux tout « ou rien. » Ces premiers traits que l'amour divin lançait à mon cœur l'enflammaient merveilleusement et lui donnaient de pressants désirs d'y répondre. » (p. 28-29)

Elle ne cessa d'y répondre d'abord au cours de son noviciat, et durant toute sa vie. « Une fois [pendant le noviciat], entendant lire au réfectoire la vie de saint Sébastien, elle comprit excellemment le bonheur dont ce martyr jouissait au milieu des supplices, et entendit intérieurement ces paroles : « Je veux que désormais tu sois disposée à recevoir les flèches de mon amour, comme le corps de saint Sébastien l'a été aux traits des archers. » Cette vision la rendit incapable d'achever son repas et la pénétra d'un si vif désir de souffrir qu'elle ne cessa plus de s'offrir en victime à la divine Majesté. » (p. 30-31)

Encore un coup, Dieu accepte l'offrande. N'ayant pu détourner leur fille d'entrer en religion, M. et Mme de Riants lui proposent de quitter la Visitation pour un Ordre qui satisfasse mieux leur ambition. Vaines sollicitations. Ils négocient alors son changement, retiennent sa place

dans un monastère de la Visitation proche de leur résidence. Faut-il céder? Ce désir des parents paraît si légitime! Contre la grâce la nature et la tendresse filiale luttent dans le cœur de la novice :

« La grâce et la nature me livraient jour et nuit de rudes assauts, mais Notre-Seigneur, ayant pris possession de ma volonté, tenait le fond de mon âme dans une profonde paix... Je résolus d'écouter la voix de Dieu en la personne de mon Supérieur. Je remis mon sort entre ses mains pour qu'il décidât si j'obéirais à mes parents ou si je resterais en cette maison, et je priai Notre-Seigneur de lui inspirer ce qui serait le plus à sa gloire... « — Dieu (me répondit-il) a eu ses desseins en « vous amenant ici, et vous devez y rester. Éloignée de votre « patrie et privée de la consolation de voir vos parents, vous « offrirez à Dieu un sacrifice plus digne de sa divine Majesté. « Étouffant plus généreusement les sentiments de la nature, « vous donnerez à la grâce plus de liberté pour vous élever à « la perfection que Dieu exige de vous. » — C'en fut assez pour arrêter le trouble de mon esprit. Je me livrai à Dieu pour finir mes jours en ce monastère, très contente de suivre l'avis du Prophète royal : *Oublie ton peuple et la maison de ton père, et le Roi sera épris de ta beauté* (Ps. XLIV, 11-12)... Il n'y a rien de plus nuisible à l'âme, de plus opposé à la sainteté de Dieu, que l'attache aux créatures, surtout aux parents. Si l'âme ne rompt ces liens, elle ne peut prétendre à une haute perfection; mais si, par une résolution forte et solide, elle renonce à tout pour vivre au-dessus des sens et des sentiments naturels, Dieu lui donne une capacité qui la dispose à l'union où elle est appelée. La fidélité à suivre les mouvements de la grâce l'ayant fait mourir peu à peu, elle reçoit une vie toute nouvelle qui anéantit la première, la comble de joie, lui fait goûter la paix et les délices d'une âme libre et dégagée. » (p. 34-35-37)

Irrités, M. et Mme de Riants laissent leur fille prononcer ses vœux le 14 décembre 1656, mais déclarent ne vouloir plus en entendre parler ni même recevoir de ses nouvelles. Ainsi se continue l'action crucifiante de Jésus. C'est par la voie royale de la croix — la sienne —, qu'à sa suite Il veut

acheminer son épouse jusqu'au sommet de la vie mystique.

Dès lors et pendant dix années, Notre-Seigneur, accordant à Sœur Suzanne la même faveur que jadis à sainte Catherine de Sienne, se constitue son directeur spirituel exclusif : il présidera lui-même à ses premiers pas dans la vie contemplative. Sous la conduite d'un tel Maître elle avance rapidement. Il la détache d'elle-même par la souffrance, lui apprend la soumission à la volonté divine, lui donne les principes qui doivent guider son âme. Sans cesse il la reprend, ne laisse passer aucune faute, aucune négligence, lui reproche sévèrement ses moindres manquements, la rassure aussi et la console :

« Pour (les fautes) de fragilité, me disait-il, l'amour les efface comme le soleil dissipe les nuées ; ce ne sont que les fautes volontaires qui mettent obstacle à mon œuvre : celles-ci font un nuage épais qui s'oppose formellement à ma lumière. » (p. 39)

A mesure que Sœur Suzanne dégage du créé son cœur et sa volonté, l'amour divin se fait plus pressant :

« Comme la Sagesse incréée vient aussitôt remplir les âmes où elle voit du vide, elle ne fut pas longtemps sans me favoriser de ses divines paroles. Un jour de sainte Thérèse, venant de communier, j'entendis au fond du cœur cette amoureuse plainte qui me toucha vivement : « *Je n'ai presque plus d'âmes sur la terre qui me servent sans intérêt.* » Une autre fois : « Je suis Celui qui suis (1). » Une lumière accompagnant ces mots me donna une très haute idée de la Divinité et me laissa une profonde impression du néant de toutes choses. » (p. 40)

Elle obtient alors de répondre à cet amour qui ne cesse de la poursuivre par le vœu du plus parfait, qu'elle émet secrètement le 21 novembre 1661, dans la joie de son âme :

« Je reconnus la vérité de la promesse de Jésus-Christ que

(1) « Je suis Celui qui suis, tu es celle qui n'est pas », disait Notre-Seigneur à sainte Catherine de Sienne.

son joug est doux et son fardeau léger, que l'âme n'est jamais plus libre que lorsqu'elle est esclave de Dieu. Je ne pourrais exprimer le contentement que je sentais d'être engagée si étroitement à Dieu. Je renouvelais sans cesse mon vœu, protestant que si je connaissais des moyens de me lier plus fortement, je le ferais. Loin d'en avoir du scrupule, je sentais tant de paix et de tranquillité que, dans les peines inévitables de la vie ou les tentations de l'ennemi, je reprenais courage et rentrais dans ma première allégresse en renouvelant mon engagement. » (p. 41-42)

Notre-Seigneur alors ne se contente pas de diriger de fait son épouse, il veut qu'elle sache qu'il s'est constitué son directeur et l'en informe par l'entremise de sa Mère :

« Votre impuissance d'agir est un effet de la conduite de mon adorable Fils. Il se rend le *directeur* de votre âme, il veut la perfectionner pour qu'elle devienne capable de l'élévation où elle est appelée. Il ne permettra pas que d'autres y mettent la main de crainte qu'on ne gâte son ouvrage... » (p. 42)

« Je suis un céleste Jardinier, lui dit à son tour Jésus, qui cultive votre âme pour lui faire porter des fruits dignes d'être présentés à mon Père. Je ne partagerai ma gloire avec personne. Je serai ensemble votre directeur et votre doctrine, votre médecin et votre remède... Je suis jaloux de la pureté de votre âme, quiconque voudra la souiller ressentira les effets rigoureux de ma Justice... Vous êtes enfant de Dieu, vous devez être nourrie du même pain que votre Père. La vie de Dieu, c'est la connaissance de lui-même et l'amour qu'il se porte. Que votre vie soit de connaître les perfections de votre Père. Que mes vertus soient toujours devant vos yeux pour les pratiquer, car vous aurez autant de part à mon amour que vous aurez de conformité avec moi. » (p. 44)

Docilement, elle s'efforce de seconder par ses efforts l'action de Jésus et de suivre les enseignements du céleste Jardinier :

« Comme en ce monde la volonté de Dieu le Père a été la nourriture du Verbe humanisé, mon âme doit trouver en lui

sa vie, son aliment; et, semblable aux planètes qui n'ont de communication avec la terre que par leur influence, je dois vivre au-dessus de tout, dans mon firmament qui est Jésus-Christ. Ainsi que les astres regardent continuellement le soleil et suivent son cours, attirant à eux ses qualités, je dois tirer du Cœur de Jésus une vertu qui me rende incorruptible dans le bien, et me laisse jouir du bonheur du ciel sans perdre le mérite de la terre. » (p. 44)

Mais il fallait monter plus haut, il était « temps de sortir de l'enfance » pour opérer des œuvres dignes de Dieu :

« Il faut rendre efficaces les soins que j'ai pris de perfectionner votre âme. Je ne veux plus d'inutilité dans votre vie, mais que tous les moments en soient employés à ma gloire, et qu'on reconnaisse en vos actions l'œuvre d'un Dieu. Comme je suis venu sur la terre pour mener une vie divinement humaine, je veux que vous meniez une vie humainement divine... » (p. 44-45).

Dès lors, la Sœur de Riants allait devoir se soumettre à la conduite d'un directeur désigné par Notre-Seigneur : l'abbé de Saint-Just. Malgré ses larmes et le bouleversement causé par une telle décision, elle dut obéir, non toutefois sans avoir été rassurée par son Directeur divin :

« Vous ne perdrez pas ma paix, mais c'est à moi à faire réussir mes desseins, et à vous d'exécuter amoureusement mes ordres. Je répandrai mes bénédictions sur vos rapports avec celui que j'ai choisi pour vous rendre le même office que l'ange Raphaël à Tobie. » (p. 46)

Le premier soin et travail du Maître avait été de détacher Sœur Suzanne d'elle-même pour l'amener petit à petit au saint abandon et en l'état d'indifférence. La voie qu'il lui fit suivre fut celle de la souffrance, on l'a vu, et aussi celle de l'aridité spirituelle, « *la nuit obscure* ». En ces circonstances la dirigée ne se relâcha en rien de sa ferveur, ne négligea aucun de ses devoirs, mais se soumit aveuglé-

ment et avec confiance à l'action divine. Tandis que d'autres demeurent longtemps dans la vie purgative, par une grâce spéciale elle franchit rapidement cette étape et les premiers degrés de la vie mystique. En toute simplicité néanmoins : rien ne transpirait au dehors. Dans le cadre de la vie commune, au milieu du labeur quotidien et des difficultés inséparables de la vie commune, elle apparaissait seulement comme une religieuse fervente, exemplaire, sans que rien trahît l'action spéciale de Dieu.

Bien qu'il l'eût soumise à un directeur, Jésus ne cessait d'ailleurs pas d'agir en elle et de l'éclairer :

« Ce sage Directeur m'excitait à ne mettre aucune différence entre les grandes et les petites actions, toutes étant d'un excellent prix, quand elles sont opérées par le pur amour qui leur donne leur valeur. » (p. 60)

« Je ne veux que votre pur amour, s'écriait-elle, et je vous abandonne tout le reste. Vous possédez en vous-même assez de grandeur pour que je vous aime purement. Donnez vos grâces à des âmes qui vous glorifient par leur fidélité, je consens à en être privée pour que vos faveurs ne soient pas profanées. » (p. 60)

D'un pas sûr elle continue à progresser dans la voie de la perfection. Les souffrances que demande la destruction de tout amour-propre et de toute attache, un moment entrevues, l'ont fait frémir ; généreusement consenties, elles reçoivent sans tarder leur récompense. Pendant la retraite de 1664, elle est emportée dans ce ravissement que sainte Thérèse appelle *le vol de l'esprit* :

« Le huitième jour de notre solitude, comme je prenais un livre pour faire ma lecture, je fus si fortement saisie de la présence de Dieu que je n'eus pas même la liberté de quitter mon siège pour me mettre à genoux. Je restai près de cinq heures dans cet état ; et, pendant ce temps, Dieu me donna de sublimes lumières sur *les perfections de son Essence divine*. Je connus que, dans cette Essence infinie, tout est très haut, très simple et très unique. Ce n'est qu'un seul acte qui comprend par

excellence tous les biens possédés par toutes les créatures, une Essence sublime qui renferme le passé, le présent et l'avenir, ce qui a été, ce qui est et ce qui sera, sans aucun mélange ni confusion. Tout ce qui est en Dieu est Dieu même; ses attributs ne sont pas multipliés, mais très simples et sans distinction du plus au moins. » (p. 63)

Sous les touches répétées de l'Artiste divin, l'âme de Sœur Suzanne s'élevait donc sans arrêt; mais en même temps grandissait en elle la nostalgie du ciel, la vraie patrie, où vraiment se trouvait sa conversation :

« O mon adorable Jésus, je vous en prie, retirez dans votre sein cette pauvre esclave, pour qu'elle puisse louer et adorer vos divines Perfections. »... « Si vous êtes captive, lui répondit Jésus, je suis prisonnier par amour avec vous, et je ne vous abandonne pas un seul moment. Ma bonté m'engage en cet esclavage et me rend conforme à l'âme dont je suis épris. Une parfaite épouse ne se trouverait pas malheureuse si, dans la prison et les fers, elle avait le bonheur de posséder son Bien-Aimé. Quand vous serez pressée d'ennuis, souvenez-vous que vous avez en vous-même le seul Bien après lequel vous soupirez. Vous goûterez un plus grand bonheur dans la vraie Patrie, mais n'aurez pas un autre trésor. » (p. 64-65)

Néammoins, pour mieux consoler son épouse, Jésus-Christ allait l'appeler au mariage spirituel. Le 17 mars 1665 elle sentit naître en elle un inexprimable désir de cette union, dont elle comprit, sous la lumière de l'Esprit-Saint, l'excellence :

« C'est un commerce, une familiarité avec Dieu digne d'admiration. Les perfections divines sont imprimées en l'âme si hautement et parfaitement que, la voyant en cet heureux état, on la prendrait pour une petite divinité. Le Père lui communique sa puissance pour la rendre stable et constante dans le bien; le Fils, sa Sagesse pour qu'elle puisse discerner les vraies lumières d'avec les fausses; et le Saint-Esprit, son amour, afin qu'elle soit capable de vivre de la vie du pur amour qui est celle de son Époux. Sa condition vile et basse est changée en celle

de Dieu, comme il arriverait à une paysanne retirée d'une pauvre chaumière pour épouser un grand monarque.

« Je connus la grandeur de cet état par les lumières et les paroles qui furent dites en l'intime de mon cœur. » (p. 67-68)

Quoique confuse de son audace, elle ne cessait d'implorer cette faveur, une des plus hautes que Dieu puisse accorder à sa créature, et le 25 mars, pendant son action de grâces après la communion, l'Esprit-Saint accomplit en son âme les *fiançailles* sacrées. Elle en éprouva un surcroît d'amour qui la faisait soupirer toujours plus véhémentement après la consommation de l'union. Pendant quelques mois le divin Amant l'y prépara, travaillant son âme afin que l'abandon y régnât de façon de plus en plus souveraine et sans réserve :

« Ce parfait Amant m'achemina pendant quelques mois à l'heureuse consommation du divin mariage, blessant mon cœur de toutes parts, le réduisant en mille langueurs, m'obligeant ainsi que la sainte Amante à le chercher jour et nuit, et à dire à toutes les créatures : *N'avez-vous point vu Celui qu'aime mon âme?* Il se montra enfin, ce cher Époux, et mon cœur réjoui de sa présence s'écria : *J'ai trouvé celui que j'aime, je le conserverai soigneusement* » (Cant. III, 4). (p. 72)

En octobre 1665, elle commence sa retraite annuelle, au cours de laquelle une première assurance lui est donnée :

« Mon âme étant dans une tranquillité profonde, je me vis, par une vue intellectuelle (1), présentée à Dieu le Père par

(1) Il convient de remarquer l'expression *vue intellectuelle*, qui revient presque toujours sous la plume de la Mère de Riants quand elle parle de ses visions. Par là elle écarte les visions imaginatives et sensibles et indique que tout se passe dans son intelligence ; que ce soit à la suite de lumières spéciales ou grâce à des idées infuses, la question serait à étudier, mais ce n'est pas notre dessein de le faire ici. On peut dire cependant que le premier procédé : lumières spéciales, semble être le plus ordinaire, plus habituel, aussi bien pour les autres mystiques que pour la Mère de Riants.

Jésus-Christ. Il dit ces amoureuses paroles que j'entendis distinctement : *Mon Père, cette âme était à vous et vous me l'avez donnée. Je vous réponds de sa fidélité, elle ne se rendra pas indigne de vos faveurs ; si elle se souille, je la purifierai en mon sang.* » (p. 75)

Enfin le jour de la Toussaint, après la communion, le mariage spirituel est consommé, lui apportant avec l'union à Dieu un inexprimable dégoût du créé :

« Après avoir communié, je me vis, par une vue intellectuelle, élevée dans le Ciel empyrée, et quoique je ne discernasse rien de particulier, j'étais dans une certitude si grande du lieu où j'étais et de ce qui se passait, qu'il n'eût pas été en mon pouvoir d'en douter. Je ne sais en quelle manière cela se fit, mais l'âme en est bien plus assurée que de ce qui se passe devant les yeux.

« Étant devant le trône de la divine Majesté, Dieu le Père me reçut en adoption pour sa fille. Après m'avoir fait reposer en son sein avec un amour ineffable, il me présenta à Jésus-Christ, lui disant : « *Voilà cette âme que j'ai élevée, que vous avez chérie ; vous l'avez rachetée de votre sang et purifiée par vos soins, recevez-la maintenant* pour votre épouse, *ouvrez-lui votre cœur amoureux et l'y logez pour toute l'éternité.* » Ce parfait Amant, m'ayant mis dans son sacré côté, dit à la Sainte Vierge : « *Ma Mère, ce qui est à moi est à vous, et ce qui est à vous est à moi. J'ai reçu cette âme des mains de mon Père* pour mon épouse, *je vous la présente pour que vous soyez sa mère.* » Cette auguste Reine, m'ayant reçue dans son sein avec les tendresses de son cœur maternel, me présenta aux Esprits Bienheureux en proférant ces douces paroles : « *Cette âme a été donnée par Dieu le Père* pour épouse *à mon Fils qui me l'a remise pour être ma fille. Je veux que vous la receviez en cette qualité et que vous la considériez comme participant à votre bonheur, lui rendant toutes sortes d'assistances.* »..... Cependant, j'étais dans un profond silence, attentive à ce qui se passait sans dire une parole ni produire des actes. Cette grâce me paraissait si excellente qu'elle ravissait mon esprit en admiration. Jésus-Christ m'assura que je connaîtrais la vérité de ce que j'avais vu par l'amertume que je trouverais dans les choses de la vie..... Je pensais, tant ma peine était grande, que Dieu ne pouvait mieux éprou-

ver la fidélité de ses âmes chéries qu'en les obligeant à rester sur la terre, privées de sa présence, occupées à des fonctions si basses, après les avoir comblées de caresses et introduites dans son divin Cœur..... Un des fruits que je retirai de cette grâce fut l'amour de l'anéantissement. Connaissant que c'est la disposition qui nous rend le plus agréable à Dieu, j'en conçus tant d'estime que j'aurais voulu me perdre absolument, n'être plus rien ni à mes yeux ni à ceux des créatures. » (p. 77-78)

En même temps la reconnaissance déborde de son cœur :

« J'étais si abîmée en son amour que je ne lui demandais rien que lui-même, n'ignorant pas qu'en le possédant tous mes désirs seraient pleinement satisfaits... Si je ne l'avais expérimenté, je n'aurais jamais pu me persuader que Dieu eût tant de bonté et de libéralité pour sa créature. Ce que j'avais lu dans les livres qui traitent des effets de l'amour divin dans les âmes appelées à cette divine alliance, ne me donnait pas à penser que ce fût dans un tel excès. » (p. 79)

Désormais, les gages de l'amour divin et les faveurs se multiplient ; « l'Époux des vierges, ayant de grands desseins sur sa nouvelle épouse, se hâte de la dégager, par mille moyens de tout ce qui est terrestre ». Le 5 août 1666, elle entre en société avec les Séraphins :

« Mon épouse, tout ce qui est à moi est à vous. Je veux aussi partager avec vous ma puissance ainsi que mes autres perfections. M'étant donné moi-même, qui suis le plus grand de tous les dons, je veux que vous entriez en société avec les saints. C'est parmi les Séraphins, qui brûlent sans cesse de mon amour, que vous établirez votre demeure par de fréquents regards. Pour rendre vos louanges continuelles, unissez-les à celles de ces nobles Esprits. Ce sera par leur entremise que je vous découvrirai mes merveilles et que je purifierai votre âme de ses offenses... Dans le sacré commerce où vous allez entrer, vous serez encore plus unie à moi parce que ces Intelligences, recevant immédiatement de Dieu leurs lumières, ont aussi une alliance particulière avec moi. » (p. 83-84)

En même temps, elle comprend tout le prix de la souffrance :

« La grâce de mon association m'oblige à être une copie de Jésus-Christ, comme ils (les Séraphins) le sont de la Divinité. J'y parviendrai par la souffrance dont les Intelligences célestes m'ont montré tout le prix... Cette faveur me donna un amour extraordinaire pour la souffrance, et je n'avais pas de plus grand plaisir que d'en entendre parler, surtout par les personnes qui en connaissaient le prix par expérience. » (p. 85)

Le 10 août elle est associée aux martyrs, en la compagnie desquels Jésus, chef des martyrs, l'introduit lui-même :

« En qualité d'épouse cette âme doit partager mes avantages et entrer ici par droit de victoire, car sa vie sera un continuel martyre. De même que mon âme très sainte fut tout à la fois jouissante de la Divinité et sensible aux misères de la nature, je veux que, nonobstant le bonheur qu'elle goûte en ma familiarité et celle des Esprits bienheureux, elle soit exercée dans le service du prochain et les douleurs d'une existence remplie d'amertume. » (p. 86)

Le 15 août, elle est unie au chœur des vierges :

« Par une vue intellectuelle, je vis dans le chœur des vierges un trône où l'auguste Marie me fit prendre place en m'adressant des paroles dignes de son cœur maternel. Elle me présenta ensuite à ces vierges sacrées, qui me reçurent avec des caresses admirables et m'entretinrent des perfections de leur incomparable Reine. Elles m'apprirent que leur béatitude consiste en une délectation très sainte dans le Cœur de Jésus... Ces vierges saintes, qui ne peuvent souffrir l'approche d'aucune souillure, m'invitèrent à garder mon cœur pur par la privation de toute créature, et à me bâtir une solitude intérieure (1) dans l'intime du cœur, pour y jouir de la familiarité de mon Dieu. La plupart d'entre elles n'ont eu d'autres retraites pendant leur

(1) Sainte Catherine de Sienne avait eu soin, elle aussi, de se bâtir en son cœur « *une cellule intérieure* », où elle pouvait sans cesse se retirer. Cf. *Vie*, par le B. Raymond de Capoue, trad. Hugueny, p. 37-38.

vie, étant obligées de demeurer en la conversation des hommes. » (p. 89)

Au mois d'octobre et au cours des deux années suivantes, elle est associée au collège des apôtres. Le 21 décembre 1666, en la fête de saint Thomas, la Sœur de Riants boit à la plaie du côté de Jésus (1) :

« Quand il eut confirmé le choix que la sainte Trinité faisait de mon âme, il m'invita, non à mettre ma main dans son côté, comme fit saint Thomas, mais à approcher ma bouche de cette adorable plaie, pour en retirer la vertu propre à cette vie divine. Dès lors, je resssentis une chaleur extraordinaire dans mon cœur qui dura l'espace de plusieurs années. » (p. 92)

Ces faveurs ne se succédaient pas sans arrêt, comblant la privilégiée de joies sans mélange de tristesse; elles étaient interrompues, qui en douterait? par des heures de tentations violentes, d'aridité spirituelle, de délaissement. Comme autrefois sainte Catherine de Sienne, la Mère de Riants eut à subir les assauts violents du démon : il le fallait pour affermir son âme et prouver sa fidélité et son amour :

« Il me semblait qu'il se formait en moi une voix qui vomissait d'horribles blasphèmes, désapprouvait la conduite de la Providence, et pour mieux s'insinuer, appuyait ses raisonnements sur la sainte Écriture. La violence de ces pensées me faisait facilement juger qu'elles étaient excitées par l'esprit des ténèbres. Je sentais aussi une révolte générale dans mes passions, et même, me semblait-il, une aversion pour la conduite de Dieu... » (p. 97)

« Je découvris bientôt la source du mal, voyant mon imagination assaillie de mille pensées horribles, mon esprit rempli de blasphèmes contre Dieu. L'ennemi faisait un bruit affreux, prononçait des paroles injurieuses à la divine Bonté, de façon

(1) Pareille faveur, on le sait, fut accordée à sainte Catherine de Sienne. *Op. cit.*, p. 174-196.

que je n'en perdais pas un mot, quoique je fisse mon possible pour m'en détourner. Il me montrait Dieu comme un père injuste qui n'aime pas ses enfants, il voulait me persuader que, malgré mes faveurs, ma place était marquée en enfer, où d'autres âmes qui avaient produit des actes tout séraphiques étaient tombées après leur première faute. De même, après ma première infidélité Dieu m'abandonnerait ; et du reste, il demande des âmes d'élite une perfection dans laquelle il est impossible de se maintenir. » (p. 99-100)

Dieu lui-même semblait se retirer : Jésus délaissait son épouse, l'abandonnant seule au milieu des tentations. Il n'en était rien cependant : son amour la soutenait et la faisait triompher des rudes assauts du démon.

Par là Sœur Suzanne se préparait à la conformité à Jésus crucifié. L'heure approchait où elle devait porter la Croix avec lui. A la Pentecôte 1666, il l'en avait avertie :

« Le moment est venu de porter par la souffrance des fruits d'autant plus abondants que votre âme a été plus comblée. La reconnaissance que je désire pour mes faveurs, c'est de souffrir à mon exemple, en qualité de victime, pour porter les effets des divines volontés. » (p. 105)

Le 16 septembre, pendant son action de grâces, « elle se vit transportée dans un lieu fort retiré, où elle aperçut un chemin très élevé, bordé d'épines et d'orties, si peu éclairé qu'on avait peine à s'y conduire, tellement étroit qu'on pouvait tout au plus mettre un pied devant l'autre, et si étendu qu'elle n'en voyait pas la fin. Il lui parut tout droit, sans aucun sentier détourné, de sorte qu'une fois engagé, le voyageur devait toujours marcher, s'il ne voulait s'exposer à une chute dangereuse. La vue de ce chemin affreux, où elle se voyait toute seule, chargée d'une croix accablante, la faisait trembler » :

« Je fais passer par là, dit Notre-Seigneur, les âmes destinées à une haute perfection. Dans cette voie où peu de personnes

s'engagent, faute de courage et de persévérance, il est difficile de retourner en arrière. Les souffrances y sont sans consolation... Cette grâce surpasse toutes les précédentes... Vous n'aurez autre chose à faire qu'à tenir votre cœur dans une grande pureté, pour donner à ma Justice le moyen de s'y étendre et dilater. En ce temps, ma voix ne se fera plus entendre à votre cœur, et mon passage, rapide comme l'éclair, ne laissera aucun vestige. Ce sera le moment de donner des témoignages d'un amour établi sur les ruines de la nature. » (p. 111-112)

Le jour de la Toussaint (1666), Jésus lui présente le calice de la Passion pour qu'elle le boive à son tour :

« Voici le sacré banquet où ma Mère vous a conviée, vous avez un grand avantage : c'est le calice que j'ai reçu de mon Père, et je vous le présente de sa part. Quoique je l'aie bu jusqu'à la dernière goutte, il en reste assez pour vous. Ne pensez pas le boire sans en ressentir l'amertume, puisque mon Père n'y a répandu aucune douceur pour moi, son Fils unique. Je ne ferai pas en vous ce que j'ai fait en la plupart de mes martyrs pour lesquels j'ai changé les tourments en délices. Vous le boirez comme je l'ai bu... Savez-vous, ma fille, comment vous pourrez payer les faveurs que vous recevez continuellement de ma bonté ? En exposant votre cœur aux rigueurs que la divine Justice veut exercer contre vous... Vous entrerez dans ma gloire, mais je veux que ce soit par droit de victoire, en soutenant les traits puissants que mon Père décochera contre vous... » (p. 115-116)

« Le jour approche, dit-il quelques jours après, où je vous ferai des grâces qui vous rendront semblable à moi par la communication de mes souffrances... Je vous ai fait marcher par un chemin parsemé de roses où les autres ne cueillent que des épines. Bien que vous ayez ressenti des peines, elles ne sont pas comparables à celles que les autres éprouvent dans les détroits où vous avez passé. Je réserve les plus dures, pour un temps où, votre amour étant plus épuré, vous les porterez plus saintement. Pour être capable de l'élévation que je vous destine, il est nécessaire que la souffrance vous remette dans l'état où vous étiez avant la dépravation du péché... Par un miracle qui n'est possible qu'à mon amour, je vous rendrai à la fois souffrante et jouissante. » (p. 116-117)

Le dimanche suivant, après la communion, Sœur Suzanne-Marie fut ravie en extase et fut rendue participante des douleurs causées par la couronne d'épines :

« Je vis Jésus-Christ... recevant de son Père le calice de sa Passion. J'étais à côté de Lui... Ayant, à son exemple, accepté le calice qui m'était présenté, Jésus me fit signe de le suivre dans un chemin fort étroit, où il passa le premier chargé de sa croix et couronné d'épines. Arrivé dans un lieu haut et retiré, il se tourna vers moi. Je levai les yeux sur ce divin visage et ne pouvais assez m'étonner de le voir *si beau malgré ses plaies*... Prenant la couronne d'épines qu'il portait sur la tête, il la mit sur la mienne, et posa sa croix sur mes épaules. M'étant courbée pour recevoir ce sacré fardeau, je me vis *toute arrosée du sang* qui sortait de ses divines plaies comme d'une fontaine d'amour... Il m'avait conduite dans un milieu désert pour m'enseigner à ne chercher aucune consolation dans la créature. Sa sainte Humanité devait être le seul objet de mes désirs et tout mon contentement... *Dès lors, il me resta à la tête une grande douleur provenant, je crois, de la couronne d'épines que mon Sauveur m'avait appliquée* (1). » (p. 119)

« Le jour suivant, allant à la communion, je fus remplie d'une grande joie mêlée d'une sainte révérence. Je compris qu'en ce moment mon âme serait unie à Jésus-Christ, pour porter l'état (2) d'hostie qui a été le sien toute sa vie, et qu'il conserve à l'autel pour rendre hommage à la grandeur de Dieu. » (p. 119-120)

On ne saurait entrer dans tous les détails ni mentionner au long les faveurs dont Dieu combla cette âme vraiment privilégiée. Comme sainte Thérèse, elle éprouva la transverbération du cœur (8 septembre 1666) :

« Depuis ce moment je sentis au côté une ardeur très vive qui me dura jusqu'au soir, où je tombai presque en défaillance... » (p. 155)

(1) Dans ce passage c'est nous qui soulignons, comme dans la plupart des suivants.

(2) On remarquera l'expression et la notion toutes bérulliennes

Comme sainte Catherine de Sienne, elle reçut un cœur nouveau, but une seconde fois à la plaie du côté et reçut l'impression des stigmates (1667-1668) :

« *Vous recevrez un cœur nouveau, tiré de mon sacré côté pendant mes plus rudes angoisses.* Conçu dans la douleur, il est tout détrempé d'amour et de souffrances. Il vous est donné pour me soulager dans les peines que j'endure, en satisfaisant à la Justice de mon Père irritée contre les hommes. Ce gage d'amour est le plus riche présent que je puisse vous faire; il contient tout le bonheur que vous pouvez espérer en ce monde et en l'autre. Il vous rendra conforme à ma sainte Humanité, réglera vos mouvements sur le mien, vous communiquera un ardent désir d'expier et de réparer pour les pécheurs et un zèle brûlant pour le salut des âmes. Destiné à endurer une partie des souffrances de Jésus-Christ, ce cœur sera souvent pressé de douleur... » (p. 156-157)

« De son sacré côté sortait une fontaine où la divine Bonté me conviait à boire. Je me conformai à ce désir, et aussitôt mon esprit ressentit une délectation si grande que de ma vie je n'en eus de pareille. » (p. 158)

« Par sa divine lumière, je connus qu'en effet, à ce moment, *il appliquait à mon cœur les marques de ses plaies adorables.* Encore que cette faveur me parût réelle, je ne sentis pas alors beaucoup de douleur, mais seulement une chaleur extraordinaire dans le cœur... *Il a imprimé en votre cœur* (1) *ses sacrées*

d'*état*. Cette participation aux états de Jésus se retrouve souvent dans la spiritualité du cardinal de Bérulle et de l' « école française ».

(1) S'agit-il d'une stigmatisation proprement dite ? l'expression ne le donnerait pas à penser. On songerait plutôt à l'impression du triangle découvert sur son cœur après sa mort : « triangle dans lequel se voyait une lance surmontée d'une croix, dont l'extrémité atteignait directement au cœur, — le tout en relief et mobile sous la pression du doigt ». La véritable stigmatisation n'aurait eu lieu, semble-t-il, que plus tard, en 1692. « Le lendemain sur les sept heures, entendant la messe, il me fut donné une impression de Jésus Crucifié. Il me paraissait en croix : de ses cinq plaies sortaient des rayons de lumière qui s'appliquaient à mon cœur, à mes mains et à mes pieds, où je ressentais des douleurs qui s'étendaient aux nerfs des bras et des pieds » (p. 435). La vraie stigmatisation aurait donc eu lieu trente-deux ans avant la mort de la Mère de Riants.

plaies, me dit l'auguste Vierge, comme un sceau à son ouvrage auquel il donne ainsi un dernier trait de perfection. » (p. 161)

Enfin, pendant la retraite de 1669, elle reçoit un nouveau gage d'alliance, un anneau d'or :

« Je me vis revêtue en un moment de la robe nuptiale, comme une épouse bien-aimée et toute disposée à recevoir de nouvelles faveurs. L'adorable Jésus me mit *un anneau d'or* au doigt, en m'assurant que tous mes péchés étaient pardonnés. » (p. 164-165)

Des grâces insignes, bien plus hautes que ces faveurs sensibles, étaient départies à Sœur Suzanne-Marie. La nuit de Noël 1667, la sainte Trinité établit sa demeure en son âme. Alors qu'elle suppliait la sainte Vierge, « elle sentit une joie extraordinaire et reçut la promesse que la sainte Trinité ferait, en ce jour, une consécration de son cœur, pour y établir à jamais sa demeure comme en son temple » :

« Je ne pus douter de la vérité de ces lumières par les effets qui m'en restèrent. Les adorables Personnes faisant, sous les espèces sacramentelles, leur entrée en mon âme (1), à la messe de minuit, elles y répandirent de vives clartés, tandis que l'amour opérait de grandes merveilles. Ce Père adorable, dont la splendeur éblouit tout le Paradis, congratulait son Fils de lui avoir préparé un domaine pour y établir son repos. Il me confirma les promesses de Jésus-Christ, surtout celle de ne jamais perdre la grâce. Il imprima sur mes puissances un caractère qui les mettait sous son empire absolu et les rendait maîtresses des appétits sensuels. Enfin, il me laissa son adorable

(1) Il ne faut pas se laisser tromper par cette expression qui, prise trop à la lettre, serait inexacte. Dans l'Eucharistie, il y a premièrement le Corps et le Sang, auxquels sont conjoints l'Humanité et la Divinité du Verbe. En recevant les espèces sacramentelles nous recevons donc d'abord le Corps et le Sang du Christ, mais unis substantiellement et personnellement à la Personne divine du Verbe. Comme d'autre part le Père et le Saint-Esprit sont inséparables du Verbe, on peut dire que dans la communion le Père et le Saint-Esprit viennent en nous, mais *seulement par concomitance*.

Esprit pour être uni au mien, par le lien d'une charité indissoluble..... S'il m'était possible de rapporter les merveilles qui me furent découvertes dans l'union de l'auguste Trinité, on jugerait aisément que Dieu n'a pas de secret pour l'âme qu'il veut favoriser... Après ces divines communications, j'éprouvais non seulement un dégoût, mais une horreur extrême de tout ce qui nous prive de cette divine présence. Et comme, de tous les ennemis, il n'y en a pas de plus dangereux que celui que nous portons en nous-même, je résolus de m'affranchir de sa servitude.

« C'est pourquoi, prenant le ciel à témoin, je renonçai absolument à ce qui nous touche le plus : l'honneur et la santé. Je protestai que c'était mon désir et ma volonté de les sacrifier au pur amour. *Ce n'est pas que j'eusse voulu détruire inconsidérément ma santé*, mais oui bien, ne plus m'arrêter à des soins superflus, qui empêchent de marcher fortement dans le sentier de la mortification. » (p. 171 et 178)

Il ne manquait plus à Sœur Suzanne que d'être transformée en Dieu, en quelque sorte *déifiée*, autant qu'il est possible à créature humaine sur terre. Cette transformation fut commencée en l'année 1668 :

« Je recevais les traits les plus vifs de son amour, non selon ma capacité, mais selon l'étendue des mérites de Jésus-Christ et de ses divines vertus, dont il imprimait en moi le caractère. Et, comme si le Père adorable eût voulu me faire déjà goûter le bonheur que je posséderai au ciel par cette grâce, il éleva mon âme dans *un degré éminent d'union*, et je me vis *dans l'état* (1) *d'une transformation déifique*. De même que le soleil se reflète en dardant ses rayons dans une eau cristalline, ainsi l'écoulement du pur amour produisait en moi le plus magnifique trait de beauté qu'une créature puisse recevoir. » (p. 182)

Cette grâce fut suivie d'une autre à quelque temps de là :

« Le jour de la Fête-Dieu (1668), après avoir communié, je fus

(1) Remarquer encore ici cette expression et cette notion bérulliennes.

saisie d'un effet particulier de la présence de Dieu, et j'entendis ces paroles : « Je viens dans votre cœur, non seulement pour « y régner, selon ma coutume, pendant que les espèces sacra- « mentelles se consomment ; mais pour m'y établir dans un « repos paisible et perpétuel, par un effet de ma puissance et « de mon amour, opérant en la substance de votre âme les « mêmes merveilles que dans le sacrement de l'autel, en sorte « que votre cœur soit le ciboire où je reposerai réellement. Je « viens me rendre la substance de votre substance, l'être de « votre être pour anéantir en vous ce qu'il y a de terrestre, « afin que mon Père, trouvant un être proportionné à sa gran- « deur, puisse imprimer en vous ses divines Perfections que « votre faiblesse serait incapable de soutenir. » (p. 182-183) — « Pourquoi ne ferais-je pas en vous ce que j'opère tous les jours « sous les espèces du pain et du vin ? Rien n'est difficile à mon « amour. Cette faveur sera permanente. » (p. 184)

Enfin la transformation se consomma à la Toussaint 1669 :

« C'était pour me disposer à une sainte transformation que Jésus-Christ était venu derechef se rendre l'esclave de son Père, lui offrant, par les puissances de mon âme, les devoirs d'hommage, d'adoration, de louange et d'amour convenables à sa grandeur. Ce n'était pas en qualité de simple créature que j'avais paru humiliée devant sa souveraine Majesté, mais comme instrument de son Verbe, qui lui présentait, en l'anéantissement de mon être, les dispositions capables d'attirer ses divines complaisances. Cette faveur devait me faire comprendre l'excellence de la grâce qui m'était préparée, puisque, pour obliger Dieu à me la communiquer, son adorable Fils avait, par manière de dire, fait l'impossible. La Sagesse avait établi en mon âme un si bel ordre, que *Dieu, pour couronner son œuvre, l'élèverait à la déiformité et parfaite ressemblance à son Principe*, ainsi que ce divin Fils le souhaitait. Pour cela, ce charitable Rédempteur cédait la place à Dieu son Père, afin qu'il mît le dernier trait à son ouvrage.

« Cette faveur surpasse de beaucoup toutes les précédentes. Elle est plus élevée que la suprême union, mettant l'âme dans une heureuse impossibilité d'être jamais séparée de Dieu... Cet *état* est permanent, parce qu'*étant faite une même chose avec Dieu*, l'âme est plus puissante que tous ses ennemis..... »

— (*Le jour de la Toussaint*), « lorsque j'eus communié, Dieu se rendit *maître de mes puissances* et les éleva à une très haute solitude, dans la suspension de leurs propres actes. Quelques heures se passèrent sans que j'eusse la liberté d'agir, je me perdais en cette mer de la Divinité... Ensuite il plut à Dieu de répandre en mon âme et dans ses facultés quelques étincelles de la très pure flamme qui en consumait la suprême portion. La douceur et la suavité que je ressentis ne peut bonnement s'expliquer. *Je me trouvais dans un état tout nouveau...* Je me sentais une autre créature... Mon âme se répandait en mille et mille actions de grâces, excitée par une certaine *assurance que Dieu était absolument maître, qu'il n'y avait plus rien en cet être misérable qui ne portât le caractère de sa souveraine puissance et de son amour.* » (p. 186-187-188-189)

La Mère de Riants avait alors trente ans et recevait pour la première fois le gouvernement du monastère, qu'elle devait exercer pendant trente et un ans. Les grâces insignes dont elle avait été comblée jusqu'à ce moment allaient rejaillir en pluie de grâces et de bénédictions sur ses Filles. Comment ne les eût-elle pas conduites à Dieu, elle qui ne faisait plus qu'un avec Dieu? Dans la plus étroite et plus haute union avec l'Auteur de la vie, comment n'eût-elle pas à son tour donné la vie? — Son ascension n'était, du reste, pas arrêtée pour autant. Au milieu des soucis de sa charge, l'intimité avec Dieu ne fait que se resserrer. Tant qu'elle était ici-bas, cette âme pouvait toujours grandir, et elle le savait bien :

« L'âme est convaincue, par l'immensité des biens qu'elle voit en l'essence divine, qu'elle peut toujours recevoir de nouveaux accroissements, vu l'infinité du bien qui la remplit, et elle entre en ces divines richesses, suivant le degré de mort que la grâce a opéré dans les états précédents. » (p. 356)

En février 1686, « faisant instance pour obtenir la délivrance de l'âme de la Mère de Clermont, il lui est dit : « *Elle ne sortira pas du purgatoire que vous ne mouriez.* »

La Mère de Riants crut qu'on lui annonçait sa mort prochaine. Il s'agissait bien de mort, mais non, comme elle le croyait, de la mort corporelle :

« Je croyais qu'il s'agissait de la mort corporelle, mais depuis, j'ai compris que c'était de la *mort mystique* en laquelle je fus mise par un total dépouillement, le jour de la Conversion de saint Paul. Je me trouvai dans un état de dénuement où la seule foi me tenait lieu de toutes choses. Les impressions que Jésus-Christ me donnait de sa présence furent changées en une vue simple de ce divin Sauveur, que je ne pouvais envisager qu'en Dieu, sans application particulière. Mon âme se trouvait toute cachée en lui avec cet aimable Sauveur, et goûtait, en ce dénûment, un plaisir par-dessus tout plaisir, possédant une liberté qui la mettait au-dessus de toute vue et lumière... J'admirais, par une simple vue néanmoins, la sage conduite de mon adorable Maître Jésus-Christ, qui avait ménagé si adroitement sa grâce, qu'après m'avoir fait ressentir les effets les plus admirables de ses communications, il me faisait passer dans un dénûment total de tous ces biens et de lui-même, sans presque m'en apercevoir ni ressentir aucune peine. » (p. 357)

Cette mort mystique, ce total dénûment, n'étaient que le prélude d'autres faveurs :

« Le Mardi-Saint (1686), au soir, je tombai tout à coup dans une faiblesse universelle. J'eus beaucoup de joie de participer, quoique légèrement, aux souffrances de Jésus-Christ. Durant quatre jours, je sentis assez souvent des douleurs aux mains et au côté, avec un grand épuisement de forces... Je connus que cet épuisement extérieur était l'image de ce que Dieu opérait en mon intérieur, pour anéantir un reste de la vie d'Adam et y établir celle de son Fils, ce qui me consola extrêmement.

« Le Jeudi-Saint, étant devant le Saint-Sacrement, sur les dix heures du soir, *mon âme fut élevée à la participation de la Divinité*, se perdant en son Essence par un *vide entier de mes puissances*. Je demeurai quelque temps en ce complet anéantissement, ne discernant rien de particulier, sinon que cette Essence renfermait mon être en son immensité, pour lui *communiquer sa vie divine d'une manière plus simple et plus pure que par le passé*. » (p. 363)

Les lumières divines ne cessaient d'éclairer son intelligence, et, au fur et à mesure, le règne de Dieu s'établissait de plus en plus souverain en son âme :

« Une divine lumière, ayant rempli tout mon fond pendant la sainte messe, me montra que la Bonté suprême, qui m'avait pénétrée des plus vifs traits de son amour pendant cette année, ne venait plus seulement en mon âme par les attraits de sa grâce, pour remplir le fond qui est seul capable d'être possédé de Dieu ; mais il venait le remplir de lui-même *par un écoulement* (1) *de Dieu en mon âme et de mon âme en Dieu.* Elle se perdait dans cet Océan d'amour pour ne plus jamais se retrouver *ni vivre d'autre vie que de la vie de Dieu.....* Je vis que *le saint amour avait pris un tel empire sur mes puissances* qu'elles n'agiraient plus désormais que par son mouvement. Je compris les avantages de ce règne divin qui satisfait les désirs éternels de Dieu et rend victorieux les travaux de Jésus-Christ. L'âme où Dieu règne absolument lui procure autant de gloire qu'elle en est capable. Lorsque j'eus communié, il me fut dit intérieurement : « Je veux vivre en vous d'une manière nouvelle. »... (Puis le lendemain) : « A l'avenir, j'agirai en la substance de « votre âme dans une très grande liberté. »..... Par le parfait anéantissement, *son amour prendra la place de ce moi-même que je lui ai abandonné.* Et tout ainsi que le divin sacrement de l'autel est le plus excellent et le plus admirable effet de son amour pour les hommes, ainsi la vie divine, qu'il communique aux âmes préparées par son amour, est le plus beau trait de perfection qu'il puisse leur donner et que la créature puisse recevoir. Alors Dieu agit en l'âme et *lui communique le même amour dont il s'aime en toute l'éternité* : « Voyez, me dit cet « adorable Sauveur, de quel bien se privent les âmes qui résis- « tent à mes vouloirs. »... Après la sainte communion, *mon âme se vit remplie de l'immensité de Dieu* avec tant de plénitude, de clarté et d'amour, que tout en moi disait en son langage : « Vraiment, Dieu est ici. »... Je ne trouve pas d'expression

(1) C'est là une image par laquelle la Mère de Riants essaie de traduire l'union et l'échange de vie. Écoulement ne veut pas dire cependant *transfusion* de la vie divine en l'âme, mais *participation* de la vie divine par la grâce ; la grâce n'étant autre chose que la vie divine même participée.

propre à faire connaître ce qui s'est passé en mon âme, et ce qu'elle a ressenti en cette dernière grâce. » (p. 366-371)

Le 19 juin 1687, nouvelle mort mystique :

« Je compris que ces divines Personnes me communiqueraient une vertu puissante pour vivre au-dessus des sens; un anéantissement profond pour ne plus vivre de moi-même, ni par moi-même, ni en moi-même, mais pour me perdre continuellement en Dieu; et un amour très pur, pour n'agir que pour la plus grande gloire de Dieu. » (p. 374)

A mesure qu'approche le terme de l'exil, les sollicitations de Jésus se font plus pressantes, sa tendresse revêt un caractère plus marqué de douceur, les lumières sont plus fréquentes :

« La divine Bonté continue toujours à me solliciter de l'aimer parfaitement. J'entends souvent sa douce parole qui dit à l'oreille de mon cœur : « *Aime-moi autant que je t'aime.* »... Après avoir communié, Dieu me fit voir que *le pur amour est un écoulement de Dieu en l'âme et un recoulement de l'âme en Dieu.* Cette adorable Essence se répandant en elle par lui-même avec tous ses dons, et cette âme se donnant, avec ces mêmes dons, sans rien retenir pour elle, rend à Dieu ses grâces avec la même pureté qu'elle les a reçues. Ainsi se fait un continuel mélange et écoulement qui donnent à cette âme bien-aimée une capacité et immensité comme infinie, pour recevoir et rendre à Dieu une gloire hors de toute expression... La joie (de la plénitude du règne de Dieu en mon âme) remplissait toutes mes puissances, quoique simplement. Je ne voyais rien de distinct, sinon une certaine assurance et jouissance de Dieu qui ne laissaient aucun vide. » (p. 376-377)

Joie que renouvelle l'amoureux embrassement d'une seconde et parfaite consommation en Dieu et d'un nouveau mariage mystique :

« A la sainte communion, tout mon être me parut s'écouler avec Jésus-Christ dans le sein du Père, et j'entendis pour lors

cette parole qui se forma en mon fonds : *Tout est consommé !* » (p. 377-378)

Oui, vraiment tout est consommé ; car à quelque temps de là Jésus, s'adressant à sa bien-aimée, lui dit :

« *Je vous ai donné tout ce que j'ai reçu de mon Père. Que puis-je faire davantage pour votre amour ?* » — « Ces paroles opérèrent un parfait anéantissement, et ne voyant pas d'autres moyens pour reconnaître ses faveurs que lui-même, à la communion du prêtre je m'unis à la consommation de cette sacrée vie que le Sauveur perdait mystiquement, pour rendre une action de grâces digne de Dieu même. En ce moment, il me fut donné de comprendre que cette nouvelle grâce donnait à mon âme une capacité pour être unie à la production éternelle du Père engendrant son Fils, et du Père et du Fils produisant le Saint-Esprit... Ce qui m'a donné le plus de joie, dans toutes les grâces et lumières que j'ai reçues, (c'est de) voir que rien n'exalte plus la gloire de Dieu que l'anéantissement de la créature, et que les *états* qui vous unissent plus à Dieu portent en même temps une nouvelle obligation à l'âme de s'immoler et de s'anéantir. » (p. 383)

A la vérité, on se le demande, la condescendance divine pouvait-elle être plus grande, les communications de Dieu plus hautes et plus riches ? Et pourtant, les trésors de la Trinité sainte étant infinis, les dernières années de la Mère de Riants semblent vouloir mettre un comble aux grâces reçues : la vie divine envahit son âme, l'Océan divin la submerge, jusqu'au jour où la maladie, terrassant la fidèle épouse du Christ, la vaillante athlète de Dieu, qui avait combattu le bon combat, lui signifie que l'exil finit. — La veille de sa mort, on lui apporte le Viatique. « Toute la journée, elle fut pénétrée de reconnaissance pour la grâce du matin qu'elle ne perdit pas de vue un moment. Le médecin lui ayant dit que cette grande application empêcherait son rétablissement : « Ah ! répondit-elle, j'aurais beaucoup plus de peine à me distraire, je ne comprends

pas qu'on puisse s'arrêter à une pensée inutile. » — Après l'avoir entretenu quelques instants du bonheur de l'autre vie, elle le remercia de ses soins, disant agréablement : « Souvent vous m'avez retiré des portes du paradis, mais cette fois vous n'y réussirez pas. » — « Depuis quarante ans que je sers des religieuses, reprit le vieux praticien édifié, je n'en ai jamais trouvé qui m'ai fait pareille plainte. » (p. 456)

C'est dans ces dispositions saintes, digne couronnement d'une vie donnée à Dieu et consumée à son service et pour sa gloire, que le 25 septembre 1724, à deux heures de l'après-midi, la Mère Suzanne-Marie de Riants de Villerey passa à son Père pour se perdre dans l'Essence infinie et chanter à jamais les louanges de l'Époux divin dans les chastes embrassements de l'éternel Amour.

III. — Vie active — action au dehors — mission spéciale

Après saint Grégoire, saint Thomas, dans la *Somme*, remarque que certains par tempérament sont plus disposés à la vie contemplative et de ce chef moins aptes à la vie active. D'ailleurs, qui a une fois goûté la douceur de la contemplation, l' « *otium sanctum* », se résout difficilement à l'abandonner pour les labeurs de l'action. Saint Bernard se répandait en plaintes amères de devoir se mêler des affaires du siècle. Sainte Thérèse, la grande contemplative qui parcourut si souvent les routes d'Espagne en vue de ses fondations, ne montrait pas une moindre peine. L'on sait aussi la douleur qui s'exhala du cœur de sainte Catherine de Sienne quand Notre-Seigneur l'invita à reprendre contact avec le monde, — et le langage imagé et touchant dans lequel le Bienheureux Raymond traduit le chagrin de la Vierge dominicaine :

« ... O mon Seigneur, charme suprême de mon cœur, pourquoi me repoussez-vous, moi malheureuse ?... Vous le savez bien, j'ai fui toute société afin de pouvoir vous trouver, mon Seigneur et mon Dieu. Maintenant que je vous ai trouvé, grâce à votre miséricorde, maintenant que vous avez daigné me donner si gracieusement le bonheur de vous posséder, je ne dois plus jamais abandonner un si incomparable trésor, et me mêler encore aux embarras humains. De nouveau mes ignorances iraient croissant, et, me laissant aller peu à peu, j'en arriverais à mériter votre réprobation. Jamais, Seigneur, non, jamais, votre infinie Bonté, dans sa perfection sans limites, ne nous ordonnera, à moi ou à d'autres, ce qui pourrait séparer d'elle nos âmes (1). »

La Mère de Riants n'était appelée ni à se mêler des affaires politiques, ni à fonder des couvents : elle ne devait pas parcourir les routes de France. Sur l'ordre de Dieu, elle dut néanmoins quitter le repos de la contemplation pour des occupations de la vie active, et chez elle se retrouve la lutte intérieure de l'âme partagée entre le goût de la contemplation et le désir d'aider le prochain. Sœur Suzanne ne désirait rien autre chose que converser avec son divin Époux et redoutait même les offices du monastère qui l'en auraient détournée. Jésus, lui, ne l'entendait pas ainsi. En 1665, à peine âgée de vingt-six ans, elle se vit confier la charge d'économe du monastère : elle la reçut avec soumission mais non sans répugnances ni appréhensions. Plus tard elle écrivait :

« J'ai reconnu par expérience qu'on ne doit pas craindre de s'employer aux exercices extérieurs *quand c'est par obéissance.* » (p. 194) — « ... Je fus détournée de ces délices pour contenter une personne du dehors qui avait quelque chose à me communiquer... Revenant à l'oraison, je connus par expérience que les devoirs de charité n'arrêtent ni le cours ni la pureté de la grâce. » (p. 432)

(1) Cf. *Vie de sainte Catherine,* par le B. Raymond de Capoue (trad. Hugueny), p. 121 et suiv.

Il n'avait cependant rien moins fallu que l'intervention de Notre-Seigneur pour la rassurer :

« Ne craignez pas d'être privée de mes secrets, *il ne tiendra qu'à vous* de jouir de la douceur de mes entretiens. Je comblerai votre cœur de mes grâces *à proportion du vide que j'y trouverai*, les occupations n'y mettront point d'obstacles. » (p. 195) — « Je reçus l'assurance que l'action ne nuirait pas à la contemplation *si j'ai soin de vaquer le plus possible à l'oraison.* » (p. 428)

Les exigences divines ne s'arrêtèrent pas là. Le 15 août 1666, jour de son union avec les Vierges, elle reçut d'elles cet avertissement :

« Le Seigneur vous a destiné un martyre aussi douloureux que long et relevé en son principe, parce qu'il vous fera goûter tout à la fois les délices du ciel et les amertumes de la terre. Après vous avoir fait sentir la douceur de sa présence, il vous fera éprouver la misère où le péché a réduit tous les enfants d'Adam, puis vous serez obligée de vous rendre attentive aux nécessités du prochain et de vous appliquer à des choses tout à fait contraires à vos inclinations. » (p. 89)

Remarquons avec quelle délicatesse d'attention Jésus procède. Quand il voulut jeter dans la vie active sainte Catherine de Sienne, il attendit après les épousailles mystiques. Ainsi en agit-il avec la Mère de Riants : le mariage spirituel fut consommé à la Toussaint 1665, et ce ne fut qu'en 1669 que notre religieuse commença vraiment ce qu'on peut appeler sa vie active. A cette date, en effet, trois ans après l'avertissement donné par les vierges, les suffrages de ses Sœurs lui confièrent le gouvernement du monastère de l'Antiquaille. Répugnances, objections, prières : rien n'y fit, et dans la suite neuf fois encore la confiance unanime des religieuses la força à assumer la charge de supérieure. Celle qui ne souhaitait que demeurer humble-

ment aux pieds de l'Époux, rester en douce conversation avec lui, dut gouverner pendant trente et un ans ce couvent de plus de soixante religieuses, s'occuper de restaurer et de construire, d'embellir la chapelle, de gérer les fonds du monastère. Il faut le dire à sa louange, la Mère de Riants avait un esprit pratique, un fin bon sens et montra que son aptitude à la vie contemplative ne l'empêchait pas de s'entendre aux affaires de ce monde. Sous son gouvernement habile, ferme et doux, la prospérité du monastère, tant spirituelle que matérielle, ne cessa de s'accroître. L'une et l'autre remplissaient de joie la Supérieure : heureuse de voir grandir le nombre de ses filles, elle ne l'était pas moins de pouvoir assister pécuniairement les couvents de l'Ordre plus pauvres que le sien. Quand la banqueroute eut presque anéanti les ressources de l'Antiquaille, sa douleur la plus grande fut de ne pouvoir continuer ses charitables secours. Au reste, la Mère de Riants remplissait si parfaitement sa charge de Supérieure qu'en 1721, à l'expiration de son dixième triennat, elle ne put obtenir de Mgr de Neuville que l'on procédât à une élection. L'archevêque la maintint en charge, malgré ses quatre-vingt-deux ans. Quand, au bout de plusieurs mois, la Mère de Riants comprit l'inutilité de ses protestations et de ses instances, elle recourut au ciel et obtint par sa prière de pouvoir enfin déposer son fardeau.

L'avertissement de 1666 fut suivi de plusieurs autres. Notre-Seigneur lui-même manifesta sa volonté de faire exercer par Sœur Suzanne-Marie un apostolat :

« Je me servirai de vous pour manifester mon nom aux hommes... » (p. 204) — « ... Ainsi que j'ai manifesté la gloire de la Divinité par la plénitude des biens que j'en ai reçus, ainsi vous devez manifester ma gloire en révélant mes richesses dans l'âme des justes. Choisie de Dieu pour faire connaître les effets de sa toute-puissance, de son amour et l'immensité des richesses

que les hommes ont en leur Sauveur, vous devez soutenir l'écoulement des trésors de mon Humanité sacrée et le recevoir dans le même anéantissement que moi. » (p. 424) — « ... Vous devez désirer procurer ma gloire en excitant les autres à s'abandonner à mon amoureuse conduite. » (p. x)

Elle devait donc ne pas se détourner, soit humilité, soit scrupule, des âmes qui venaient la consulter, et relater par écrit les faveurs dont le Seigneur la comblait.

Par la relation écrite des faveurs reçues, la Mère de Riants remplissait, semble-t-il, ce qu'on a nommé plus haut sa « mission spéciale ». Les communications divines à son âme n'étaient pas destinées à elle seule. Leur divulgation, en édifiant, devait faire comprendre et comme toucher du doigt l'immense et incompréhensible amour de Dieu pour sa créature, les grâces de choix dont il comble toute âme qui, faisant bon marché d'elle-même, s'abandonne à son action et à son amoureuse étreinte. Par le fait même, elle devait exciter les âmes déjà ferventes, réveiller le zèle des âmes languissantes, les engager à répondre aux avances divines. Dieu, diraient les pages de Sœur Suzanne, Dieu donne plus, infiniment plus qu'on ne lui donne, et quand on a une fois consenti à s'attacher à lui, on ne peut s'en arracher. « N'en suis-je pas un vivant exemple? Ne suis-je pas vraiment, ainsi que me l'avait annoncé saint Augustin : *le triomphe du pur amour*? Car tel est bien mon nom. » (cf. p. 328)

« Je désire plus me révéler par ces douces communications, lui dit un jour Notre-Seigneur, que par les autres merveilles... La lumière qui vous fait connaître mes opérations en votre âme, est une grâce singulière que vous ne devez pas rendre inutile... Ces biens sont en vous sans être de vous, c'est mon œuvre et non la vôtre, ne craignez donc pas de les écrire. Mais faites-le avec une grande simplicité, mes paroles sont assez efficaces par elles-mêmes pour que vous n'ayez pas besoin d'y ajouter l'ornement de votre éloquence... Le propre du bien étant

de se communiquer, rien ne me satisfait tant que de trouver des âmes qui croient facilement à mes communications. » (p. x)

Et pendant sa retraite en 1669, à la suite de lumières spéciales, la Mère de Riants écrivait :

« Il répandra en mon cœur une très grande pureté, dont l'odeur s'exhalera comme un parfum pour attirer ses divins regards et ses complaisances sur les chères âmes qu'il veut retirer des embarras du siècle et introduire dans le cabinet du céleste Époux. » (p. x-xi)

En lui intimant l'ordre d'écrire, Notre-Seigneur avait un autre dessein. L'hérésie protestante, que Richelieu ni Louis XIV n'avaient pu abattre, attaquait les deux dogmes de la Communion des Saints et de l'existence du Purgatoire. Or, on l'a vu par les quelques passages cités plus haut, les écrits de la Mère de Riants affirment maintes fois et manifestent que les esprits bienheureux, les Saints, sont en communion avec nous, communiquent avec nous, s'intéressent à nous, aiment qu'on les prie et intercèdent d'autant plus volontiers et plus efficacement qu'on les prie davantage et avec plus de confiance. N'est-ce pas l'une des significations de ces colloques incessants, de cette union si particulière de notre mystique avec les Séraphins, les Martyrs, les Vierges, les Apôtres, avec sainte Thérèse, saint Augustin?

Puis voici que, pour confirmer l'existence du Purgatoire, plus de soixante âmes purifiées par son feu apparaissent à Sœur Suzanne au moment où, l'expiation accomplie, elles entrent au ciel pour jouir de l'éternel bonheur. Non qu'il faille, dans ces visions et dans les révélations qui les accompagnent, tout admettre comme parole d'évangile. Que l'expiation ait duré réellement tant d'années pour une âme, tant pour une autre, peu importe en somme. Il reste

néammoins que ces apparitions affirment l'existence du Purgatoire et cette vérité communément admise : que la plus légère offense à Dieu mérite un châtiment infini, surtout dans les âmes objet de plus de grâces, et que les causes d'expiation augmentent, du fait de leur charge, pour les personnes constituées en dignité et ayant charge d'âmes.

A côté de l'hérésie protestante qui niait aussi l'Eucharistie, l'erreur janséniste restait encore vivace, qui écartait les fidèles de la sainte communion sous prétexte d'indignité et de meilleure préparation. Son virus avait pénétré les âmes qui, plus préoccupées de la Justice que de la Miséricorde divines, faisaient plus état de leurs propres pénitences, que des mérites infinis de Jésus-Christ et de son intercession toute-puissante.

Mais à qui lisait ses écrits, la Mère de Riants affirmait que les grâces dont elle avait été comblée lui étaient presque toutes venues « *par la manducation du Pain de vie* » (p. 44) :

« Sitôt que j'avais reçu le corps de Jésus-Christ, j'étais introduite comme la sainte Amante dans le cabinet des divins secrets. J'entendais souvent des amoureuses paroles, et quelquefois les entretiens duraient plusieurs heures. » (p. 49)

On ne trouverait peut-être pas de page où ne brillent ces mots : « Un jour, *lorsque j'eus communié*, je me sentis dans un recueillement extraordinaire... Une autre fois, *après la sainte communion... Après avoir communié... Allant communier... Après la sainte communion*, entrant dans une douce familiarité avec Dieu... » (p. 72, 73, 83 et passim), ou encore :

« *Sur le point de communier*, j'aperçus le Sauveur du monde suppliant le Père éternel de reposer la plénitude de son amour en mon âme, pour qu'elle soit toujours la dépositaire de ses

divines richesses qui ont fait les délices de la sainte Trinité. En même temps le doux Jésus m'excitait ainsi à le plaindre : « *Mon divin cœur a un désir infini de faire du bien à mes créatures, et ma toute-puissance est liée par leur peu de dispositions. Elles sont si remplies d'elles-mêmes que je ne trouve aucun vide.* » (p. 424)

Et sans doute faut-il se préparer dans l'humilité à recevoir le sacrement d'amour; mais l'ayant fait de notre mieux, il faut s'approcher avec confiance. La meilleure préparation sera faite par Jésus, le plus puissant stimulant à l'amour se trouvera dans l'amour : « Venez goûter l'amour en l'Amour même. » C'est Jésus-Amour qui achève de disposer l'âme à le recevoir et qui répond pour nous devant Dieu. Vouloir aller à Dieu sans lui est peine perdue. Aux âmes imbues de jansénisme qui oubliaient les paroles si nettes et si apaisantes de l'Évangile et de saint Paul sur l'intercession du Christ, Sœur Suzanne rappelait qu'en Jésus « nous avons un Avocat auprès du Père » (I Jean, II, 1) :

« Par une faveur plus grande encore, j'aperçus Jésus-Christ *en état de suppliant*... (p. 85) — Dès qu'il (Jésus) me prévint de sa familiarité, il se rendit le Maître de mon cœur; et depuis il a toujours exercé le *rôle de juge et d'avocat*... (p. 168) — ... « C'est *à moi*, disait le bon Maître, *de répondre de vos intérêts*. Que craignez-vous, n'ai-je pas assez de *puissance* et de sagesse pour achever mon ouvrage?... *Je serai votre reconnaissance* envers la Sainte Trinité. (p. 169) — ... A l'élévation de la messe que j'entendis ensuite, je vis Jésus-Christ *en état de suppliant* devant la face de son Père. (p. 236) — ... Cet adorable Sauveur me fit observer, qu'en qualité de *Chef des Prédestinés, le triomphe de chaque âme en particulier est le sien propre*, et qu'il recommence à toutes les entrées dans le ciel. (p. 250) — ... Souvent Jésus-Christ se met de la partie, il me paraît comme *prosterné et suppliant* devant la face de Dieu son Père, lui présentant ses travaux et sacrés mérites, pour fléchir sa douce clémence. *Sa prière, qui est toujours exaucée*, comble son aimable Cœur d'une très grande joie. (p. 258-259) — ... J'ai admiré

cent et cent fois la dépendance et le respect de cet Homme-Dieu à l'égard de son Père et sa soumission à ses volontés... Il s'est fait voir très souvent à mon âme *en qualité de suppliant,* comme voulant, à l'état de gloire, continuer l'état de dépendance qu'il a eu pendant sa vie voyagère (p. 261). »

Jésus cependant n'agit pas toujours seul et directement sur les âmes pour lesquelles « il supplie sans cesse ». Il se sert aussi de ses créatures, de celles surtout qui lui sont unies par les liens d'un amour plus fort. Il les appelle à l'aider dans son œuvre de conversion et d'intercession. Avec lui, ces âmes choisies, instruments dociles entre ses mains, interpellent pour leur prochain, « semper ad interpellandum pro nobis », et par leur parole et leur action amènent à Dieu les âmes. La Mère de Riants fut choisie par son Époux pour devenir un de ces instruments d'œuvre divine, non sans résistance toutefois. Une première fois en 1685, le Sauveur dut inviter sa servante à surmonter certaines hésitations et à toujours satisfaire le prochain quand il recourait à elle :

« Étant en oraison devant le Saint-Sacrement, je fus consolée l'espace d'une demi-heure environ, par la présence de mon aimable Sauveur. Il me rassura sur un doute où j'étais de satisfaire une personne qui me demandait quelques avis par écrit. Comme elle me témoignait une affection tendre, je craignais qu'elle n'y fût excitée par le mouvement de l'amitié naturelle et que Dieu n'en fût pas glorifié. Le charitable Rédempteur me fit connaître que c'était lui qui permettait et voulait que cette personne reçût ce plaisir, pour la récompenser par avance du sacrifice qu'elle devait lui faire de sa liberté... M'ayant exhortée ensuite à toujours satisfaire le prochain, il ajouta : *Quand je vous découvre les fautes de quelques âmes, c'est afin que vous les secouriez par vos prières, et non pour que vous ayez moins d'estime et de charité à leur endroit.* » (p. 416-417)

L'année suivante, Jésus eut cependant à adresser de nouveaux reproches à la Mère de Riants :

« Je reçus une lettre par laquelle une personne me priait de lui marquer ce que Dieu désirait d'elle. Cette simplicité me déplut extrêmement à cause de mon peu de lumière, et je résolus de ne pas répondre. A l'oraison, Jésus-Christ me reprocha cette résolution : *De qui donc*, me dit-il, *voulez-vous que les âmes apprennent ma volonté, sinon de ceux qui conversent familièrement avec moi?* » (p. 417)

Pour lors, elle se soumit à la volonté divine et ne se refusa plus aux pieuses exigences du prochain. N'est-ce pas elle qui écrivit dans la suite :

« Jouir un seul moment de Dieu en Dieu même est capable de récompenser les plus pénibles travaux et produit un immense désir qu'il soit connu et aimé. L'âme voudrait avoir mille vies pour accroître cet amour et augmenter, s'il était en son pouvoir, la souveraine béatitude de Dieu... (J'agis envers les âmes) selon les dispositions du Sauveur dans son *état* d'hostie, avec l'étendue de la charité et de la patience dont lui-même a usé envers moi. » (p. 418)

Son zèle ne se restreignait pas aux seules personnes du monastère ni même de son Institut. Elle était en relations avec des Ursulines, avec beaucoup de pieuses âmes, favorisées comme elle des communications d'en-haut; nombreux enfin étaient les membres de la noblesse et du clergé, les personnes de la bourgeoisie, et même les petites gens, qui venaient consulter la Mère de Riants, attirés par sa sainteté, la paix qui émanait d'elle, la netteté de ses décisions, la sûreté de son jugement. Qu'une âme en contact aussi intime, ou mieux en si amoureuse familiarité avec le Christ, ait pu faire du bien à qui l'approchait, oserait-on s'en étonner? Remplie de Dieu, le cœur débordant de son amour, pouvait-elle ne pas donner Dieu et exciter à l'aimer? Rien d'étrange, par suite, à ce que son action ait pu avoir un tel rayonnement, bien qu'elle-même restât cachée derrière les grilles de son monastère.

IV. — Spiritualité de la Mère de Riants

Il est temps maintenant d'étudier, au moins sommairement, la spiritualité de cette sainte religieuse à la « dévotion solide, exempte d'illusion ». Il faut le dire tout de suite, les principes sur lesquels est construit son édifice spirituel sont ceux de la plus traditionnelle spiritualité, et ne diffèrent pas de ceux que l'on rencontre chez les maîtres de la vie mystique. Et d'abord l'humilité et l'obéissance, voilà les deux fondements premiers et sûrs. Qui bâtit sur eux bâtit pour l'éternité. L'*humilité* rapproche de Dieu, et, d'autre part, la pratique en est d'autant plus aisée que l'on approche plus près de Dieu :

« Plus on est près du soleil, plus on est capable de juger de la différence des couleurs; de même, l'âme proche de Dieu découvre que les grandeurs appréciées du monde ne sont que bassesses, et que ce qu'il juge vil est véritable grandeur aux yeux de Dieu... C'est pourquoi la vertu d'anéantissement, qui a été le partage de Jésus-Christ, lui paraissant très souhaitable, elle l'embrasse pour lui être agréable. (p. 69) — ... L'esprit d'humilité est un anéantissement qui donne à l'âme des lumières sur son incapacité, et la dispose ensuite à porter toutes sortes d'abjections comme choses dues, sans même désirer d'être autrement, parce qu'elle est bien aise qu'on la traite selon son mérite. (p. 74) — ... Connaissant que (l'anéantissement) est la disposition qui *nous rend le plus agréable à Dieu*, j'en conçus tant d'estime que j'aurais voulu me perdre absolument, n'être plus rien ni à mes yeux ni à ceux des créatures. Je me jugeais même indigne des souffrances et n'aurais osé les demander. (p. 78) »

Qu'on ne s'y trompe pas néanmoins :

« Ce n'est *pas humilité*, mais *témérité*, que de s'opposer à Dieu quand il veut faire en nous quelque grande chose. Vous n'êtes plus à vous, c'est à lui de disposer de votre personne comme il lui plaît. » (p. 204)

Oui, l'âme donnée à Dieu ne s'appartient plus et doit avancer dans l'*obéissance* à Dieu et à ceux qui le représentent auprès d'elle :

« L'esprit de soumission est un *état* qui dégage l'âme de sa propre volonté, la rend dépendante et également satisfaite de toutes celles des supérieurs. (p. 74) — ... Peu d'âmes (cependant) connaissent le *prix* d'une ponctuelle obéissance et surtout des actions faites en commun, pourtant si agréables à Dieu. (p. 126) — ... La véritable marque qu'on est conduit par le Saint-Esprit et que les opérations de Dieu sont véritables, c'est l'*obéissance*,... *vertu des âmes parfaites*, (p. 60) »

et en même temps source de lumière et de paix :

« Au plus fort des ténèbres l'obéissance sera votre *lumière*, par elle vous serez en *assurance*. (p. 47) — ... De [la] soumission provient la *paix*, marque sûre de l'Esprit divin. »

Humilité, anéantissement, obéissance, sont les meilleures dispositions à la réception de la grâce :

« La vie humble et cachée nous procure, entre autres avantages, le moyen de posséder Dieu et d'en être possédé durant toute l'éternité, par une union inexprimable. (p. 257) — ... La meilleure disposition pour me posséder est de bannir les inutilités et de se purifier par une fervente résolution de rejeter tout ce qui est contraire au pur amour. Pour remplir un vase de baume, il faut d'abord le vider, puis le laver, crainte que la première liqueur ne corrompe la seconde. Par mon inclination à remplir ce qui est vide, je suis attiré vers l'anéantissement. Je fais bien plus d'état d'une personne dépourvue de talents naturels et abîmée dans la vue de son néant que d'une plus éclairée et moins disposée aux humiliations. *Je fais mon plaisir d'opérer sur le rien et d'y édifier une haute et sublime perfection.* (p. 40). »

La grâce afflue donc dans la mesure où le cœur et la volonté se dégagent du créé, où l'âme se détache d'elle-même : amour-propre, volonté-propre, esprit-propre,

autant d'ennemis à combattre, de la défaite desquels dépend l'abondance des faveurs divines :

« Ce sage Directeur détruisait soigneusement *l'attache* que j'avais *à quelques dévotions particulières*. Il renversait mes desseins, permettait que j'aie des *occupations opposées à mes attraits*, me faisant expérimenter qu'il n'y a *ni paix, ni vertu solide hors de l'abnégation*... Mais l'aimable Jésus détruisait avec tant de sagesse les inventions de mon amour-propre, que je n'en éprouvais pas beaucoup de peine. (p. 42-43) — ... Lorsque je désirais pratiquer quelques austérités, à l'exemple des saints pénitents, cet Esprit m'enseignait que *l'humble soumission de notre volonté et l'adhésion à sa conduite faisaient toute la perfection de l'âme*... Je n'ai point connu de fautes qui lui déplaisent davantage et qu'il punisse plus sévèrement que les oppositions volontaires à sa conduite, pour suivre les lumières de l'esprit propre. (p. 169) — ... Ma fille, disait Jésus à propos d'une âme affligée, j'ai bonne volonté pour elle, mais elle veut venir à moi par un chemin tout différent de celui où les Bienheureux ont marché. Ils sont arrivés à la béatitude par l'anéantissement, elle veut y aller par la gloire, l'honneur et le plaisir. Elle ne veut pas marcher par le même sentier que moi et mes saints. Je n'en frayerai pas un autre pour elle. (p. 425) — ... Il faut être à l'égard de Dieu simple comme l'enfant, sans vue ni connaissance de soi-même pour devenir un instrument docile entre les mains de l'Esprit-Saint. (p. 170) »

Vouloir suivre une autre route que celle de l'abnégation et du détachement, c'est aller au-devant des peines et des souffrances et se condamner à ne pas atteindre à la perfection :

« S'il y a peu d'âmes qui arrivent à une haute sainteté, c'est qu'on ne veut pas souffrir un parfait dénûment. *On nourrit une inclination secrète qui gâte les meilleures intentions*. (p. 40-41) — ... La plupart des peines de ceux qui tendent à la sainteté viennent de leur amour-propre ou des appréhensions de leur voie. (p. 153) — ... Je voudrais avoir assez d'éloquence pour convaincre les âmes appelées à ce trépas de la volonté qu'elles se privent d'un bien incomparable, d'une parfaite liberté, de la plus douce et amoureuse conduite qu'elles pourraient

souhaiter, si elles manquent de générosité pour se laisser *entièrement dépouiller*. Il est vrai qu'il leur *faut un courage surhumain* pour rester ainsi, sans appuis sensibles, et c'est pourquoi si peu persévèrent à suivre les attraits de la grâce dans ces états. (p. 56) »

Même quand l'âme se montre docile à suivre la voie tracée par Jésus-Christ et se laisse dépouiller par l'Esprit-Saint, elle ne doit pas se croire à l'abri des tentations, au contraire; car elles sont pour l'âme un moyen d'avancement spirituel. Mais pour en profiter « il faut découvrir nos tentations à ceux qui nous conduisent » (p. 237); c'est une vérité « que j'ai toujours jugée nécessaire à la vie spirituelle » (ibid.), dit la Mère de Riants. Car :

« si tant d'âmes ne peuvent sortir de leurs tentations, c'est qu'elles veulent tenir tête à l'ennemi. » (p. 97)

A certains signes, on peut cependant reconnaître les illusions du démon et les distinguer des inspirations divines :

« ... Une profonde paix et un respectueux silence, signes distinctifs des peines qui viennent de Dieu; quoique très vives, elles humilient sans inquiéter, et celles que suggère le démon causent du trouble, de la confusion et jettent dans le désespoir. (p. 101) — ... Ce qui distingue les grâces des illusions, c'est qu'elles donnent le désir de vivre toujours dans la soumission et la dépendance des supérieurs. (p. 203) »

Ainsi, dès qu'une âme consent à se renoncer elle-même, à détruire l'amour-propre, à pratiquer l'abandon confiant, à s'ouvrir dans les tentations, elle a trouvé la joie et le moyen de progresser rapidement et sûrement dans la voie de la sainteté :

« Bien loin de perdre ou ruiner ses intérêts, l'âme qui est à la discrétion du pur amour a trouvé le moyen de vivre dans la paix et la joie intérieures. (p. 153) — ... Dans les autres créa-

tures, Dieu agit librement, il les emploie selon l'ordre de la Providence, mais il trouve en la volonté de l'homme une opposition qui lui lie les mains d'une manière si étrange qu'il ne peut passer outre. Quoique son adorable Bonté veuille lui faire du bien, elle reste impuissante, tant que l'âme n'est pas en la disposition de se laisser gouverner aux sacrés mouvements de la grâce par un véritable anéantissement de la volonté propre. Mais, dès qu'elle est déterminée à s'abandonner entre les mains de Dieu comme l'argile en celles du potier, pour recevoir telle impression qu'il lui plaira, Dieu s'applique à la perfectionner avant tant d'amour et de complaisance, qu'il la conduit de degré en degré à la consommation d'une grâce excellente. (p. 72) »

Pour persévérer dans de telles dispositions, pour continuer à gravir le rude sentier, les forces humaines ne suffisent pas. « *Il y faut un courage surhumain* », dit la Mère de Riants. Où donc puiser ce courage? Dans la communion et dans l'oraison. La sainte communion, on a vu avec quelle ferveur toujours nouvelle la Mère de Riants la recevait, avec quelle avidité elle se nourrissait du pain de vie par qui « lui sont venues toutes grâces ». Elle fut non moins assidue à la pratique de l'oraison : sa vie fut une continuelle oraison. Sa méthode? elle nous l'apprend elle-même :

« Ma méthode est celle qu'enseigne saint François de Sales ; je fais des considérations pour émouvoir les affections. — Mais quand ces mouvements sont passés, où en êtes-vous? — Je trouve que nous avons deux sujets inépuisables pour nous occuper dans ce saint exercice : la grandeur de Dieu et le néant criminel de la créature. — Ma Mère, suivez avec confiance une si sainte route, elle vous conduira loin et sûrement. (p. 391) — ... Pour tirer profit [de l'oraison] on a plus besoin du cœur que de la tête... Demeurer en présence de Dieu comme une vapeur exposée au soleil, attendant que ce bel astre l'attire de la terre et la change en lui-même. (p. 185) »

A la lettre, elle pratiqua cet enseignement : elle demeura

exposée aux rayons du divin Soleil, qui l'attira à lui et prit possession de son cœur. Jésus était vraiment Maître souverain de son cœur et y régnait sans conteste. En se mettant sous nos yeux comme un exemple vivant, la Mère de Riants n'invite-t-elle pas à suivre le chemin qu'elle a parcouru, afin qu'en nos cœurs Jésus règne aussi un jour en Maître?

Ces aperçus, trop rapides et trop fragmentaires, sur la spiritualité de la Mère de Riants, seraient par trop incomplets si l'on ne disait quelques mots de sa dévotion envers la sainte Vierge. Par là on terminera ces pages, sans même effleurer, il faut s'y résigner, bien d'autres sujets intéressants, passant sous silence, en particulier, les belles pages que cette sainte religieuse a écrites sur le rôle du Saint-Esprit dans chaque âme et dans l'Église.

La Mère de Riants n'aurait pas été une vraie Fille de la Visitation Sainte-Marie, et n'eût pas été sans réserve à Jésus, si elle n'avait appartenu filialement et sans réserve à la sainte Vierge :

Je compris que cette auguste Reine, en qualité de Mère de Dieu et de Favorite du Tout-Puissant, a part à toutes les grâces accordées aux prédestinés, et que *plus les âmes sont unies à Dieu, plus elles lui appartiennent.* » (p. 161)

Elle manifesta toujours envers la Mère de Dieu la dévotion la plus tendre, le culte le plus filial, recourant à elle comme à sa Mère dans ses peines. En retour, Marie lui accordait ses plus douces faveurs :

« Si je voulais écrire en détail les faveurs que j'ai reçues de la Reine du ciel, je remplirais de gros volumes pour n'en dire qu'une partie. Je ne me souviens pas d'avoir eu aucune peine dont je n'aie été soulagée, aucune difficulté dont je n'aie été délivrée, après avoir recouru à son intercession. Dans les commencements, quand son divin Fils cachait sa lumière et me privait de ses communications, pour punir mes infidélités ou

éprouver la sincérité de mon amour, je m'adressais à cette Mère de miséricorde. Elle me consolait par sa présence, m'excitait à servir et aimer Dieu dans tous les états, m'enseignait à faire bon usage de la conduite de mon divin Directeur, et lorsque je n'avais pas bien compris ses paroles, elle me les expliquait de manière à me faire voir, comme dans un miroir, ce qu'il avait opéré au plus intime de mon cœur... Elle m'avertissait toujours quand je devais recevoir de nouvelles faveurs. » (p. 142)

Une des grandes joies de Sœur Suzanne était, dans l'oraison, de pénétrer les grandeurs de Marie :

« (Les Bienheureux) sont ravis en la vue de cette Vierge si remplie de perfections et presque infinie en mérites. Leur esprit, se perdant en cette connaissance, admire, avec un égal transport, et la puissance toute magnifique de Dieu élevant une créature à une telle suréminence, et les incomparables vertus de leur Reine qui ont attiré un Dieu dans son sein. En sorte que, par une heureuse nécessité, *en contemplant les attributs divins, ils sont toujours appliqués à considérer les grandeurs de Marie. De cette manière, la Mère de Dieu fait une partie de la félicité des Saints*, après avoir été sur la terre l'*avocate* des pécheurs, la consolation des affigés, l'asile des misérables. Prérogative qui l'élève, aussi bien que sa qualité de Mère de Dieu, au-dessus de toutes les créatures. » (p. 144)

Avocate, Médiatrice. Parmi les privilèges et titres de la Sainte Vierge ce sont ceux-là que la Mère de Riants met le plus volontiers en relief :

« (Marie) me faisait sentir que *toutes les grâces passent entre ses mains comme dans un canal.* Aussi quand la divine Majesté se répandait en mon cœur par l'émanation d'elle-même, Jésus-Christ m'obligeait en même temps à recourir à sa Mère pour être instruite de cette faveur. (p. 142) — ... A sa divine Mère Jésus donna *une puissance singulière sur les âmes choisies*, en considération de la part qu'elle prenait à ce sacrifice (Présentation de Jésus au Temple) (p. 143) — ... Je découvrais, par ses entretiens, *son grand crédit sur son Fils*, et *le soin qu'elle prend des élus qui sont sous sa protection* (p. 151). »

On aime à trouver, parmi les anneaux qui composent la longue chaîne de la tradition en faveur de la médiation de la Sainte Vierge, cette Fille de saint François de Sales et de sainte Jeanne de Chantal.

*
* *

Il faut enfin se résoudre à quitter la Mère de Riants, bien qu'à regret, car à l'approcher on subit le charme attirant de sa sainteté. Jouissant des plus hautes communications divines, élevée aux degrés les plus éminents de la contemplation, perdue dans l'intimité de la Trinité sainte, cette âme est encore des nôtres, elle demeure proche de nous. Elle ne s'est pas livrée à d'effrayantes et extraordinaires mortifications, mais, se laissant broyer par les souffrances surtout intérieures, et s'offrant à l'emprise de Dieu, elle a poursuivi son ascension par un progrès jamais interrompu. Toujours elle sut associer une « simplicité ingénue et une grande supériorité d'esprit » (p. 391), toujours elle garda un grand sens pratique, une rare prudence, une remarquable sûreté de jugement, joints à la plus sincère humilité. Ces qualités la faisaient se mouvoir à l'aise sur cette terre qu'à tout moment elle semblait vouloir abandonner. Avec la solidité de la spiritualité, ce mélange harmonieux, ce contraste sans heurt du divin le plus sublime et de l'humain le plus réel, — caractéristiques d'un vrai mysticisme, — sont un des traits les plus charmants et qui attirent le plus. Puissent ces quelques pages n'avoir pas trop évaporé le délicat parfum d'authentique sainteté qui émane de cette vie! Ame équilibrée, radieuse de pure lumière, ardente de charité, telle nous la révèle cette biographie que publient les Visitandines et dans laquelle on a eu l'heureuse idée de laisser parler à peu

près exclusivement la Mère de Riants elle-même. Comme elle, ne perdons pas « de vue la sacrée Humanité de Jésus-Christ, parce que Dieu n'a de complaisance en sa créature qu'autant qu'il la trouve conforme à son divin Fils » (p. 148), et méritons d'être au nombre des créatures choisies du Père pour honorer l'Homme-Dieu et dont la Mère de Riants a écrit ces lignes consolantes et magnifiques :

« Dieu choisit ses créatures pour honorer ce Dieu humanisé, non pas toutes au même degré, mais chacune suivant ce qui est le plus expédient pour sa gloire. Pour relever sa grandeur et manifester sa toute-puissance, il voulut que, parmi ses créatures, il y en eût qui, approchant de plus près la ressemblance de son divin Fils, fussent des portraits de la Divinité, par le rejaillissement de sa lumière. Dieu s'applique à perfectionner ces âmes choisies, il les nourrit de Lui-même, les élève au-dessus de tout, leur donne l'horreur des maximes du monde; pour les autres, si elles sont fidèles à la grâce, elles s'en attirent de nouvelles qui les soutiennent dans les combats et difficultés de la vie, et les acheminent au degré de gloire qui leur est destiné. » (p. 160)

Le Saulchoir.

fr. Marie-Hugues Lavocat, O. P.

TEXTES ANCIENS

Humbert, décoré de temps immémorial du titre de bienheureux, naquit à Romans, en Dauphiné, en 1194. Envoyé tout jeune à l'Université de Paris, alors dans son plus vif éclat, il s'y montra un écolier modèle, très pieux, de vive intelligence et obtint de grands succès.

Le B. Étienne de Salanhac raconte qu'un jour Humbert, assistant aux vêpres de sa paroisse, était demeuré après les écoliers pour l'office des morts. On chantait les leçons, lorsque le chapelain de l'église s'approcha de lui : « Êtes-vous mon paroissien ? lui demande-t-il. — Oui, répond Humbert. — Alors je dois libérer mon âme de toute négligence vis-à-vis de votre salut. Savez-vous ce que vous avez promis à Dieu au baptême ? — Mais qu'ai-je donc promis ? dit Humbert. — De renoncer à Satan et à toutes ses pompes. — Que voulez-vous donc dire ? reprend Humbert étonné. — Je veux vous dire, continue le chapelain, qu'il y a beaucoup d'écoliers qui se tourmentent à leur lampe, qui souffrent de longues épreuves pour le succès et n'aboutissent, avec toute leur science, qu'aux vanités du monde. Ils se disent : Mes études finies, je serai maître, je serai célèbre, grand clerc, honoré de tous, grassement prébendé. Qu'est-ce que cela ? N'est-ce pas les pompes de Satan ? Mon très cher, gardez-vous de pareilles intentions. Ne voyez-vous pas combien de maîtres illustres et de clercs laissent le monde pour entrer chez les Prêcheurs ? » L'accent du chapelain avait ému Humbert. Et voilà qu'à ce moment même le chantre lisait ces paroles de l'Écriture : « Hélas ! Seigneur, puisque j'ai tant péché, que faire, où me réfugier, sinon auprès de vous ? » Humbert se mit à pleurer à chaudes larmes. Il sortit, il voulut oublier, il étudia, il se promena, mais toujours retentissait la parole sacrée : « Que faire ? où me réfugier ? » et dans son cœur la réponse, nette, impérieuse : « Chez les Prêcheurs ! » Bientôt la Vierge Marie, à laquelle il avait confié ses angoisses, l'amena elle-même au couvent de Saint-Jacques, où il prit l'habit, le 30 novembre 1224.

Son intelligence et sa grande piété le firent vite remarquer parmi ses frères. Cependant l'Ordre des Prêcheurs comptait alors des saints et des docteurs en grand nombre. De 1224 à 1240, le Frère Humbert fut successivement Lecteur et Prieur du couvent de Lyon, puis il fit un pèlerinage en Terre Sainte.

Élu en 1240 provincial de Rome, il se fit aimer non seulement de ses religieux, mais encore du peuple, des prélats et du Pape lui-même, si bien qu'à la mort de Célestin IV quelques cardinaux songèrent à l'élever sur le siège de saint Pierre et lui donnèrent leurs voix au conclave.

En 1244, il fut élu provincial de France et il le demeura pendant dix ans. C'était une charge considérable, car la province était riche en grands hommes et en saints, ses nombreux couvents étaient largement peuplés, en particulier le célèbre couvent de Saint-Jacques de Paris. Le B. Humbert s'acquitta de ces fonctions avec tant de perfection qu'en 1254 il fut élu Maître Général de l'Ordre.

Dans la longue et belle liste des Maîtres Généraux, le nom du B. Humbert est un des plus grands. Son influence fut immense, non seulement dans l'Ordre, mais dans l'Église entière à cause de la gravité des questions dans lesquelles il intervint efficacement. C'est lui qui fixa la liturgie dominicaine telle qu'elle est encore célébrée. Extrêmement zélé pour la discipline régulière, il composa plusieurs ouvrages pour la faire aimer et pratiquer. Nous donnons aujourd'hui quelques pages d'une des lettres encycliques qu'il adressait aux religieux de son Ordre sur des sujets divers. Celle-ci traite des vœux et des vertus dans l'état religieux.

Le caractéristique de l'enseignement du B. Humbert est d'être pratique. Ce n'est pas précisément le mystique qui nous fait part de ses hautes contemplations. Ce qu'il dit est accessible aux plus humbles, immédiatement réalisable. Rien de plus judicieux, de plus simple, de plus sûr et en même temps de plus lumineux que les pages où le Maître, avec un tact délicat et une bonhomie constante, raconte les résultats de sa longue expérience des âmes. C'est le bon sens éclairé par la foi. Vraiment le B. Humbert est un des premiers écrivains ascétiques.

On remarquera sa science profonde des Écritures. Comme tous les écrivains si sûrs et si pleins de cette grande époque, il s'appuie sans cesse sur les textes sacrés, et c'est un charme de voir avec quelle science, quelle piété et parfois quel esprit ingénieux, il les interprète, les explique et en tire des applications nouvelles. Il serait difficile de trouver un docteur plus éclairé et un guide plus expérimenté.

Après avoir humblement donné sa démission de Maître Général en 1263, le B. Humbert mourut en 1277, en renom de sainteté.

Léandre Albert a dit de lui : « C'était un homme d'aspect agréable, au visage imposant, éclairé de joie, de mœurs douces et graves, discret, plein de finesse, instruit et surtout riche de la grâce de Dieu qui resplendissait en toute sa personne. Après avoir été un modèle pour tous, il mourut très saintement (1). »

(1) Léand. Alb., *De vir. illust. Ord. Praed.*, p. 38. Édit. 1517.

La vertu de patience

I. — Excellence de la patience

La patience dans les saints.

Armez-vous du bouclier des vertus, de la patience qui opère tant de merveilles dans les saints et rend une frêle jeune fille capable de vaincre le monde entier. Bien plus, avant même que la lutte ne s'engage, le triomphe est assuré, car la patience vit des amertumes du monde et prend ses délices dans les contrariétés. *Les apôtres s'en allaient joyeux d'avoir été jugés dignes de souffrir des opprobres pour le nom de Jésus* (Act., v, 42).

Réfléchissons, et nous verrons que nos souffrances de cette vie sont sans proportion avec la grandeur des souffrances du Christ, avec la gravité de nos péchés, l'horreur des tourments de l'enfer et avec la récompense céleste.

Aussi nos Pères se réjouissaient pour les jours d'humiliation et les années d'épreuve que le Seigneur leur ménageait. Très frappant est l'exemple de saint Dominique, qui traversait en chantant joyeusement des endroits où il savait que des assassins le guettaient et qui préférait prêcher à Carcassonne qu'à Toulouse parce qu'à Toulouse on l'honorait et qu'à Carcassonne on l'injuriait.

Job aussi nous donne un exemple de patience : *N'ai-je point,* dit-il, *gardé la réserve, le silence et le calme?* (Job, III, 26). Certes, il avait gardé la réserve au point de ne donner aucun signe d'impatience, il se taisait de peur de laisser échapper quelque parole dure ou désordonnée, il

maîtrisait les impressions de son cœur pour garder son âme dans la paix intérieure.

Les œuvres de la patience.

La patience est un diamant : par elle l'âme résiste à toute adversité; un remède : elle guérit toute blessure; un bouclier : elle protège contre toute attaque. Jamais personne ne pourra nous atteindre si nous n'avons commencé à livrer intérieurement combat contre nous-même.

Comme il connaissait bien le fruit de l'épreuve, ce Frère qui donna une récompense à des gens qui l'insultaient !

La sainte Écriture nous fait entrevoir ces fruits de la patience quand elle nous montre dans la fournaise les trois jeunes hommes dont le feu consume les liens sans pouvoir les atteindre eux-mêmes.

Dans la construction d'un édifice on frappe, on taille et on sculpte la pierre destinée à une place d'honneur. Ainsi en est-il de nous-mêmes : nous sommes pressurés en ce monde afin d'entrer dans le temple céleste, où l'on n'entend plus résonner aucun coup de marteau. La joie ne doit venir qu'après la tristesse rendue nécessaire pour le paiement de nos fautes passées, pour notre perfection spirituelle et l'accroissement de notre gloire éternelle. O labeur fécond, ô précieuse douleur, ô bienheureuses larmes que le Tout-Puissant lui-même essuiera des yeux de ses élus éprouvés !

Jésus a dit que le royaume des cieux est particulièrement l'apanage de ceux qui souffrent persécution pour la justice.

Mieux vaut être victime que persécuteur, car le persécuteur ne garde que son crime, tandis que le martyr glorifie Dieu et reçoit après son tourment une gloire éternelle.

C'est en châtiant ceux qu'il aime que le Dieu tout-puissant prouve la vérité de son amour. Il console ses bien-aimés par la verge de correction. Beaucoup trop viendraient à lui moins pour lui-même que pour ses bienfaits s'il donnait à ceux qu'il aime des récompenses temporelles.

L'Écriture raconte (Judic., III, 15) que Aod le Benjamite se servait de sa main gauche comme de sa main droite. Cela signifie, me semble-t-il, qu'il savait également utiliser la prospérité et l'adversité. Et pour mieux dire encore, peut-il rien arriver de malheureux à ceux qui savent se servir de l'adversité pour s'en faire un mérite et un moyen d'aller au ciel? L'homme patient sait extraire le miel du fiel même, changer le mal en bien, savourer l'amertume comme le lait et donner aux chagrins le goût des joies éternelles.

L'homme patient attend jusqu'au temps voulu et ensuite la joie lui est rendue (Eccli. I, 29). Pécheurs, nous ne pouvons parvenir au ciel qu'en passant soit par le torrent de la tribulation ici-bas, soit par le purgatoire dans l'autre vie. Mais la traversée du torrent est bien plus aisée que celle du feu. Si nous comprenions l'utilité de l'épreuve, nous n'aurions pas assez de cent ans pour remercier le Seigneur d'une seule maladie. Il était sage ce bon Frère dont les *Vies des Pères* racontent qu'il se lamentait et pleurait parce que le Seigneur l'avait laissé pendant un an sans épreuve.

II. — La pratique de la patience

Efforçons-nous donc de faire le bien et de supporter les maux. Si nous voulons avoir la paix du cœur, considérons non pas ce qu'on nous oblige à supporter, mais ce

que nous infligeons aux autres; préférons supporter les injures que de les donner; acceptons sans murmure les épreuves envoyées de Dieu et sans amertume les mauvais procédés du prochain; appliquons-nous à calmer la colère même irraisonnable que notre frère a conçue contre nous. Prenons exemple sur David, qui apaisa le mauvais esprit de Saül en chantant sur sa harpe.

Si nous méritons le châtiment, acceptons-le avec contrition; si nous ne le méritons pas, réjouissons-nous, car il est encore plus doux de souffrir injustement avec le Christ que d'être justement châtié avec le larron, et il est bien plus beau de souffrir pour la gloire de Dieu que pour son propre intérêt.

C'est donc toujours qu'il faut rendre grâces à Dieu, pour les douleurs comme pour les joies : imitez le rossignol, qui chante non seulement le jour, mais aussi la nuit.

Vivez sans querelle, mes bien-aimés, et dans l'harmonie. Ne vous plaignez de personne et ne donnez à personne sujet de se plaindre de vous.

N'ayez de joies que dans le service du Christ ni d'autres peines que d'être éloignés de Dieu. Seule, l'impatience contre le péché est permise. C'est la victoire des soldats du Christ de pardonner à leurs persécuteurs.

Devenez semblables aux plantes aromatiques qui répandent un parfum plus puissant quand on les broie ; à l'or que la fournaise purifie sans pouvoir le consumer; au grain de froment que le fléau délivre de sa gaine; au navire que la tempête pousse plus vite au port; à la perle que le ciseau de l'artiste fait briller d'un plus vif éclat.

Degrés de la patience.

Pour parvenir à la parfaite patience, il vous faudra gravir les degrés suivants :

Ne jamais rendre le mal pour le mal ; — ne pas résister aux méchants ; — supporter les adversités ; — apaiser celui qui vous insulte ; — aimer votre ennemi ; — faire du bien à celui qui vous a fait du mal ; — accepter joyeusement les injures ; — être prêt à souffrir davantage ; — remercier Dieu au milieu de la tribulation ; — désirer pour l'amour de Dieu des épreuves.

Oubliez la loi du talion et sous l'outrage demeurez immobile et silencieux comme un sourd-muet qui n'aurait rien entendu ni rien remarqué.

III. — Funestes effets de l'impatience

L'impatience est une source de maux : elle obscurcit l'intelligence, elle prive des douceurs de la paix, elle trouble dans l'âme les effets de la présence de l'Esprit-Saint.

On compare la colère au dragon, parce que les paroles violentes sortent de la bouche de l'impatient comme les flammes de la gueule du monstre.

On la compare encore à la fièvre, car elle secoue en des mouvements désordonnés le corps et l'âme. Que dis-je ? la colère est pire, car la fièvre ne tourmente sa victime qu'une ou deux fois le jour, tandis que la colère l'agite bien souvent.

L'homme qui est sous le coup de l'épreuve ressemble au moine entre les mains du Frère qui lui fait la rasure : qu'il se tienne tranquille, car, s'il s'agite sous le rasoir, ses mouvements impatients le feront certainement blesser.

Nous perdons toujours à vouloir nous venger sur la personne d'un médisant : nous abandonnons la robe de notre innocence à qui prenait seulement le manteau de notre bonne réputation. Au contraire, en remettant à Dieu le soin de notre défense, nous trouvons à la fois un juge et un vengeur.

Que dirai-je encore de la colère ? Regardez l'homme irrité : il brûle, son cœur palpite, il jette les hauts cris, il ne sait plus ce qu'il dit, il voit trouble et ne reconnaît même pas ses amis, son visage s'embrase, sa langue s'embrouille, même son corps tremble.

IV. — Les contrefaçons de la patience

Il y en a qui deviennent patients, non par un effort personnel, mais grâce à la vertu des personnes avec lesquelles ils vivent : ils consentent à demeurer patients tant qu'on ne les contrarie pas.

D'autres paraissent oublier les injures mais gardent rancune dans leur cœur; leur vertu est comme une chaussure dont le cuir n'a pas été assoupli par l'huile : sa rudesse protège bien contre les objets extérieurs, mais elle meurtrit le pied. Ces hypocrites ressemblent aux loups, qui, dit-on, supportent aisément les plaies et les blessures reçues à fleur de peau, mais sont très sensibles aux suites de lésions internes.

D'autres sont patients pour supporter les injures qui offensent Dieu, mais ils prennent grand soin de venger les injures personnelles. Ils ne se rendent pas compte que si la colère est quelquefois un zèle louable, elle est plus souvent un vice. Il y a zèle à s'exciter pour la défense des droits divins : sainte colère qui assure une récompense. Il y a vice à s'irriter pour la défense de ses propres droits : emportement coupable qui mérite un châtiment.

Prenons-y garde : l'esprit peut en venir à un tel aveuglement qu'il appelle zèle éclairé ce qui n'est que fureur méchante. Il arrive en effet que les vices se colorent d'apparences vertueuses et corrompent des actes qui auraient été méritoires. C'est ainsi que dans la correction fraternelle

la colère donne le coup mortel à la charité, alors que la charité devrait rendre impossible la colère.

D'autres enfin, au lieu de s'irriter contre les vices, s'irritent contre les personnes. Cependant l'ordre de la charité veut que nous aimions la nature, œuvre de Dieu, tout en détestant les crimes, œuvres de nos instincts pervers et de l'esprit diabolique.

Toutefois il est permis, en certains cas, de souhaiter du mal au prochain, non par ressentiment mais en vue d'un bien supérieur. Par exemple, si nous remarquons qu'un homme se laisse aller à l'orgueil parce qu'il jouit d'une bonne santé ou qu'il est riche, il est permis, il est même raisonnable de souhaiter qu'il perde ces biens matériels, afin qu'avec eux il perde ses mauvais sentiments.

Pour acquérir la patience.

Pour supporter plus aisément et avec joie les tribulations, efforçons-nous d'avoir toujours présents à l'esprit la Passion du Sauveur, le souvenir des consolations que fait goûter l'amitié de Dieu, les récompenses et les châtiments éternels, les peines du purgatoire que l'épreuve diminue, les péchés qu'elle fait pardonner, la vie intérieure qu'elle perfectionne et la gloire divine qu'elle procure.

C'est avec courage qu'il faut s'appliquer à la patience, sinon les épreuves, qui sont une occasion de grâce et de gloire, risquent de devenir occasions de châtiments plus rigoureux. Nous voyons en effet que sous un même souffle le bourbier répand ses puanteurs et l'aromate son parfum, et que dans un même brasier la paille fume et l'or étincelle.

En secouant notre paresse, la tribulation est comme un aiguillon qui nous excite à la ferveur des bonnes œuvres et comme la brise favorable qui pousse notre navire aux rivages éternels.

Lorsqu'on nous moleste injustement, nous étoufferons

vite les germes de rancune si nous réprimons le moindre signe extérieur de mécontentement : la colère, en effet, s'allume avec les manifestations extérieures et s'éteint quand on réussit à les étouffer.

B. Humbert de Romans.

LES IDÉES ET LES ŒUVRES

L'Alliance sacerdotale universelle des amis du Sacré-Cœur

La Vie Spirituelle (juin 1923) a déjà entretenu ses lecteurs des écrits de Sœur Louise-Marguerite Claret de la Touche, morte en 1915. Le premier volume de ses notes intimes publiées sous le titre : *Au service de Jésus Prêtre* (Turin, Marietti) a été accueilli avec faveur par les revues catholiques, surtout les revues sacerdotales. Un second volume va paraître dont voici, en partie, l'introduction. Il y est question d'une œuvre qui a reçu de hauts encouragements ; on y trouvera surtout une synthèse des pensées très élevées de la religieuse sur la grandeur du prêtre, son rôle, les vouloirs de Dieu à son égard.

A titre de renseignement, rappelons que, en 1910, sur le désir pressant de son évêque qui voulait préparer ainsi la fondation de l' « Alliance », la Sœur L.-Marguerite publia sans nom d'auteur un ouvrage remarquable : *Le Sacré-Cœur et le Sacerdoce* (Paris, Beauchesne) dont S. Ém. le Cardinal Touchet écrivait : « Le sublime traité du Sacerdoce de saint Jean Chrysostome n'a pas, à notre connaissance, de meilleur commentaire. » Dans l'établissement de son œuvre, elle reçut les paternels encouragements de Pie X, du cardinal Gennari et le ferme soutien de son évêque. Inutile d'ajouter qu'en livrant au public, pour un but d'instruction et d'édification, ces notes intimes, on n'entend nullement se prononcer sur la nature des communications mystiques qu'elles renferment.

Rappelons d'un mot les fondements doctrinaux sur lesquels s'appuie la dévotion au Sacré-Cœur : nous serons mieux placés ensuite pour juger l'orientation de la Mère L.-Marguerite de la Touche sur ce point.

Le cœur de chair de Jésus, organe matériel, est uni hypostatiquement, comme son corps et toutes les parties de son

corps, à la personne du Verbe. A ce titre il mérite, ainsi que tous les autres membres du Christ, un culte d'adoration, non que ce culte s'adresse à l'organe matériel lui-même, mais à la personne divine qui le possède. Il est en effet de l'essence même du culte de viser, à travers ses objets immédiats, la personne même à laquelle ceux-ci se réfèrent. Nous n'aurions, il est vrai, aucune raison de nous arrêter plus spécialement, dans notre culte, au cœur matériel de Jésus, plutôt qu'à ses autres membres, si le cœur n'était précisément pour tous les hommes le symbole réel de l'amour, et si, en honorant le Cœur du divin Maître, nous n'entendions pas par là rendre hommage à son ardent amour pour nous. Quoi qu'il en soit en effet de sa nature physiologique, il est très certain que le cœur possède une part importante dans toutes les manifestations de notre affectivité : il mesure, par ses battements, le rythme de notre vie affective, et tout amour trouve en lui un écho direct. Le cœur est le symbole réel de l'amour, et puisque Jésus nous a aimés sans mesure, nous avons le droit d'accorder au signe sensible de cet amour un véritable culte (1).

De plus, il convient d'ajouter que ce n'est pas seulement l'amour, mais aussi toute notre vie intime et profonde, qui a ses attaches avec le cœur; notre vie morale, sous l'emprise de l'idéal qui la mène, y trouve comme un centre de résonance par lequel elle se manifeste au dehors : les vertus comme les sentiments, les principes d'action comme les mobiles ont leur répercussion au cœur. Notre vie intellectuelle elle-même, mise au service de nos tendances les plus hautes, et poussée vers la vérité par l'amour, ne se trouve pas non plus sans liens réels avec ce centre de notre vie physiologique. N'est-ce pas, au surplus, tout cela que nous voulons exprimer quand nous disons d'un être humain qu'il est homme de cœur ou un grand cœur?

Dès lors on s'explique qu'en honorant le cœur réel et vivant du Christ, on tienne aussi à rendre hommage à toute cette vie intime qui est sienne. Et parce que cette vie intime nous mène, comme naturellement, à la personne même de Jésus, considérée dans ce qu'elle a de plus profond et de plus attrayant, nous pouvons évidemment conclure que la dévotion au Sacré-Cœur, c'est la dévotion à Jésus lui-même, figuré par

(1) On pourra consulter à ce sujet l'ouvrage du P. Bainvel, *La dévotion au Sacré-Cœur de Jésus*, Paris, Beauchesne.

son cœur de chair, à toute sa personne affective, morale et intellectuelle. Cette dévotion, par sa nature même, nous conduit donc à la personne même de Jésus, terme auquel doit aboutir tout culte. On sera libre ensuite, sans doute, d'insister sur certains aspects de la personne du Christ et de sa vie, où se révèlent davantage son amour et son amabilité, comme la Passion et l'Eucharistie, et de les unir intimement au culte du Cœur de Jésus; mais ce ne sera là que l'aboutissant normal d'une dévotion bien comprise et délivrée de tous les amoindrissements auxquels peuvent la réduire les vues étroites d'une piété trop sensible.

Il était nécessaire de rappeler ces quelques notions théologiques pour comprendre avec quelle justesse de vue et quelle religion compréhensive Mère Louise-Marguerite a envisagé la dévotion au Sacré-Cœur. Voici d'ailleurs comment elle la définit : « Le Sacré-Cœur, c'est Jésus-Christ tout entier, Dieu et homme, Verbe incarné. Ce n'est pas seulement son cœur de chair battant dans sa poitrine, ce cœur humble et doux que nous adorons comme le symbole ou l'organe de son incomparable amour; c'est tout son être divin et humain : sa divinité, son âme, son corps, chacun de ses membres sacrés, toutes ses pensées, ses actes, ses divines paroles. Le Sacré-Cœur, c'est Dieu fait homme; c'est Jésus-Christ humilié, livré, crucifié, expirant; c'est Jésus-Christ Eucharistie, ineffable hostie d'amour, Jésus immolé sur l'autel, Jésus prisonnier du tabernacle... Dieu est tout entier expliqué par le mot « *Charitas* », car l'amour explique tout, quoiqu'il soit lui-même inexplicable. Jésus, lui, est tout entier expliqué par ce nom « le Sacré-Cœur ». Son dévouement sublime, sa bonté, sa miséricorde, toutes ses divines vertus, son sacrifice, sa mort, tout cela, son amour l'explique. Le Sacré-Cœur, c'est la Charité divine incarnée, l'Amour Infini humanisé, c'est le « *Charitas* » de saint Jean passé dans un cœur de chair (1). »

Aussi la Mère ne fait-elle aucune difficulté pour embrasser d'un même regard le culte eucharistique et la dévotion au Sacré-Cœur : « Le Sacré-Cœur, l'Eucharistie, l'Amour, une même chose! Dans le tabernacle, nous trouvons l'hostie; dans l'hostie, Jésus; dans Jésus, son Cœur; dans son Cœur, l'Amour... (2) » Et en présence d'une objection qui lui parvient,

(1) Ch. 17, n° 83. — (2) Ch. 2, n° 8.

Sœur Louise-Marguerite s'écrie : « Oh ! mais c'est une impiété de dire que le culte du Sacré-Cœur peut nuire au culte eucharistique. Eh ! quoi ! la connaissance de l'amour de Celui qui donne fera-t-elle mépriser le don ? Non, plus nous aimons le divin Cœur, plus notre culte envers lui sera vrai, plus il sera étendu et éclairé, plus aussi notre culte et notre amour pour la divine Eucharistie se développera et se fortifiera (1). »

Le sens de la dévotion au Sacré-Cœur est donc bien établi dans l'esprit de la Mère : aller au Cœur de Jésus, c'est aller à tout Jésus, car tout en Jésus est amour ou commandé par l'amour. Et c'est à ce culte de Jésus-Christ tout entier qu'elle invite d'abord le prêtre.

La raison de cette invitation, elle la trouve dans l'étroite et intime union qui doit exister ici-bas entre Jésus et son prêtre. Le divin Maître est remonté au ciel, mais il a laissé sur la terre le prêtre pour tenir sa place, pour continuer sa mission de salut et de sanctification : le prêtre est véritablement un autre Christ ; il est l'intermédiaire autorisé entre les âmes et Dieu. « Toutes les créatures peuvent personnellement s'approcher de Dieu avec confiance, car Dieu est le Créateur de toutes, le Père de toutes, il les aime toutes. Le Verbe Incarné, le Christ-Amour est le divin introducteur des âmes en la présence du Père et par lui elles sont certaines d'être accueillies avec bonté. Mais il aime pourtant, ce grand Dieu, il aime, cet adorable Jésus, que son humble créature se serve pour s'approcher de Lui, en un grand nombre de circonstances, de l'intermédiaire qu'il a lui-même désigné pour Lui présenter les âmes, et les sacrifices et les dons qu'elles veulent lui offrir. Cet intermédiaire, choisi de Dieu, c'est le prêtre (2). » « Jésus m'a dit : Le prêtre est bien plus que mon serviteur : la part qu'il a à mon Sacerdoce lui donne une sorte d'égalité avec moi (3). » C'est cette sorte d'égalité que la Sœur s'attache à définir dans les lignes suivantes : « Le Christ ressuscité et remonté au Ciel a voulu revivre sur la terre d'une certaine manière dans le prêtre, et s'unir encore par lui visiblement et extérieurement aux générations successives qui peuplent les siècles. Du Cœur du Christ, brûlant du désir de rester toujours au milieu des hommes pour les instruire, les consoler, les purifier, est sorti le Sacerdoce. L'union du prêtre avec le Christ doit ressembler à

(1) Cf. 2, n° 8. — (2) Ch. 12, n° 53. — (3) Ch. 10, n° 44.

l'union étroite et complète qui existe entre la nature divine et la nature humaine du Verbe incarné. Jésus et le prêtre doivent en quelque manière, et toute proportion gardée, ne former qu'une personne dans le respect et l'amour des fidèles, comme dans l'autorité spirituelle exercée sur les âmes... Dieu s'est révélé à l'homme par le Christ; le Christ continue à se révéler à l'homme par le prêtre. Le prêtre, après le Christ, est donc une révélation visible et sensible de Dieu à travers les siècles : c'est une miséricordieuse extension du grand mystère de l'Incarnation (1). »

Telle est donc la grandeur du prêtre que sa mission l'établit en étroite ressemblance avec le Christ qu'il représente : il s'ensuit évidemment que son grand devoir sera de s'attacher à imiter les vertus et la vie de son Maître divin. Et puisque tout dans le Christ se concentre et s'explique en l'amour et en son cœur, tout le devoir du prêtre en définitive sera d'étudier et d'imiter les vertus et les sentiments du Cœur de Jésus. Voilà le premier résultat auquel aboutira sa dévotion au Sacré-Cœur. « Jésus disait qu'il y a dans son Cœur des parties encore inexplorées qu'il a gardées pour ses prêtres, et que c'était un domaine qui leur était réservé... Quand on saura le chemin, beaucoup plus y entreront. Et ce chemin, c'est le Cœur de Jésus Prêtre connu et médité; c'est le prêtre cédant en soi la place à Jésus et n'agissant plus que sous sa divine impulsion. C'est le cœur du prêtre fondu dans celui de Jésus par la connaissance et par l'amour. Il me semble que Notre-Seigneur veut s'identifier de telle sorte à ses prêtres qu'ils soient un avec Lui (2). »

Et de cette âme ardente, jaillit ce cri où toute sa pensée se ramasse comme un foyer de radieuse clarté : « Jésus! Jésus! vivifiez le cœur de vos prêtres par votre Cœur, réchauffez leur amour par le vôtre! Qu'ils vivent tout entiers en vous : leur chair de votre chair très pure; leur intelligence de votre intelligence divine; leur cœur de votre cœur très ardent et très doux. Jésus! le monde a tant besoin d'amour! il a tant besoin de lumière! (3) »

***

Les théologiens sont unanimes à reconnaître que la dévotion

(1) Ch. 24, n° 129. — (2) Ch. 5, n° 22. — (3) Ch. 9, n° 37.

au Sacré-Cœur a pour objet l'amour créé et humain de Jésus : mais ils sont divisés sur le point de savoir si elle s'étend jusqu'à son amour incréé. Il semble cependant que, dans la mesure où ces deux amours sont liés et harmonisés, nous ne pouvons honorer l'amour créé de Jésus sans du même coup rendre hommage, au moins indirectement, à son amour incréé. Or, bien que la volonté humaine du Christ agisse librement et ne soit pas un pur instrument inerte sous la dépendance de la volonté divine, il reste néanmoins que dans toutes ses actions, même les plus spontanées, elle est en parfaite harmonie avec le vouloir incréé. Jamais ces deux volontés ou ces deux amours ne se contredisent : la volonté créée n'est que l'expression humaine de la volonté incréée. Bien plus, dans certains cas, la volonté divine se sert de la volonté humaine comme d'un canal pour communiquer au monde ses propres effets divins, miracle ou grâce.

La dévotion au Sacré-Cœur ne s'éloigne donc pas de son objet lorsque, honorant l'amour créé de Jésus, elle tente de monter jusqu'à l'amour incréé qui est source du premier et en fait la perfection unique. C'est là ce qui donne à la dévotion au Cœur de Jésus sa valeur spéciale : elle nous mène en effet plus loin qu'elle-même et nous invite à la dépasser. Nous acheminant par le cœur de chair de Jésus et son amour créé jusqu'à son amour incréé, c'est au sein même de la Trinité qu'elle nous fait pénétrer, car l'amour du Verbe est aussi celui du Père et de l'Esprit. Ici sans doute nous quittons, à proprement parler, le culte du Sacré-Cœur pour envisager l'amour de Dieu en lui-même et dans toutes ses manifestations ; mais ce n'est pas un mince mérite, pour une dévotion à forme sensible comme celle-là, de nous avoir conduits à de telles hauteurs, jusque sur les sommets de la contemplation où doit se parfaire et s'achever notre vie avec Dieu.

Ce sera aussi le mérite de Mère Louise-Marguerite, humble femme ignorante des arcanes de la théologie, d'avoir vu et indiqué au prêtre ce but ultime où doit le porter sa dévotion au Sacré-Cœur, après qu'elle l'aura assimilé dans la sainteté au Christ lui-même. « Messagère de l'Amour Infini », comme elle aime à se nommer elle-même, elle découvre en parfaite clarté que l'Amour Infini ne peut être vraiment connu si l'on ne passe par le Christ, et que, dans le Christ, c'est son Cœur qu'il faut étudier pour parvenir à cette connaissance. Offrir une

telle doctrine directement à la foule des simples fidèles, ce serait risquer de demeurer incompris; mais le prêtre, choisi de Dieu et comblé par lui de ses grâces, le prêtre, autre Jésus en qui le Père reconnaît son Fils bien-aimé, est apte à pénétrer dans ces divins mystères, à charge pour lui dans la suite d'en diffuser la lumière sur le monde en des formes accessibles. Écoutons plutôt les enseignements de la Mère :

« Le mystère de l'Incarnation, celui de la Rédemption, tous les mystères divins ne peuvent être expliqués que par l'Amour. Mais un Amour infini peut-il être compris, saisi par de pauvres créatures finies et bornées? C'est dans le Cœur de Jésus seulement que nous pouvons le comprendre : nous voyons dans ce Cœur un amour humain et divin, et par cet amour humain, mais plus qu'humain, nous arrivons à la connaissance de l'amour divin, de Dieu lui-même (1). »

« Il faut aller à Notre-Seigneur, écouter les battements de son Cœur, étudier ses mouvements d'amour. Alors on commence à aimer Jésus d'une manière nouvelle : l'Esprit-Saint fait une effusion d'amour dans l'âme, la Trinité Sainte y vient avec ses ineffables splendeurs, et l'Amour Infini se révèle (2). »

« Les prêtres doivent entrer dans une connaissance approfondie et toute renouvelée de l'Amour Infini. Le monde ne peut pas recevoir directement cette révélation d'amour, ni s'en approprier les fruits de grâce et de salut. C'est le prêtre qui, plus proche de Dieu et déjà consacré, reçoit cette manifestation de l'Amour et la communique au monde; et c'est par le Cœur de Jésus, étudié dans le mystère de ses divines vertus, et imité, que le prêtre entrera dans la pleine possession du mystère de l'Amour Infini... Le prêtre ne doit pas se contenter de recevoir la dévotion au Cœur de Jésus, de la professer lui-même et de la communiquer aux âmes. Cela, c'est bien sans doute; mais ce n'est pas le but du divin Maître quand il fait de son Cœur une donation spéciale à ses prêtres. Jésus veut autre chose : le prêtre doit entrer par ce Cœur sacré dans la connaissance intime de Jésus-Christ; c'est comme une porte par laquelle le prêtre doit passer pour pénétrer dans l'intérieur du Christ; et, s'étant tout baigné et tout imprégné de lui, devenir comme un miroir brillant dans lequel l'Amour Infini puisse se réfléchir. L'Amour Infini est un soleil; s'il projetait

(1) Ch. 4, n° 19. — (2) Ch. 4, n° 18.

directement ses rayons sur le monde, les âmes en seraient éblouies et consumées, parce qu'elles ne sont pas assez élevées et assez pures. Il faut que ce divin Soleil se réfléchisse dans un miroir... Ce miroir, c'est l'âme du Sacerdoce (1). »

Le prêtre, en effet, du fait de son assimilation toute spéciale au Christ, se trouve, comme Jésus lui-même, dans des rapports plus particuliers avec la Très Sainte Trinité : il lui appartient donc, plus qu'à tout autre, d'entrer en relation étroite avec elle : « Dieu le Père voit en lui la parfaite image du Verbe Incarné, un second Jésus si semblable au premier qu'Il s'y pourrait presque méprendre. Il y voit un miroir très lumineux dans lequel les vertus de ce Fils bien-aimé se reflètent. Il entend la voix de Jésus dans la voix du prêtre. Le Verbe voit dans le prêtre un frère, un ami, une production de son Cœur, un autre lui-même dans lequel il continue toutes ses œuvres, et dans lequel sa vie humaine, sa vie de prêtre et de victime est comme prolongée dans les siècles. L'Esprit-Saint y reconnaît un temple particulier, le réservoir dans lequel il peut verser ses dons avec le plus d'abondance, l'instrument propre de son action sur les âmes et une matière toute préparée pour ses flammes d'amour (2). »

Et en retour « le prêtre ne doit pas seulement aimer Dieu comme le font les fidèles, d'une manière générale : il faut que le prêtre ait un sentiment d'amour particulier pour chacune des trois divines Personnes. Il lui faut pour le Père un amour d'adoration et de respect filial, semblable à l'amour de Jésus pour son Père; pour le Fils, un amour d'union qui le tienne en rapport continuel avec lui; pour l'Esprit, un amour de docilité, de dépendance et de recours (3). »

L'on n'aura pas été sans remarquer, en lisant ces nombreuses citations, combien Mère Louise-Marguerite est soucieuse de ne s'adresser pas seulement au cœur du prêtre pour le conduire à l'Amour Infini, mais aussi à son intelligence. Le prêtre doit étudier les vertus de Jésus, comme les imiter, et il faut qu'il parvienne à la connaissance des mystères de l'Amour. Cette note intellectuelle est des plus caractéristiques chez la Mère, et il suffira, pour achever de s'en convaincre, de citer les deux passages suivants : « L'Amour est quelquefois senti par le cœur de l'homme, mais il est ignoré de son intel-

(1) Ch. 18, n° 96. — (2) Ch. 10, n° 41. — (3) Ch. 1, n° 5.

ligence; c'est pourquoi tant d'ombres subsistent dans l'intelligence humaine, surtout en ce qui regarde la connaissance de Dieu, de ses mystères et des vérités surnaturelles. L'Amour ne doit pas être pour l'homme un sentiment seulement qu'il conçoit par sa sensibilité : il doit être une connaissance reçue par ses facultés intellectuelles. Dans la même mesure où une âme concevrait l'Amour Infini par son esprit et par son cœur, elle concevrait aussi la connaissance des vérités éternelles et de tous les mystères de Dieu. L'Amour Infini, comme un feu divin, est chaleur pour le cœur de l'homme, et lumière pour son intelligence. Si l'homme s'éloigne du foyer de l'Amour, son cœur devient froid et son esprit s'obscurcit (1). »

« L'intelligence et le cœur de l'homme : deux merveilleux instruments créés par Dieu... Toute la beauté morale de l'homme, cette harmonie humaine qui doit monter de lui vers le ciel, consiste dans cet accord, dans cet équilibre parfait qu'il conserve et entretient entre son intelligence et son cœur. Une seule main, un seul souffle doivent les faire résonner en même temps, et seul l'Amour Infini est l'artiste divin capable de toucher ces instruments harmonieux qu'il a créés lui-même (2). »

Celle qui invitait ainsi le prêtre à laisser l'Amour Infini s'emparer de ses plus nobles facultés, avait elle-même éprouvé l'emprise divine et jeté un regard sur les mystérieuses profondeurs de l'être de Dieu. En des pages d'une saine intelligence doctrinale, mais dont elle sent l'impuissance à exprimer tout ce qu'elle voit, elle chantera à l'Éternel Amour un hymne où vibreront en un accord sublime son intelligence et son cœur (3).

*
* *

Cependant, lorsque le prêtre sera parvenu ainsi, par l'étude et l'imitation du Cœur du Christ, à une connaissance plus approfondie de l'Amour Infini, sa tâche ne sera pas achevée. Le prêtre est prêtre pour les autres, et non pas pour sa propre satisfaction personnelle. S'il se sanctifie lui-même, il faut qu'il songe aussi à faire rayonner sur les âmes les fruits de sa sain-

(1) Ch. 20, n° 104. — (2) Ch. 20, n° 107. — (3) Voir surtout ch. 6, n° 26; ch. 16, n° 76; ch. 19, n° 100.

teté; s'il entre dans les divines demeures de l'Amour Infini, il est de son devoir, après avoir vécu de cet Amour, de le communiquer au monde.

Dieu veut régner par l'Amour, et c'est le prêtre qu'il a chargé d'établir ce règne ici-bas : « Le Verbe s'est fait homme pour venir lui-même conquérir des cœurs à l'Amour... Il a fondé son sacerdoce pour répandre à travers les siècles le règne de l'Amour; il a montré son Cœur au monde; Il le donne aujourd'hui à ses prêtres comme une arme d'amour. Dieu est Amour : il faut qu'il règne par l'Amour (1). » « Je veux, dit Jésus, que mes prêtres soient des semeurs d'amour (2). »

Sous quelle forme le prêtre présentera-t-il au monde la doctrine de l'Amour Infini? Sans doute en rappelant aux fidèles tous les mystères de la bonté divine, mais il lui importe cependant d'insister davantage sur cette forme spéciale de l'Amour qu'est la Miséricorde, car il y trouvera la plus parfaite adaptation du mystère de Dieu aux âmes : « Dieu est Amour. Il est l'Amour Infini. Cet Amour Infini, cette essence divine en elle-même n'a point de forme; c'est une vaste mer que rien ne circonscrit, une lumière qui n'est bornée par nul obstacle. Mais en dehors de lui-même, l'Amour Infini prend diverses formes, afin que nous le puissions connaître. Une des formes de l'Amour, la plus attrayante pour nos âmes pécheresses, c'est bien cette forme divine de la Miséricorde. La Miséricorde, c'est une forme de l'Amour appropriée à nous, pécheurs, mais c'est l'Amour vraiment, l'Amour Infini, toujours le même, incréé, éternellement vivant et opérant.

« Or l'Amour Infini a cinq termes, cinq propriétés sacrées, cinq opérations; et toutes les formes de cet Amour, parce qu'elles sont l'Amour, ont aussi ces mêmes termes, ces mêmes propriétés, ces mêmes opérations. L'Amour Infini est Créateur, Médiateur, Rédempteur, Illuminateur et Glorificateur.

« La Miséricorde est créatrice en ce qu'elle crée dans l'âme repentie une pureté nouvelle. Elle est médiatrice en ce qu'elle s'entremet entre le péché et la justice divine et qu'elle rapproche l'amour repentant de l'Amour pardonnant. Elle est rédemptrice en ce qu'elle rachète l'âme du péché et la délivre en la purifiant. Elle est illuminatrice en ce qu'elle, et elle seule, éclaire en même temps et fait voir à la fois et la misère du

(1) Ch. 1, n° 4. — (2) Ch. 19, n° 99.

pécheur et la bonté de Dieu. Elle est glorificatrice enfin, parce que c'est elle qui donne le ciel aux âmes et, par leur salut, la gloire à Dieu (1). »

Ainsi, par la connaissance de la Miséricorde, les fidèles pourront pénétrer dans les mystères divins, et soupçonner quelque chose de leur infinie grandeur. Le prêtre doit donc prêcher la Miséricorde ; mieux que cela, il doit se présenter au monde comme être tout rempli de miséricorde et d'amour : là encore il ne s'agit pas d'un sentiment quelconque à instaurer dans son cœur : « Le prêtre est un être tellement investi par le Christ qu'il devient presque un Dieu ; mais c'est un homme aussi, et il faut qu'il le soit. Il faut qu'il sente les faiblesses, les luttes, les douleurs, les tentations, les craintes, les révoltes de l'homme ; il faut qu'il soit misérable pour être miséricordieux ; et il faut aussi qu'il soit fort, qu'il soit pur, qu'il soit saint, pour être sanctifiant. Il faut (dit Jésus) que mon prêtre ait le cœur large, tendre, ardent, puissant pour aimer. Il a tant à aimer, le prêtre ! Il faut qu'il m'aime, moi, son Maître, son frère, son ami, son consolateur, comme je l'ai aimé : et je l'ai aimé jusqu'à confondre ma vie avec la sienne, jusqu'à me rendre obéissant à sa parole. Il doit aimer encore mon épouse, la sienne, la sainte Église, et de quel amour ! d'un amour passionné et jaloux, jaloux de sa gloire, de sa pureté, de son unité, de sa fécondité. Enfin il doit aimer les âmes comme ses enfants (2). » — « Les prêtres, ce sont des mères : il faut qu'ils donnent la vie, qu'ils nourrissent et fassent croître et grandir les âmes... Pour qu'ils puissent ainsi vivifier les âmes, ils doivent avoir en eux une abondance de vie, une chaleur d'amour, toujours abondante, toujours plus ardente, toujours renouvelée (3). »

Il n'y a pas à s'y tromper : le grand devoir du prêtre est là, et pas ailleurs, dans son dévouement à Dieu, à l'Église et aux âmes ; son devoir, et aussi sa croix, car il n'y a pas de dévouement sans abnégation, ni d'abnégation sans sacrifice : « Ce n'est point aux richesses, aux biens d'ici-bas qu'il faut que le prêtre renonce ; pourvu qu'il verse son or dans le sein des pauvres ou qu'il l'emploie à la gloire de Dieu, il peut légitimement le posséder. Ce n'est point des affections pures, des amitiés saintes qu'il faut qu'il se détache ; le prêtre, vivant de la vie de

(1) Ch. 19, n° 99. — (2) Ch. 1, n° 3. — (3) Ch. 4, n° 15.

Jésus, peut chérir les siens et épancher son cœur dans des cœurs amis. Ce n'est pas même aux honneurs, aux dignités qu'il doit renoncer, car s'il ne doit jamais les désirer ni les rechercher, il peut cependant, si le vouloir divin l'ordonne, se courber humblement sous leur fardeau et les porter avec courage au nom du Maître. C'est à lui-même que le prêtre doit renoncer, non à cet être nouveau sanctifié dans le Christ, que le baptême d'abord, l'Eucharistie ensuite, les dons de l'Esprit-Saint, l'onction sacerdotale enfin, ont dû former en lui; mais à cet être purement naturel, à cette humanité dégradée par la faute originelle, souillée et avilie par le péché; c'est à cet être inférieur que tant de convoitises agitent, que tant de passions travaillent, qu'il faut que le prêtre renonce... La croix du prêtre, c'est son dévouement à Dieu, sa conformité avec Jésus, sa fidélité à l'Église, sa sollicitude pour les âmes (1). »

Alors se révèle à l'esprit de Sœur Louise-Marguerite, en une magnifique synthèse, le rôle du sacerdoce au sein du corps mystique de l'Église : le Christ est le chef de ce corps; l'Esprit-Saint en est l'âme; les fidèles, les membres; le Sacerdoce en constitue le cœur : « Oui, le Sacerdoce est le cœur de ce corps vivant dont le Christ est la tête... Sans son chef, le Christ, sans son âme, l'Esprit-Saint, l'Église n'existerait pas; et sans son cœur, sans son Sacerdoce qui la réchauffe et la vivifie, elle serait morte. C'est par lui que le mouvement divin qui lui vient de son chef est communiqué à tous ses membres ; que le sang vivifiant de la grâce coule jusque dans ses extrémités, que la chaleur vitale de l'Amour réchauffe ses membres. Il est le cœur de l'Église, et pour qu'il fasse en elle ses opérations de vie, il faut qu'il soit libre et ardent, il faut que son mouvement soit plein, toujours égal et toujours dépendant (2). »

« ... Mais qu'est-il en lui-même, ce Sacerdoce saint? C'est un organe unique sans doute, mais pourtant composé d'une multitude de parties : les pontifes, les prêtres, tous les ordres de la hiérarchie, sont les parties, les molécules, si l'on peut s'exprimer ainsi, qui, réunies ensemble, forment le corps du sacerdoce (1). »

Et voilà une nouvelle idée qui se fait jour : le Sacerdoce ne réalisera son œuvre, qui est de transformer le monde par l'Amour, que dans l'unité des divers ordres de la hiérarchie et

(1) Ch. 6, n° 25. — (2) Ch. 22, n° 118. — (3) Ibid.

dans la soumission à une exacte discipline ; « Jésus m'a fait connaître qu'il voulait voir tous les prêtres du monde sous cette exacte discipline qui assure le triomphe aux armées; et que cette discipline était celle de l'esprit, en sorte que tout le Sacerdoce n'ait qu'une même pensée, un même but, un même enseignement, un même mouvement de lutte ou de résistance contre le mal (1). »

***

Nous arrivons enfin à la conception qui doit couronner ces vues si nobles sur le Sacerdoce et son rôle dans le monde. Puisque rien de fécond et de stable ne se fera sans unité et sans discipline, ne convient-il pas d'établir une œuvre qui ait précisément pour but de renforcer cet esprit d'union, d'obéissance, de zèle et de dévouement parmi les membres du clergé catholique : « Cette œuvre servira, dit Jésus, à faire circuler dans le corps sacerdotal un même esprit, à établir une plus complète union de vue, un plus uniforme mouvement d'action. Par cette œuvre qui, relevant directement du Pape, recevrait du Pape seul le mouvement et la vie, le Sacerdoce serait comme une chaîne immense entourant le monde des âmes chrétiennes, les gardant de l'erreur, les défendant du mal, les protégeant contre l'esprit mauvais qui les poursuit (2). »

Que l'on ne s'inquiète pas d'ailleurs : il ne s'agit en tout cela ni de réforme à tenter, ni de suspicion à jeter sur l'état actuel du Sacerdoce, mais seulement d'une impulsion nouvelle à lui donner : « Jésus ne veut pas que rien dans l'œuvre sente la réforme... Il ne veut pas que rien dans ce qui sera écrit ou dit puisse jeter des ombres sur ses consacrés, ses bénis. Il veut, notre divin Jésus, qu'on porte dans cette œuvre de la sanctification du prêtre d'infinies délicatesses. Les vues de Jésus, ses désirs sont si simples : relever le monde, le retirer de cette froideur sceptique, de cet esprit de paganisme qui l'enveloppent. Il a besoin d'auxiliaires dans cette œuvre, et il appelle ses prêtres; et avant de les employer au grand travail de relèvement du monde, il leur ouvre les trésors de son indéfectible amour (3). »

Mais pour aider à la réalisation de cet idéal : « une œuvre, une confrérie, une société, si l'on veut, exclusivement compo-

(1) Ch. 22, n° 116. — (2) Ch. 15, n° 64. — (3) Ch. 6, n° 24.

sée de prêtres, non seulement pour ceux de France, mais pour tous les prêtres du monde, les unissant entre eux, les mettant sous les divines influences du Cœur sacré, de l'Amour Infini. Le but serait de sanctifier les prêtres, de les unir, de les faire agir dans un même esprit, de les pénétrer d'amour, d'en faire comme une grande armée combattant partout pour le bien, rallumant partout le feu divin, de développer l'action sacerdotale par l'union : union à Jésus-Christ par l'étude et la pratique des vertus sacerdotales de son Cœur ; union fraternelle dans l'amour de Dieu et des âmes, entente, union et coopération dans les œuvres, etc... (1) »

On trouvera longuement exposé dans l'Introduction du premier volume, ainsi que dans une Notice publiée à la même époque (2), l'organisation de cette œuvre, et comment, après avoir été conçue par Sœur Louise-Marguerite, elle s'est enfin réalisée dans l'Alliance Sacerdotale universelle des Amis du Sacré-Cœur. Nous ne reviendrons pas sur ces détails, mais noterons avec joie que, depuis la publication de ces ouvrages, l'Alliance a vu venir à elle nombre de sympathies et d'adhésions. Il semble que de plus en plus l'on ait le droit d'envisager l'avenir avec la même confiance que celle qui, dès le 11 décembre 1905, écrivait avec une pieuse audace : « L'Amour fera son œuvre, il la fait déjà : je ne sais comment, puisque je ne vois rien, mais Jésus, depuis quelques mois, me dit toujours que l'œuvre est faite (3). »

***

A Béthanie du Sacré-Cœur (4), où l'on garde avec fidélité la mémoire de la vénérée fondatrice, se trouve dans la chapelle, au-dessus de l'autel, un tableau peint par Mère Louise-Marguerite, et représentant le Sacré-Cœur. Jésus n'y apparaît que dans la partie supérieure de son corps : son visage est grave, mais empreint de douceur ; son regard est plein de bonté, mais il vous fixe et semble vous pénétrer jusqu'à l'âme. De la main

(1) Ch. 3, n° 12.

(2) *L'Alliance Sacerdotale universelle des Amis du Sacré-Cœur.* Turin, Marietti. 2 fr.

(3) Ch. 20, n° 103.

(4) Vische Canavese (Prov. de Turin), Italie.

gauche, marquée du stigmate, le Maître entr'ouvre sa tunique et montre son côté percé par la lance, tandis que le bras droit s'abaisse vers nous en un geste d'invitation nous exhortant à pénétrer jusqu'au cœur par le côté ouvert. Les lèvres parlent, et ce qu'elles disent, l'inscription qui auréole la tête du Christ nous le révèle : « *Misericordiam volo.* — Je veux la Miséricorde. »

On ne saurait en douter : toute l'âme de la Mère est passée dans cette œuvre, toute sa pensée si compréhensive, tout son amour si ardent. Car c'est bien toujours la même doctrine que nous retrouvons ici en image et parlant à nos sens : aller à Jésus par son Cœur, et par Jésus à l'Amour Infini.

Bien des prêtres déjà sont venus méditer devant ce tableau, et, dans la prière, ont goûté près de lui la paix bienfaisante qui rayonne du Cœur du Maître : leur âme aussi s'est émue au souvenir de celle qui sut si bien les comprendre dans leurs besoins, leurs souffrances et leurs isolements. Puissent les pages qui vont suivre apporter à leur tour à nos frères du Sacerdoce un peu de cette consolation si nécessaire dans la lutte de chaque jour, et de cette invincible confiance que réclament si souvent les difficultés de leur apostolat.

V. Héris, O. P.

Chronique de Liturgie

I. Pour la psalmodie. L'apostolat de la prière liturgique. — Le psautier dans le bréviaire. — Vers la reconstitution du texte. — L'âme de la psalmodie.
II. Pour les rubriques. La prière du corps, victoire de l'esprit. — Memento des livres.

Il faut toujours rentrer au port d'attache. Si loin que s'étende l'apostolat, pour chercher ou reprendre, éclairer ou conquérir, il ne trouve sa vertu que dans une mission divinement féconde et la docilité des âmes à Dieu.

L'action de l'Église est simple et une, comme la volonté de Dieu, comme le désir de l'homme : elle ne va qu'à nous communiquer la Vie. Sa tactique, la diversité de ses méthodes, ce mélange de tradition et d'originalité, de prudence et d'audace, qui attire les uns et rassure les autres, c'est la souplesse et l'adaptation merveilleuse des moyens par lesquels elle enlace nos faiblesses pour nous conduire au vrai but. Dans l'ordre même des moyens, elle conçoit une hiérarchie. Il est remarquable — et naturel — que ses procédés les moins parfaits, ceux dont l'action est souvent le plus brillante, mais toujours le plus restreinte, lui sont commandés par la poussée des circonstances et les nécessités fugitives du temps. Les modes passent, même dans la chaîne ininterrompue des œuvres de zèle; l'apostolat se ramène essentiellement à un geste de médiation sacerdotale.

Cette idée seule, si vraie, nous donnerait l'intelligence et le goût d'un livre judicieusement loué ici même, livre de saine doctrine, livre de forte doctrine malgré ses dimensions frêles et une forme quelque peu... littéraire, qui d'ailleurs ne nous gêne pas (1).

(1) Dom Simon, O. S. B., *Le prêtre et l'apostolat moderne*, Mame. On ne prétend pas revenir longuement ici sur cet ouvrage, qui a été déjà parfaitement apprécié. On se permet seulement d'en souligner encore la portée et d'en rappeler les positions.

Ce livre est d'un moine. Le moine marche devant Dieu ; et cela lui est commun avec beaucoup d'autres ; mais par l'ambiance de sa profession, il en prend conscience plus souvent. Le moine est tout consacré à la louange divine ; la prière liturgique forme la trame de sa vie, et il s'adonne peu ou point au ministère extérieur de l'apostolat. Est-ce à dire que la séparation du monde lui enlève le zèle des âmes ? Il n'en est, peut-être, en son âme que plus limpide et plus vif ; il n'en est que plus averti. Le moine, voué à l'adoration, ne peut oublier le droit primordial de Dieu ; et précisément les âmes sont tout ordonnées, et la marche du monde est subordonnée à l'unique gloire de Dieu.

On ne peut s'empêcher de penser ainsi en lisant l'ouvrage dont nous parlons. L'auteur se défie de la formule courante : « A temps nouveaux, procédés nouveaux », qui lui semble fallacieuse, dans son optimisme tranchant. Veut-il faire la guerre aux œuvres dites modernes, dont cette formule consacre l'essor ? Veut-il, se plaçant avant tout sur le terrain de l'expérience, improuver des méthodes qui s'autorisent de graves approbations ?

N'est-ce point, tout simplement, que le moine-prêtre s'adresse à ses frères dans le sacerdoce et les rappelle — non pas avec hauteur, mais avec conviction — à l'ampleur, à la gravité de leur fonction sacerdotale ? Bien plus qu'un plaidoyer contre les procédés disproportionnés ou maladroits, dans l'enchevêtrement desquels on s'est un peu perdu, ce livre nous paraît être une exhortation puisée dans la solide doctrine de saint Paul et aux sources très suaves de la liturgie.

Qu'il soit, par le fait même, une leçon pour certains et une mise au point assez nette, rien n'est moins surprenant. Le prêtre s'entendra toujours redire avec profit : « principalis actus sacerdotis est consecrare corpus et sanguinem Christi », et l' « imitare quod tractas » du Pontifical. Sa médiation première et essentielle est là, c'est-à-dire au sacrifice saint, au cœur de la prière liturgique.

De cette médiation en découle une autre, à l'égard du corps mystique. C'est le champ de l'action extérieure ; ce sera surtout le fruit de son ministère de prêtre, par les sacrements, par l'enseignement de la doctrine, le fruit de sa prière de prêtre. « Benedicere, offerre, præsse », tout cela, c'est la liturgie ; l'Église, quand elle l'ordonne pour l'utilité des âmes, n'invite pas le prêtre à en sortir.

Il devra prendre néanmoins des armes humaines ; et ici, à leur rang, viennent les œuvres, belles, utiles, consolantes. Seulement, sous peine de stérilité, ces moyens de fortune, il faut que sa vie, sanctifiée par le sacerdoce qu'il porte, ait la force de les faire concourir à l'œuvre divine. Il restera toujours l'homme du sanctuaire, car il affaiblit son action, il déchoit même, dès qu'il en perd le tempérament.

Voilà donc l'effet que l'on peut attendre d'un tel livre : nous exciter à maintenir en toute notre vie le sens exact du sacerdoce, le respect plein d'amour et de confiance, du Sacrifice pour lequel nous avons été faits et de la prière liturgique qui se déroule autour de lui et qui se répand sur les âmes en fécondité...

Parlons un peu de cette prière liturgique. Nous y sommes invités par nombre de travaux que suscitait ces temps derniers la psalmodie. Il y aura toujours des recherches autour des psaumes, parce qu'ils sont admirables et obscurs, parce que l'Église ne parle guère que par eux. Le bréviaire est le code de la louange : il en est tout rempli. Comment la récitation du bréviaire permettrait-elle un cœur à cœur habituel avec Dieu, si le psautier n'était point compris, s'il n'était point aimé? Redire les psaumes et tenir sa pensée en marge des psaumes, si cela peut satisfaire au pensum, est-ce répondre délicatement au vœu de l'Église?

Mais le P. Willi a tellement senti cette anomalie qu'il a par deux fois — d'abord pour l'office de Notre-Dame, puis pour le grand office (1) — replacé les psaumes dans leur vrai cadre.

Il en est louable, et d'autant plus que, pour une part, son effort loyal a réussi. Mais, disons-le, pour une part seulement. L'un et l'autre ouvrage comprend deux parties. La première est de portée générale : historique, ascétique, pratique. Soit qu'il veuille nous donner l'intelligence du Petit Office, ou nous en montrer l'excellence, ou nous en dire les éléments ; soit qu'il nous incite à l'estime du bréviaire, ou qu'il présente le résumé de son histoire, ou qu'il retrace l'économie du livre des heures canoniales, le P. Willi nous intéresse vivement et nous remplit l'âme de joie. Quel bien, somme toute, ses livres copieux peuvent réaliser!

(1) R. P. Charles Willi, C. SS. R., *Explication du petit office de la sainte Vierge*. Du même, *Le Bréviaire expliqué*. 2 vol. Esschen, Belgique.

A ce titre, nous n'insisterons pas sur quelques lacunes. Entrepris en vue de l'édification plus encore que de l'instruction, ce travail paraîtrait ici trop succinct aux historiens, là trop peu sûr aux érudits, et même, en quelques endroits, le commun peuple... Mais enfin, qu'importe que l'auteur nous apprenne, par exemple, que saint Jérôme à peine a corrigé le psautier gallican et le psautier romain, quand, au dire du saint en personne, il a mis la main très sérieusement (1) à la correction de tous les deux ! qu'importe aux pieux lecteurs, qui désirent avant tout donner un aliment à leur oraison ! Les omissions historiques seraient plus regrettables, si l'auteur ne pouvait se prévaloir d'avoir dressé dans l'ensemble un très bon tableau, aux francs contours.

Il y a les vestiges des débuts, l'*opus divinum* des moines d'Égypte, celui de l'Orient et celui du « bon saint Benoît » ramassés en une synopse parlante, tandis que les additions, retouches, tentatives et réformes postérieures s'entassent en cent pages de texte serré. Sans doute Dom Beümer est plus diffus, Dom Cagin se fût étendu davantage sur l'anaphore apostolique; mais ceux-là s'adressaient aux savants.

Or, quand le P. Willi, dans la deuxième partie de ses deux commentaires, donne une traduction personnelle des psaumes, à qui s'adresse-t-il en réalité? Autant nous avons aimé jusqu'ici ses judicieuses remarques, ses notes claires, ses explications dévotes, toutes ces pages d'introduction conçues, comme il le dit, dans un esprit vraiment liturgique, autant nous regrettons qu'il ait voulu donner à des simples, dans un ouvrage qui doit s'accoler au bréviaire et en être la réplique, une traduction privée, une traduction infidèle du psautier.

Il ne nous cache pas qu'à son avis cette traduction est bien meilleure que tant d'autres — c'est possible, en effet. — A vrai dire, elle ne rend pas l'hébreu intégralement, l'hébreu tout pur. Car il ne faut pas dérouter le lecteur candide qui sait que « civitates » ne signifie guère « ennemis ». (On pourrait multiplier les exemples de ce genre. A quoi bon ! Évidemment l'auteur y a songé.) Elle rend donc tantôt l'hébreu, quand la

(1) Nous savons bien qu'à propos du psautier romain, on insiste généralement sur le « licet cursim » de saint Jérôme; cela ne doit pas faire oublier le « magna ex parte » qui suit. L'auteur aurait pu noter les variantes entre nos psaumes et certaines antiennes, dues à l'emploi des deux recensions.

Vulgate est manifestement erronée, tantôt la Vulgate fidèle, et parfois, dans le doute, une fusion des deux textes sans trop s'écarter du latin.

Cette traduction n'est pas de soi ridicule, elle peut même être agréable; mais formellement elle est infidèle, parce que nos investigations et nos combinaisons personnelles — pour intéressantes et justifiées qu'elles soient du point de vue historique ou linguistique — ne sauraient être étalées en face du texte sacré. L'Église a authentiqué la Vulgate sans se leurrer sur la valeur de ce texte vénérable; elle nous l'impose telle qu'elle l'a prise, en attendant une revision minutieuse et de longue durée; elle nous l'imposera un jour revisée, faute de texte meilleur. Les travaux des érudits, pour l'élaboration d'un texte critique, sont-ils vains, sont-ils regrettables? A Dieu ne plaise! Mais si nous voulons faciliter la récitation de l'office divin, de grâce traduisons la Vulgate, et traduisons-la bien.

Les travaux critiques sortiront-ils donc du cercle des érudits? On l'espère, on le désire, on souhaite que les prêtres y puisent, que d'autres les suivent, que d'une autre manière — c'est-à-dire par l'enseignement — tous en profitent. Quant à espérer que ceux qui ne sont pas adonnés quasi exclusivement à la louange divine retrouveront dans leur mémoire, à point nommé, au cours de la récitation, les variantes ténues ou même frappantes...

Ceci ne nous semble pas une mince querelle. Le lecteur est désarmé; il ne demande pas d'érudition; la liturgie est invoquée, elle ne demande pas de corrections.

D'un autre point de vue, la traduction du P. Willi serait jugée originale, harmonieuse, audacieuse aussi, plus que discrète. Celle des hymnes paraîtrait parfois élégante, parfois engoncée. Il est si difficile de traduire parfaitement!... Mais l'auteur a présenté quelque part une brève défense de la forme ancienne de nos hymnes, qui plaide en sa faveur. Toute une grande partie de son œuvre plaide également et mérite l'éloge : c'est l'ouvrage entier, qui se doit de devenir excellent, pour le bien d'âmes nombreuses.

Une influence différente sera réservée aux études purement scientifiques sur le psautier. Faut-il dire que celle de M. Pérennès est purement scientifique? D'abord, il est vrai qu'il en a donné deux (1). La seconde a sa place marquée ici en premier

(1) Abbé H. Pérennès, *Les psaumes dans la liturgie romaine*, 112 p.,

lieu, parce qu'elle est faite pour l'intelligence du bréviaire. Elle est sérieusement faite. Elle nous donne, en français, l'équivalent du classique Marbach, c'est-à-dire toutes les applications des psaumes à la liturgie romaine. On dira qu'il s'agit d'une sèche nomenclature. Point du tout. En quoi Marbach est résolument dépassé. M. Pérennès possède le talent des commentaires discrets et évocateurs à la fois. Il ne se contente pas de mentionner la concordance de tel verset de psaume et de tel introït ; il souligne la portée liturgique ou même historique, d'un emploi presque toujours justifié. Il entre si bien, par ce petit texte inoffensif, dans l'esprit de la fête, qu'il ira parfois jusqu'à en citer l'oraison — où l'on retrouve la pensée dominante du psaume —, qu'il ira même jusqu'à noter l'admirable adaptation de la mélodie grégorienne qui traduit et commente aussi l'heureux verset.

Certes, ce livre n'est pas muet. Écho vivant de l'office divin tout entier, il promet, à ceux qui le liront, de très douces surprises, des satisfactions substantielles, un commerce aisé avec tant de centons divins et de prières aimées, et, nous le croyons, une glose riche et authentique du psautier.

Mêmes qualités au fond, dans le grand ouvrage de M. Pérennès, à savoir : la discrétion, la finesse et, par surcroît, la rigueur scientifique. Le liturgiste, ici, cède le pas à l'exégète — si du moins les plus sages exégètes n'étaient pas les liturgistes! Dieu sait si l'exégète a été soigneusement préparé à son œuvre (1). Le R. P. Condamin s'en porte garant. Cette traduction, dit-il, vise à reproduire fidèlement, avec le sens du texte original, la structure poétique des chants sacrés. C'est ainsi qu'elle est nouvelle. Par sa disposition elle distingue les grandes idées, elle marque leur développement. Persuadé que la forme du poème est en connexion étroite avec le sens, l'auteur délaisse tous les systèmes plus ou moins probables, plus ou moins risqués, plus ou moins déformants, que l'on a préconisés ; il simplifie ; il calque la structure poétique et analyse tout uniment.

Quelle est la valeur de la traduction proprement dite? Nous pensons qu'il n'y a pas de différences fréquentes ni très sensi-

Desclée, 1923. Du même, *Les psaumes traduits et commentés*, préface du P. Condamin, 320 p., Saint-Pol-de-Léon.

(1) Traduction et Commentaire dénotent un travail fort soigné. La théorie strophique adoptée est celle du P. Condamin dans son *Isaïe*.

bles entre les quelques traductions remarquables qui nous ont été données depuis quinze ans. A confronter celle-ci avec celle de Pannier, l'exégète qui n'est pas doublé d'un érudit y découvrira-t-il d'autre note que, peut-être, une plus grande sobriété? Pourtant, ceci est sobre et non point rude. On ne peut dénier à cette traduction de parler aux yeux, à l'esprit, à la raison même.

Quelle est l'allure du commentaire? Modeste, et, encore une fois, évocatrice. Un exemple nous en convaincra : Dans ta main je remets ma vie, dit le psaume — et voici : les mains de Dieu seul offrent toute sécurité. Suit un texte de la Sagesse, qui concorde — Tu hais, dit encore le texte; et, le commentaire : tu punis. En vérité, que veut-on de plus, en si peu de mots? Le serviteur du texte sacré a su ne se point substituer. Encore : Je ressemble à un vase brisé, c'est-à-dire à un vase mal venu que le potier met en pièces. D'autres exemples seraient plus typiques, d'autres gloses plus prolixes. L'ensemble laisse une impression de sécurité, d'aisance et de piété.

Cela ne ressemble pas à cette exégèse desséchante que Rome condamne, parce qu'elle suit à perdre haleine les théories subversives des ennemis de notre foi. Le zèle connaît-il des bornes? Mais, s'éloigner de la maison paternelle, c'est s'exposer un peu à en oublier les traditions intimes. Que le psautier nous soit commenté par toute la Bible, par la théologie, par la liturgie, par toute la science de Dieu; les rationalistes, privés de magistère, se décomposeront de leur côté!

Peu à peu, des savants la perfection du texte descendra peut-être jusqu'aux simples. Long, patient travail, et non point sans écueils. Pie XI, qui, après Pie X, s'intéresse de près à la revision de la Vulgate — il le prouvait naguère par une belle lettre à Dom Quentin —, ne la conçoit pas comme une œuvre rapide; l'Église ne s'apprêtant pas à parler, les travailleurs ont le temps d'apporter leur science, et les autres, d'en profiter.

L'Église d'ailleurs a parlé. Sa surveillance, silencieuse dans le domaine de la philologie, est active dans celui de l'histoire. A ces questions délicates de la date et des auteurs des psaumes, on trouvera les réponses sages, les réponses autorisées dans un article tout récent du P. Vaccari (1). On y trouvera ensuite le

(1) Dans le fascicule XX du *Dictionnaire apologétique* de A. d'Alès.

clair exposé de la doctrine et de la morale contenues dans les psaumes. Et de semblables pages intéressent la liturgie, car on y voit comment la révélation s'explicite et comment les traits épars et maintes fois complétés du Messie dessinent pour nous la figure du Fils de Dieu.

Ce sont bien ces traits, en effet, qu'il nous importe de retrouver dans le contact journalier de l'Écriture, dans l'usage non seulement liturgique, mais même privé de la psalmodie. Lorsque l'Église nous assigne des formules officielles, elle prétend nous donner une charge, glorieuse et féconde, que nous exerçons pour son compte. En même temps elle nous propose là de véritables effusions d'âmes qui sont aidées, réglées, amplifiées par l'Esprit-Saint. Croit-on que le déroulement de la psalmodie chorale gêne la contemplation? Pour l'âme loyale, il n'en est rien.

Sainte Gertrude, sainte Mechtilde étaient favorisées de visions et de révélations au cours de la louange divine. Leur histoire montre à quel point elles vivaient dans le commerce des psaumes et comment leur pure contemplation, édifiée à l'école des Écritures, était à la fois le fruit et l'âme de leur psalmodie. Ainsi doit-il être de nous. Loin de nous distraire de la contemplation des mœurs divines et des Personnes divines, le psaume nous y accompagne et lui donne un cadre toujours juste et toujours nouveau. Notre âme se mesure à ses élans, ou c'est lui qui l'entraîne, qui la façonne, qui la sert, qui canalise avec souplesse l'action de l'Esprit dirigée vers elle. Pour cela une étude spéciale est nécessaire, un commentaire est bon. S'il est trop vrai que la mémoire la plus déliée ne parviendra pas à nous retracer le texte hébreu tandis que nous récitons la Vulgate, tout de même la recherche du sens littéral fournira l'assise la meilleure à notre oraison.

Sens littéral, commentaire scripturaire ou historique, nous venons de voir que M. Pérennès nous offrait ce double secours. Le P. Hugueny va plus loin : il s'étend sur la méditation proprement dite. Son second volume (1) — nous avons naguère longuement parlé du premier — attire l'attention surtout par ce côté. C'est pourquoi on ne fera pas à l'auteur le reproche, si libéralement adressé au P. Willi, de traduire le psautier du bré-

(1) P. Hugueny, O. P., *Psaumes et Cantiques du bréviaire romain*, t. II, Lundi et Mardi. Action Catholique, Bruxelles.

viaire en puisant à pleines mains dans l'hébreu et dans les coffres de sa science.

La traduction sera donc considérée comme extra-liturgique et consultée avec beaucoup d'intérêt, puisqu'elle peut être jugée sûre. On ira la consulter avant le temps de l'office. Quant à nous, c'est au commentaire que nous regarderons de préférence, car il excite à la dévotion ; quoique très ample, il ne donne jamais une doctrine amoindrie ou même noyée au sein de pieuses considérations.

Il y a des psaumes fort beaux dans ce livre : entre autres, ceux du premier livre et plusieurs graduels. Qu'on lise le « *Diligam te, Domine* » qui forme le second nocturne du lundi : c'est toute l'économie du salut de l'homme, depuis la gravité du péril dont il fut menacé, que l'orage symbolise ; puis le rayon de complaisance divine qui se mire dans la justice gratuite et que reflète l'humilité ; puis la force de Dieu d'où découle un triomphe complet, une royauté glorieuse que l'action de grâces de l'homme sauvé reconnaît tenir d'une miséricorde infinie. Qu'on lise encore ce petit psaume de Tierce : « *Ad te, Domine, clamabo* ». De la plus vive anxiété, l'âme passe à la joie paisible. Induite en tentation, elle se confie à Dieu ; délivrée, elle se repose sur lui. Unique moyen de garder la paix et image fidèle de la vie chrétienne. Si nous le voulions — le commentaire du P. Hugueny saura nous le dire —, les fluctuations mêmes de notre vie, saisies par les psaumes, nous porteraient à la contemplation.

*
* *

A plus forte raison les rites extérieurs du cérémonial, les gestes du culte peuvent-ils nous y assouplir. Ne médisons pas des cérémonies. Sachons les admirer pour la beauté qui s'en dégage, les aimer pour l'ordre qu'elles établissent, les exécuter avec foi pour la perfection de l'hommage qu'elles réalisent en associant à nos âmes, nos corps.

Parce que le cérémonial est un ensemble de prescriptions rituelles, on ne songe pas qu'il est pétri de symbolisme, qu'il exprime le respect, l'amour, qu'il garde les traditions vénérables, qu'il revêt somptueusement l'adoration. On le juge froid et nu et comme tissé de formalisme, alors qu'il est vivant, sou-

ple, nuancé et admirablement éloquent. L'attitude ne saurait être mensongère ou banale, dans un service de loyauté tel que celui de notre Dieu. Les rubriques ont besoin d'être vengées, d'être simplement comprises. A Dieu ne plaise que l'on renferme toute la liturgie dans leur petit cadre ; elle vient pourtant s'y poser successivement.

Le cérémonial se soumet tous les gestes, il les discipline, il les harmonise. Le cérémonial, c'est l'ordonnance d'une grande scène mystérieuse, c'est la flamme qui court dans l'assemblée priante pour transmettre des uns aux autres et faire circuler le feu unitif de la charité. Quel témoin plus véridique de la divinité des mystères liturgiques ! Il règle les moindres réunions, les moindres actes ; mais c'est à la messe surtout qu'il faut le considérer. Là il est plus nécessaire et plus chargé de sens. On ne concevrait pas les péripéties du Saint Sacrifice livrées à nos caprices changeants ; on ne comprendrait pas que tout n'y fût parlant, adapté et, si l'on peut dire, plénier.

Le prêtre s'incline, à la confession, et se frappe la poitrine. c'est le publicain repentant qui s'humilie ; il est sûr, en montant à l'autel, d'être pardonné. Première confrontation probante du texte et du rite, du geste et du cœur. Il bénit l'encens. Que lui fait dire l'Église ? *Ascendat ad te, Domine, et descendat super nos.* Le symbolisme ne saurait être plus clair. Plus tard, au vin de l'offertoire, il mêle la goutte d'eau. Là encore la prière accompagne et explique le rite : il s'agit de l'union de notre nature à la divinité dans la Personne du Fils de Dieu. Cela va même plus avant, puisque le texte dit pour nous ce petit mot « *consortes* », qui comprend toutes nos vies dans celle du Seigneur. Pourquoi élever l'hostie à la consécration ? « *Ostendit populo* », note la rubrique.... Il serait aisé de poursuivre et de justifier tant d'inclinations, de génuflexions, de formules. Il serait peut-être fort intéressant de retrouver le sens précis, la source historique de tant d'usages aujourd'hui sans saveur aux yeux.

Mais si cela nous tente, il ne tient qu'à nous d'être renseignés. Il n'y a pas si longtemps, M. Callewaert publiait un premier volume de notions générales sur la liturgie, lequel fut universellement apprécié. Il a donné tout récemment une suite qui comprend le cérémonial de la Messe et des principales fonctions de l'année (1). Voilà le livre authentique pour

(1) Callewaert, *Ceremoniale*. Bayaert, Bruges, 1922.

éclairer nos esprits et, quelque paradoxal que cela paraisse, échauffer nos cœurs. M. Callewaert comprend et aime les rubriques à ce point qu'il leur a taillé une part un peu trop noble peut-être, dans la définition même de la liturgie. On est du moins assuré qu'il en dégage ici tout le sens. Il lui suffit de les exposer avec la précision la plus rigoureuse et la plus sobre, dans l'ambiance de quelques principes vivifiants, pour montrer l'intime connexion du culte extérieur et de l'adoration silencieuse des âmes, pour mettre en valeur, dans ces prescriptions minutieuses dictées à l'obéissance matérielle, la victoire constante de l'esprit.

*
* *

Pour un chapitre — de juriste — sur le culte divin, nous mentionnerons ici volontiers la nouvelle traduction française du *Droit des religieuses* (1) du P. Fanfani. Elle a pour auteur le P. Misserey, O. P. Le chapitre dont il est question donne les notions canoniques sur la matière, mises au point par le code. — Les obligations inhérentes à la récitation de l'office, à l'admission dans un oratoire, à la réserve du Saint-Sacrement, doivent être connues des religieuses. La liturgie même, cela est évident, souffrirait de certaines ignorances.

Pour une raison semblable — les alliés, les comparses, les obligés de la liturgie sont si nombreux — nous noterons les services que peut rendre un tout récent manuel du P. Lacan, où sont inventoriés les « *précieux trésors des indulgences* (1) ». La plupart des indulgences n'ont-elles pas avec la liturgie les plus étroites relations? Les indulgences ne sont-elles pas méprisées, méconnues, ravalées par des préjugés pitoyables?

On remarquera dans ces deux ouvrages la plus agréable clarté, manifestée par la typographie elle-même; on la louera dans un autre livre qui manquerait son but s'il lui manquait d'être limpide et net. Le tome I du *Catéchisme liturgique* (2) de Dom Leduc et Dom Baudot traitait du propre du temps; le tome II s'occupe du propre des Saints. Inutile de s'étendre sur les avantages de cette méthode. Aucun appareil scientifique,

(1) Marietti, Turin, 1924.

(2) Mame, Tours, 1923. Le tome II a pour auteur le seul Dom Baudot.

bien entendu, mais un précis sur chaque saint qui donne les conclusions les plus sûres de l'hagiographie, et une glose discrète qui infuse à ces notes historiques la moelle de la liturgie en s'appropriant les pièces du bréviaire ou du missel. Libre à vous d'aimer ou non un tel genre; qui ne conviendrait de sa valeur didactique, alors qu'il faut tout apprendre à tant de chrétiens? Nous retrouvons encore, en ce temps après la Pentecôte, un nouveau témoin de l'activité du P. Mortier. Ce commentaire de la *liturgie dominicaine* (1) nous prend à la Trinité et nous mène à l'Avent. C'est le sixième volume ! direz-vous. Plaise à Dieu que ce ne soit pas le dernier ! Dom Guéranger n'a pas craint de paraître trop long. Le P. Mortier pense de même qu'il peut attirer notre attention sur les moindres détails des offices de son Ordre, sur des répons qui sont à nous, sur des antiennes qui sont belles, sur l'Écriture, sans nous lasser. C'est bien juger ses lecteurs, c'est leur être utile, c'est leur plaire.

Plaire et être utile, l'abbé P. Torry l'a désiré, pour mettre au jour une excellente brochure sur le *Sacrement des malades* (2). Ne nous arrêtons pas à la tournure élégante; ne regrettons pas trop la brièveté de l'exposé historique, qui ne paraît court, peut-être, que parce qu'il est vivant; regrettons un peu celle du commentaire spécifiquement liturgique sur lequel l'auteur eût pu insister; souhaitons surtout à cet opuscule de porter au chevet des grands malades une idée juste de l'Extrême-Onction, sacrement de force, d'apaisement et d'espoir.

Dom J. DE VATHAIRE, O. S. B.

(1) Tome VI : *De la Trinité à l'Avent*, Desclée.
(2) Aubanel, et chez l'auteur : Saint-Germain-en-Laye. 46 p.

Chronique de pédagogie spirituelle

I. Suzanne Henri, *Mes petits amis.* — II. Marie Farges, *Choses divines et petits enfants.* — III. M. d'Aubigny, *Formation chrétienne de « mes tout petits ».*

Mes petits amis (1). — Que dirons-nous de ce livre? Nous l'avons lu d'un trait. Et parfois les larmes nous montèrent aux yeux. Quatre petits enfants, cinq à la fin du livre, dont trois vrais diablotins, paraissent, au son des cloches de Pâques, dans le parc ou les appartements d'un château des Ardennes, et disparaissent en octobre, quand les deux aînés passent aux bons soins du « Père Préfet ».

Les plus étourdis, les plus dissipés des enfants, et les plus aimants, et la plus sage des filles, se reconnaîtront en Bob, Max et Line. Arlette, la Benjamine, n'a que deux ans; déjà elle fait son personnage : par une de ses espièglerie, même, Bob a failli se noyer. Max, montant sur une échelle, malgré l'avis de Line, dégringole et se blesse le genou. Suture par le docteur, et quinze jours d'immobilité. Juste pour le retour de l'oncle Eric, le lieutenant de vaisseau, que l'on croyait mort, et que Max et Bob viennent de ressusciter en priant la Sainte Vierge.

Car, pour faire revenir l'oncle Eric, ils se sont échappés du parc, et ont couru fort loin, jusqu'à la chapelle de la Vierge, en pèlerinage. Ils comptaient sans l'orage et la nuit, qui les arrête à leur retour. Trempés et tremblants, ils se blottissent sous une souche, où le fidèle chien, qui avait déjà repêché Bob, les retrouve : « — Mais pourquoi étiez-vous dans les buissons, méchants enfants? d'où veniez-vous? » gronde sévèrement M. de Vernes. Bob consulte son frère du regard, mais déjà celui-ci a pris la parole : « — Nous étions allés en pèlerinage à la chapelle, pour que l'oncle Eric revienne. » A ces mots, papa se sent ému et impuissant à gronder davantage. Et maman se penche sur ses fils et les serre contre elle. » Or le

(1) Par Suzanne Henri, chez Desclée, Lille.

lendemain, lettre de l'oncle Eric : « Je serai près de vous jeudi. » « — Alors, maman, dit Bob en se pressant contre sa mère, ce n'était pas si mal de nous être sauvés hier, puisque le Bon Dieu nous a exaucés? — Le Bon Dieu vous a exaucés, en récompense de votre excellente intention, dit la mère en souriant, mais s'il a permis que vous vous trouviez au milieu de l'orage, c'est qu'il a voulu vous montrer aussi où votre étourderie pouvait vous mener... » On voit assez le genre, et aussi le style. Une saine impression d'ensemble se dégage de ce livre, écrit pour les enfants, et qui instruira les parents. L'autorité, la bonté, la miséricorde, la confiance, la droiture qu'il respire constituent l'aspect moral d'une éducation foncièrement chrétienne.

Choses divines et petits enfants (1). — La couverture par son illustration et sa typographie nous avertissent de l'influence de Maurice Denis. Le style, dès les premières pages, annonce celle de Paul Claudel. L'ouvrage, magnifiquement imprimé, se recommande en outre par son prix : 22 fr. Il vaut ce qu'il coûte.

Trois petits enfants encore, et une maman. L'auteur nous présente non plus l'aspect moral d'une éducation par ailleurs chrétienne, mais l'aspect surnaturel, voire mystique, d'une éducation intentionnellement chrétienne. Nous assistons aux efforts très adroits, et nous applaudissons aux succès très mérités d'un catéchisme avant la lettre, d'une pénétration intime de la Vérité dans la vie journalière, commune et banale, des petits enfants.

« Pour l'âge divin sont particulièrement les choses divines; les enfants ne les connaîtraient-ils pas avant le catéchisme?... Qu'importe si de grandes choses incompréhensibles, étonnantes et admirables, se mêlent à d'autres plus familières et véritiables ! C'est dans les profondeurs de l'âme que l'ordre s'établit : le familier étaie le mystérieux, la compréhension germe lentement, et la formation intérieure se poursuit, le livre fermé. » (Préface.)

Ce livre a été écrit pour les enfants eux-mêmes. Dans la supposition, toutefois, qu'ils connaissent déjà le vocabulaire religieux, tels les mots : mystère, péché, démon, pardonner, Jésus, Fils de Dieu, sauver, ange, s'offrir en sacrifice, s'incarner, rédemption, etc... La deuxième partie, surtout morale,

(1) Par Marie Farges, Édit. de la *Revue des Jeunes*. 22 fr.

est la meilleure. Nous souhaitons, pour la prochaine édition, plus de précision théologique. Par exemple, on lit : « créer, c'est faire quelque chose avec rien » (p. 48); « Pain sacré, Pain divin, Pain Jésus » (p. 56); « Dieu le Fils est descendu sur la terre et est venu s'unir au corps et à l'âme du petit Enfant Jésus » (p. 71); « il n'y a *naturellement* (1) pas de communication possible entre Dieu et un homme, surtout un homme pécheur » (p. 80).

Mais on ne saurait assez louer l'auteur, et tous ceux et celles qui suivront son étoile, de compter sur la sainte connivence du Saint-Esprit, hôte des cœurs purs, et guide des petits enfants, pour donner l'intelligence et le goût des réalités surnaturelles, avant la lettre apprise du catéchisme.

Une lacune, nous semble-t-il, dépare ce bel ouvrage, et celui qui précède. Bob, Max, Aline, Philippe, Anne-Marie, et, à l'arrière-plan, Pierre et Josette, ont accédé, de belle date, à l'usage de la raison. Or, pas un n'a la première expérience de la communion! Lacune plus sensible dans une discipline d'éducation mystique.

Enfin, nous ne saurions souscrire à ces assertions de la Préface (p. XII) : « Un petit enfant ne comprend pas l'horreur du crime de Judas; l'histoire de la trahison complique le récit de la Passion et attriste l'imagination sans profit pour la piété. L'histoire lamentable de la faute d'Adam est trop dure aussi. » Intentionnellement, quelques sujets sont à peine effleurés (ib.). Entre autres, l'enfer. Illusions facilement excusables chez une maman, plus difficilement chez un auteur.

Formation chrétienne de « Mes tout petits » (2). — Voici un livre qui n'a pas son pareil en librairie, ni même son semblable; car, s'il égale tels et tels autres par la qualité, il se distingue de tous en espèce.

Nous en pensons autant de bien que d'un traité de théologie; nous y trouvons autant de charme qu'aux histoires les plus affriolantes; nous lui reconnaissons autant d'utilité qu'aux manuels les plus célèbres : et il rend ses services, et il peint ses tableaux de mœurs, et il formule sa doctrine, comme pas un. Les « Tout Petits » de Mlle d'Aubigny deviennent légion en France; mais, la première, elle a eu le courage et le talent d'écrire et de publier la théologie des « Tout Petits », la psy-

(1) Souligné dans le texte.
(2) Par M. M. d'Aubigny, chez Tolra, Paris. 5 fr.

chologie des « Tout Petits », la formation des « Tout Petits ».

Pauvres petits gars de campagne, âgés parfois de huit, et dix, et douze ans, ils ne comprennent rien, rien, rien, au vocabulaire religieux de nos livres et de nos discours : parce que jamais, jamais, ils n'en ont fait usage. Et récitant imperturbablement les textes, ils peuvent n'avoir aucune, absolument aucune idée de ce qu'ils disent. Mlle d'Aubigny a consacré sa vie, et ensuite son livre, à suppléer ces défaillances fondamentales de la pensée.

« Toute une carrière de dévouement, couronnée de résultats magnifiques, cristallise dans chacune de ces *Questions*, que l'auteur nota, au jour le jour, après les avoir vécues, c'est trop peu dire, les avoir priées, les avoir pleurées. Les Questionnaires forcent à penser, à comprendre. La place nous manque pour reproduire une quelconque de ces pages excellentes. Citons quelques lignes.

« Le Corps et l'Esprit. (en note : ne pas encore parler de l'âme, ce qui embrouillerait l'enfant. Plus tard on lui expliquera : l'esprit qui est avec votre corps s'appelle l'âme...) » Après donc la découverte de son corps, l'enfant va découvrir son âme : « 13. Si j'expliquais au petit chat que c'est le Bon Dieu qui a tout fait, qu'il faut dire merci au Bon Dieu, est-ce qu'il comprendrait ?... Et pourquoi est-ce qu'il ne comprendrait pas? Parce qu'il n'a pas quelque chose que toi tu as, il n'a pas d'esprit. — 14. As-tu un esprit, toi?... 15. A quoi te sert ton esprit? (en note : quelques enfants répondent : « à apprendre », ou encore : « à causer ». Mais les perroquets qui causent ont-ils un esprit? Ici, réponses diverses : « oui, oui » ; « non, non ! » — « Non », soutient Georges. — « Comment ? Ils n'ont pas d'esprit et ils causent?... » — « Ils ne savent pas de quoi qu'ils disent. ») Manifestement c'est compris. Mais Georges a l'esprit plus délié. Pour les autres, Mademoiselle, à tout petits pas, continue : « 16. Avec quoi me regardes-tu? — Avec mes yeux. — 17. Minet peut-il regarder?... Pourquoi?... Parce qu'il a?... — 18. Avec quoi marches-tu ?... etc. »

Pour tous les catéchistes, maîtres chrétiens, directeurs ou directrices d'œuvres, qui doivent combler les lacunes initiales de l'éducation familiale ou scolaire, nous ne saurions souhaiter mieux.

F. Gellé,
Docteur en Théologie,
Curé de Brette (Sarthe).

Perfection chrétienne et Contemplation [1]

Bien que la plupart des chapitres aient paru ici même en articles, on s'étonnerait de ne pas trouver dans la revue, sinon un compte-rendu, une analyse détaillée ou une étude critique, du moins une brève note à propos du livre fondamental du R. P. Garrigou-Lagrange : **Perfection chrétienne et contemplation**, *selon saint Thomas et saint Jean de la Croix*.

L'auteur est sans doute le maître le plus écouté à la *Vie Spirituelle*, comme il en est le collaborateur le plus assidu et le plus fécond. Depuis plusieurs années déjà il a pris rang parmi les tout premiers théologiens actuels, non seulement de son Ordre, mais de l'Église.

Dans ses premiers travaux il a réfuté sous toutes ses formes et dans toutes ses conséquences l'agnosticisme moderniste et les erreurs anciennes d'où cette doctrine est issue, lui opposant la solution thomiste des problèmes essentiels de la métaphysique (critique et ontologie), de la théologie (surtout de la théologie fondamentale et apologétique). Il a compris qu'on ne lutte bien contre l'erreur qu'en exposant amplement et fortement la vérité la plus haute : la meilleure manière de se battre contre les ténèbres qui ne sont rien est d'allumer une lampe qui les dissipe. Ayant été à même d'étudier à fond les erreurs modernes et d'en mesurer la faiblesse, disciple fervent de saint Thomas d'Aquin « l'apôtre par excellence des temps modernes » (2), le R. P. Garrigou-Lagrange nous a donné autant d'œuvres de maître que de livres.

Quel que soit le problème qu'il traite, il montre toujours que la véritable solution n'est pas et ne peut être, entre deux solutions fausses, une sorte de réponse moyenne et médiocre,

(1) Deux volumes. Édition de la *Vie Spirituelle*, Saint-Maximin (Var).

(2) Cf. l'admirable conférence de Jacques Maritain : *Saint Thomas, apôtre des temps modernes*, Édit. de la *Revue des Jeunes*.

participant des deux erreurs contraires, plutôt qu'elle ne s'y oppose, mais un sommet aigu qui les domine de très haut, et où s'harmonisent, dans une unité supérieure, les fragments de vérité entrevus par ceux qui n'ont pas considéré les choses d'un point de vue assez élevé. Il faut atteindre ce sommet et s'y tenir, si âpre qu'il soit. S'arrêter avant de l'avoir gravi ou redescendre à mi-pente, c'est s'exposer à rouler jusqu'en bas, et à retomber dans les erreurs dont on voulait se dégager et qu'on prétendait réfuter.

De là cette intransigeance, non seulement à l'égard de l'hérésie et de l'erreur condamnée, mais à l'égard des doctrines moyennes et timides, de l'éclectisme et de la tiédeur théologique. Des esprits superficiels, peu soucieux des liens qui rattachent les conséquences aux principes, cherchant dans le domaine spéculatif, comme dans les vertus morales, un juste milieu que les vertus intellectuelles ne comportent pas, sont tentés de voir, dans cette attitude, de la raideur et de l'intolérance. Ils emploient même, pour la qualifier, des mots plus durs et plus injustes. Elle n'est qu'un très intelligent et très ardent amour de la vérité, laquelle est toujours en péril, si peu qu'on la diminue, et qui a droit de n'être pas diminuée.

Le P. Garrigou-Lagrange se tient au thomisme le plus strict et le plus fidèle à sa loi — et donc le plus vrai et le plus compréhensif —; il en défend les thèses essentielles comme un trésor sans prix, contre toute interprétation déficiente, ou, comme il dit souvent, *matérielle*. Aussi, parce que la piété vit de vérité, que « c'est de vérité que se nourrit l'amour », ses livres, même quand ils contiennent de longues controverses, offrent à l'âme tout entière un très substantiel aliment. De son ouvrage *Dieu*, il a pu, en supprimant les discussions philosophiques, extraire, spécialement à l'usage des âmes d'oraison, un des meilleurs livres qui soient pour apprendre à méditer sur « *les Perfections divines* ».

En même temps que les auteurs scolastiques, il étudiait assidûment les écrivains spirituels, les théologiens mystiques; il se convainquait profondément de l'unité du savoir théologique affirmée et démontrée par saint Thomas, dès les premières pages de la *Somme*. Il voyait dans les principes du *Docteur commun* sur la surnaturalité essentielle de la foi infuse et l'efficacité de la grâce le fondement des doctrines mystiques de saint Jean de la Croix et de sainte Thérèse. Tout en menant de front ces

études, il se livrait à un ministère très actif de directeur spirituel, surtout dans les milieux religieux fervents. Tout cela le préparait excellemment à enseigner de la façon la plus traditionnelle et la plus forte la théologie mystique.

Titulaire de cette chaire au Collège Angélique à Rome, depuis 1918, il devait traiter des problèmes fondamentaux de la vie spirituelle. Il pouvait le faire selon toutes les exigences d'une méthode rigoureuse, à la fois déductive et descriptive, tenant également compte des principes théologiques et des expériences mystiques des grands saints, interprétant celles-ci à la lumière de ceux-là. C'est de cet enseignement que son dernier ouvrage contient la substance.

Il ne s'attarde pas à exposer et à réfuter longuement les opinions hétérodoxes sur l'état mystique et la contemplation. Notre temps a vu pourtant beaucoup de théories extravagantes et d'étranges confusions ; la mystique et les mystiques ont fait l'objet de nombreuses études souvent très érudites mais sans lumière et donc foncièrement et parfois très grossièrement erronées. Les discuter directement et les réfuter est un travail utile, voire nécessaire; mais les idées fausses sur la mystique viennent d'erreurs métaphysiques et rationalistes, d'une conception du monde excluant l'intervention personnelle et surnaturelle de Dieu ; or les travaux précédents du P. Garrigou-Lagrange avaient efficacement réfuté ces erreurs de principes; il avait donc mieux à faire que d'entreprendre la discussion des conséquences. Au reste, en expliquant la vraie nature de la perfection chrétienne et de la contemplation mystique selon les meilleurs docteurs catholiques, il réfute ces théories de la façon la meilleure, qui est, nous le disions à l'instant, de faire briller la vérité la plus haute.

De son ouvrage pourtant la controverse n'est pas absente, mais il ne discute qu'avec des auteurs catholiques. Il se propose en effet de restaurer la thèse traditionnelle, un peu oubliée de nos jours, sur les rapports de la contemplation infuse avec la perfection chrétienne qui consiste essentiellement — les théologiens sont d'accord sur ce point, mis en si vive lumière par saint Thomas — dans la plénitude de la charité.

Sous l'influence de diverses causes, dont il analyse l'action, s'est peu à peu introduite, depuis le XVII[e] siècle, une doctrine tendant à séparer la vie mystique et la contemplation infuse de la vie chrétienne normale, et donc à soustraire la théologie

mystique (science ayant pour objet la nature et les propriétés et même les phénomènes accidentels de l'état et de l'activité mystique) à l'unité de la science théologique, pour en faire une science à part, qui ne serait pas encore faite, mais devrait se constituer peu à peu, à l'aide de principes spéciaux, par une méthode propre.

Au contraire, la connaissance scientifique de la vie mystique n'est pas une science en devenir, bien qu'elle soit toujours susceptible de progrès; elle est depuis longtemps constituée. Elle est le faite et le couronnement — qu'on a trop perdu l'habitude de considérer — de l'édifice théologique que nous ont laissé les grands docteurs. Cela, parce que la vie mystique, caractérisée par la prédominance du mode d'action supra-humain des dons du Saint-Esprit et la contemplation infuse, dont le principe propre est le don de sagesse, sont l'épanouissement normal de la vie chrétienne, et que, sans les purifications passives des sens et de l'esprit, opérées par la lumière de contemplation infuse agissant comme feu purificateur, on n'atteint pas à la plénitude, à la perfection de la charité, à la pureté absolue de l'amour, dont la loi est d'être sans mesure.

Déjà ces thèses essentielles, qui sont le fond du livre — et avec lesquelles les lecteurs de cette revue sont si familiers —, avaient été soutenues, tant en France qu'à l'étranger, par des théologiens récents qui s'étaient aperçus du caractère anti-traditionnel des thèses opposées. Elles n'avaient pas encore été établies en français avec cette ampleur, cette force, cette abondance de raisons. On n'avait pas encore répondu aux arguments de l'autre doctrine avec une science théologique aussi profonde. Personne, à notre connaissance, parmi les auteurs contemporains traitant en notre langue de ces questions, n'avait plus soigneusement distingué, selon les principes si nets posés par saint Thomas, entre ce qui est essentiel à la vie mystique et ce qui s'y rencontre quelquefois, ou même souvent, mais sans avoir avec elle un rapport nécessaire; personne n'avait tracé avec plus de précision les limites entre ce qui est normal et extraordinaire, rectifié la frontière de l'ordre de la grâce sanctifiante, *gratum faciens*, et de l'ordre des grâces gratuitement données, *gratis datae*, et mis en plus vive lumière le rôle des dons et spécialement du don de sagesse, dans la contemplation.

On peut dire que le P. Garrigou-Lagrange a solidement restauré les thèses traditionnelles de la mystique spéculative. On

y revient assez généralement maintenant. Il le constate dans son livre après l'avoir noté ici dans plusieurs chroniques de théologie mystique. C'est en grande partie grâce à lui que ce retour s'est effectué.

Il nous donne un très précieux instrument de travail et un guide sûr pour l'étude de saint Thomas comme docteur mystique, et des deux grandes gloires du Carmel, sainte Térèse et saint Jean de la Croix, en qui se résume toute la tradition.

Son livre est désormais indispensable pour qui veut étudier les progrès de « l'âme idéale » dans les trois stades des commençants, des progressants et des parfaits, ou dans les trois voies *purgative*, *illuminative*, *unitive*, et la suivre du regard dans son ascension des degrés les plus humbles de la vie ascétique, aux sommets les plus hauts de la vie mystique jusqu'à l'union transformante ou mariage spirituel, en traversant toutes les purifications passives des sens et de l'esprit, toutes les *demeures du château intérieur*.

Un bon nombre de directeurs spirituels, formés selon la thèse moderne, qui considère la vie mystique, non seulement dans les phénomènes qui l'accompagnent, mais dans ce qui la constitue, comme extraordinaire par nature et sans rapport normal avec la sainteté, détournaient les âmes d'aspirer à la contemplation infuse et leur présentaient ces aspirations comme présomptueuses et périlleuses. Si cette thèse est fausse, la direction inspirée d'elle ne pouvait qu'arrêter l'élan des âmes et tendait à les maintenir de force bien au-dessous du niveau spirituel où Dieu voudrait les élever. Sans doute le Maître intérieur qui est le premier directeur de toutes les âmes, — et le seul d'un grand nombre —, peut toujours agir en elles en dépit des idées inexactes de ceux qui les conduisent. Mais il importe extrêmement que ceux-ci ne mettent pas cet obstacle supplémentaire à l'action divine qui en rencontre tant dans la faiblesse des âmes elles-mêmes. Il importe au contraire beaucoup, pour favoriser autant qu'il est en nous l'ascension — ou mieux l'assomption spirituelle — de ceux qui aspirent ardemment à la perfection et à la sainteté, que la thèse opposée soit établie et que les directeurs s'en inspirent. On dit parfois que la direction à donner aux âmes ne dépend pas des questions controversées, et on regrette de voir les théologiens s'attarder dans la discussion de ces questions. La controverse entre la thèse de « certains modernes » et la thèse tradition-

nelle n'est certainement pas du nombre des questions sans intérêt pour la vie et la direction spirituelles. Le P. Garrigou-Lagrange doit être remercié d'avoir patiemment, inlassablement résolu les objections et les difficultés (1) et établi la thèse ancienne si fortement qu'elle sera bientôt hors de conteste.

Certains redoutent qu'on n'abuse de cette doctrine. Il peut toujours se rencontrer des personnes qui abusent des vérités les plus hautes. Ce n'est jamais que parce qu'elles ne les comprennent pas. La vérité en elle-même n'est pas dangereuse. En tout cas, les maîtres de la vie spirituelle dont l'auteur nous recommande l'étude en exposant leur doctrine, saint Jean de la Croix surtout, sont les plus capables qui soient de préserver contre les illusions, toutes les illusions.

Cet ouvrage est plus et mieux qu'un beau livre. C'est une œuvre éminemment apostolique.

L. LAVAUD,
Grand Séminaire de la Rochelle.

***

P. ET. HUGUENY, O. P. : **Petit Office de la Sainte Vierge**, selon le bréviaire romain, en latin et en francais. Traduction et explication. In-32, 200 p. Castermann, Tournai et Paris. Broché, 4 fr. 50; relié percaline, tranche rouge, 7 fr.

Sur la demande de nombreux lecteurs de son commentaire des *Psaumes et Cantiques du Petit Office de la Sainte Vierge,* qui en est à son septième mille, le P. Hugueny vient d'éditer, à la même librairie, un Petit Office dont la traduction et les notes donnent la substance des éclaircissements du grand commentaire. La traduction des psaumes d'après le texte original est disposée en strophes en face du latin. Un titre indique la pen-

(1) Pour n'en laisser aucune sans réponse, il n'a même pas craint de se repéter et d'ajouter plusieurs appendices, sur des points déjà parfaitement élucidés au cours de l'ouvrage.

sée dominante de chaque psaume, des notes en donnent le résumé ainsi que la traduction des passages de la Vulgate qui diffèrent de l'hébreu. La traduction des hymnes est particulièrement soignée. Le symbolisme des antiennes les plus difficiles est expliqué. Une introduction expose brièvement l'histoire, la composition, les rubriques et les indulgences de l'Office. Le texte, imprimé sur papier fin et glacé, est de lecture très facile. Une image artistique de la Vierge en prières de Filippo Lippi ajoute au charme de ce petit volume de format élégant et très portatif, dont l'usage rendra la récitation du Petit Office plus agréable et plus bienfaisante.

Avec la permission des Supérieurs.
Imprimatur : † Felix, episc. Forojul.

Le Gérant : E. Aubin. Imp. E. Aubin. — Ligugé (Vienne)